Lucien REBATET

Les Juifs
et
l'antisémitisme

Éditions du Bon Temps

1999

PRÉFACE

Le texte présenté ici n'a, à notre connaissance, jamais été réédité depuis sa première parution dans les deux numéros spéciaux du journal *Je Suis Partout*. Le premier numéro, qui date du 15 avril 1938, était sobrement intitulé « Les Juifs ». C'est de sa deuxième page que nous avons tiré le titre de ce livre. Le second, intitulé « Les Juifs et la France », date du 17 février 1939. Lucien Rebatet en avait été le principal rédacteur. L'article d'Alain Laubraux ("Scandales") et celui de Charles Lesca sur la situation en Amérique latine ont été intégrés dans le présent ouvrage. Les articles de Robert Brasillach et de Pierre-Antoine Cousteau font l'objet d'une publication à part, réunis dans une brochure, sous un titre emprunté à un des articles de Robert Brasillach : « La Question juive ».

Lucien Rebatet, fameux journaliste et écrivain, a connu quelques déboires après la défaite de l'Allemagne du fait de son engagement politique. Il fut arrêté en Autriche le 8 mai 1945 sur mandat d'arrêt du juge Zoussman et condamné à mort le 23 novembre 1946 pour ses écrits. Grâcié par Vincent Auriol le 12 avril 1947 en compagnie de Pierre-Antoine Cousteau, sa condamnation fut commuée en peine de travaux forcés à perpétuité. Le 16 juillet 1952, il fut finalement libéré, après sept ans et deux mois de prison.

Les articles réunis dans ce livre forment une remarquable synthèse sur le sujet, et permettent de comprendre plus aisément les sentiments qui animaient une grande partie de la

population occidentale à cette époque. Lucien Rebatet, bien-sûr, n'a pas été le premier à analyser l'influence grandissante du peuple juif dans nos sociétés. Mais à la veille de la Seconde Guerre mondiale, il est sans doute, avec ses amis du journal *Je Suis Partout*, l'une des têtes de file du grand courant nationaliste en France.

Son antisémitisme est, comme celui de ses prédécesseurs, avant tout la réaction de défense d'un « indigène » contre ce qu'il considère comme une agression extérieure. Édouard Drumont, dans sa « France juive », en 1886, avait déjà alerté l'opinion sur ce qu'il considérait être les méfaits de l'arrivée des Juifs aux plus hauts postes de la société et sur les dangers que cette maimise présentait pour la civilisation chrétienne. Car si Edouard Drumont avait saisi toute l'ampleur du problème et ses conséquences dans tous les domaines de la vie sociale, il n'en restait pas moins un homme de son siècle : la religion catholique et l'armée représentaient pour lui les deux piliers encore solides d'une nation déjà entrée en décomposition.

Puis vînt Louis-Ferdinand, la bourrasque littéraire, dont le génie laissera une empreinte indélébile dans la littérature française. Quand il écrivit son merveilleux *Voyage au bout de la nuit en 1932*, rien n'annonçait le fameux pamphlet de 1937, *Bagatelles pour un massacre*, qui le coupera définitivement des milieux bien-pensants de la démocratie. Céline sera le premier en France à dénoncer l'antiracisme des Juifs et leur responsabilité dans l'abâtardissement plannifié de la race blanche. Car le fond du problème, selon lui, est bien là : afin de se prémunir contre une nouvelle réaction nationaliste, les Juifs encouragent par tous les moyens l'immigration africaine et la dilution de nos peuples dans un salmigondis d'ethnies de tous les coins du globe. Quel meilleur moyen de se protéger contre nous, en effet, qu'en nous diluant dans une masse d'étrangers naturalisés ?

Lucien Rebatet, il faut le dire, n'a jamais réellement alerté

ses lecteurs sur le danger que représentaient les idées humanitaires distillées par les Juifs et leurs conséquences fâcheuses pour l'avenir de la race blanche. L'auteur des *Décombres*, grand critique d'art et homme d'une immense culture, est semble-t-il, beaucoup plus sensible à la décadence culturelle et artistique de l'Europe soumise à l'influence des Hébreux, qu'à la menace biologique pesant sur notre race. En fait, Céline s'en était déjà magistralement chargé. Tout comme Edouard Drumont, ces auteurs avaient bien appréhendé dans sa totalité le problème juif. Tout trois ont bien dénoncé la diabolique collusion entre les financiers internationaux et le marxisme inernational. Tout trois nous ont mis en garde contre les manœuvres d'Israël, sa propagande égalitaire inlassable, ses calomnies incessantes, sa formidable capacité de destruction. Mais il semble que chacun de ces grands Français en soit venu à réagir d'abord pour défendre ce qu'il croyait être le fond même de la civilisation de l'Europe : L'Eglise, pour Drumont; la culture, pour Rebatet; la race, pour Céline le nordique.

Lorsque l'on sait l'immense passion de l'auteur d'*une histoire de la musique* pour les arts en général — la peinture, la musique, le théâtre, en particulier — il nous est effectivement permis de penser que l'antisémitisme de Rebatet trouve sa source première dans son rejet de la laideur et son désir de renouer avec la véritable culture française. A ce sujet, il écrira un remarquable article dans le numéro de février 1939 (*La corruption des esprits*).

C'est ce numéro que nous présentons ici en premier. L'analyse historique qu'il présente dans le cadre français, permet de mieux situer l'action d'Israël dans le temps, depuis son émancipation jusqu'aux bouleversements du XXe siècle. Dans le numéro de 1938, Lucien Rebatet s'attache surtout à dénoncer les responsabilités d'Israël dans le communisme et les pressions exercées par la haute finance sur le destin des nations.

Lucien Rebatet qui, dans les derniers mois de la guerre,

affirmait qu'il préférait « tout, plutôt qu'une victoire du capitalisme américain, tout, plutôt que la putréfaction du parlementarisme libéral », avait la conviction que la violence du système marxiste était finalement moins nocive que l'hypocrisie des droits de l'homme. Plus vénimeuse encore que le communisme, la démocratie, qu'abhorrait par dessus tout l'auteur des *Décombres*, s'est effectivement avérée être l'instrument idéal pour détruire les nations et édifier le gouvernement mondial. Et le fait est que dans cette perspective, la démocratie est en passe de réussir là où le communisme a échoué lamentablement. Elle substitue aux valeurs de tradition, d'héritage et de communauté, qui font la force des peuples dignes de vivre, un matérialisme désespérant, une frénésie égalitaire qui finit par étouffer ceux qui se sont laisser séduire par les attraits de la société de consommation et ses plaisirs éphémères.

En 1945, pourtant, les troupes soviétiques étaient redoutables, et le régime marxiste, s'il s'était imposé à l'Europe toute entière, n'aurait pas reculé devant les nécessités de purification dénazificatrices et les déportations en masse. Mais Lucien Rebatet, comme il le dit lui-même au début des *Décombres*, n'a « jamais eu dans les veines un seul globule de sang démocratique ».

Alors même que les armées alliées approchent de Paris, il n'hésite pas à fustiger « l'affreuse cafardise du biblisme capitaliste des Anglo-américains ». Nous sommes alors en juillet 1944. Le 28 juillet, il signe son dernier article qu'il intitule courageusement « Fidélité au national-socialisme ».

Lucien Rebatet est mort le 24 août 1972, ne reniant rien de ses idées. Son œuvre, au delà de l'engagement politique, fait honneur à la littérature française et à l'esprit français.

PREMIÈRE PARTIE

Je Suis Partout
17 février 1939

CHAPITRE PREMIER

LA CONDITION HISTORIQUE DES JUIFS EN FRANCE

Dédié à M. Henri de Kerillis pour lui apprendre un peu l'histoire de son pays.

L'étude que l'on va lire nous a paru indispensable dans un numéro tel que celui-ci. C'est la réponse naturelle, par des documents classés et irréfutables, aux ignorants, aux imbéciles et aux menteurs qui croient ou feignent de croire que l'antisémitisme est une importation étrangère, qu'il s'oppose — que de fois ne l'avons-nous pas entendu ! — aux traditions de notre pays.

Dans mon numéro du printemps dernier, je rappelais, par ses traits essentiels, l'universalité de l'antisémitisme. Si la France, par extraordinaire, y avait échappé juqu'ici, nous aurions mis tous nos soins à en rechercher les causes, sans que cela modifiât vraisemblablement nos conclusions. Mais l'hypothèse est absurde. La France a tenu parmi les pays blancs et chrétiens un rang trop haut pour avoir pu tolérer chez elle la promiscuité et la corruption juives. Entre les provinces françaises du XVI[e] et du XVII[e] siècles, entièrement libres de Juifs, et la Prusse encore hirsute du même temps qui houspillait ses Juifs mais ne s'en débarrassait pas, on peut dire qu'il y a

toute la différence de deux civilisations.

La défense contre le Juif est inscrite tout au long de notre passé, aux plus glorieuses époques de notre fécondité et de notre puissance. L'ancienne France est même antijuive avec une roideur qui laisse loin derrière elle toutes les mesures contemporaines. Nous faisons volontiers la part d'une évolution des mœurs où l'on conçoit la brutalité sous d'autres formes (comment pourrait-on parler d'adoucissement ou de progrès après la Commune de 1870, la boucherie scientifique de 14-18, les massacres d'Espagne à nos portes ?). Mais nous n'admettrons jamais que l'on aille tirer d'une prétendue clémence de nos aïeux des arguments en faveur des Juifs d'aujourd'hui. L'infortuné M. de Kérillis osait parler il y a quelques semaines « de la grande tradition des rois de France », pour écrire que « depuis Henri II, leur politique, se distinguant nettement de celle de la plupart des monarques européens, avait été résolument philosémite » . A son ordinaire, ce gentilhomme inconsidéré nous fournit une magnifique réponse. En 1939, antisémites de raison et d'instinct, après un an de ministère Blum, envahis par des centaines de milliers de Juifs, pris entre la guerre juive et la ruine juive, nous ne désirons rien d'autre sur les chapitres essentiels du problème juif que le retour à cette grande tradition royale, et sur beaucoup d'autres points nous n'en demandons pas tant.

A ceux qui nous reprocheraient de regarder bien en arrière, nous répliquerons qu'il nous est permis, nous semble-t-il, d'évoquer nous aussi nos immortels principes, mais que nous préférons les chercher dans les époques d'ordre, de foi, de sagesse, plutôt que dans le sang des septembriseurs et de la guillotine, dans les hurlements des démagogues, des faillis, des bellicistes, des athées, des régicides de 89 et de 93.

La grande expulsion

Du fond des gigantesques ghettos de la Californie jusqu'aux salles de rédaction les plus conservatrices de France, il est entendu que chaque fois qu'une oreille juive est écorchée sur le boulevard Saint-Germain ou sur Kurfürstendamm, il s'agit d'un « retour à la barbarie moyenâgeuse ». Le mot est passé une fois pour toutes dans le vaste arsenal des poncifs de la presse moderne.

Si l'on se donnait la peine d'ouvrir un instant une des innombrables histoires que les Juifs ont consacrées à leur nation, on y verrait que les fameuses ténèbres médiévales, sans envelopper Israël de faveurs particulières, lui furent par bien des points propices.

Un érudit, le chanoine Cochard, qui écrivit il y a une quarantaine d'années une curieuse étude de l'ancienne juiverie d'Orléans d'après les archives de cette ville, résumait fort bien, me semble-t-il, cet antisémitisme de naguère — si peu différent du nôtre ! — quand il disait : « Nos pères voyaient dans le Juif un adversaire religieux, une sangsue économique et un ennemi national : ils étaient donc en état de légitime défense, en le réduisant légalement à l'impuissance de leur nuire sous cette triple forme. »

Aussi loin que nous puissions remonter dans les annales françaises, nous découvrons, en effet, d'innombrables traces de cette défense.

Au cours de tout le haut Moyen Age, la loi antijuive est promulgée d'abord par l'autorité suprême de l'Eglise, sous la forme de bulles et de prescriptions si nombreuses que j'ai tenu à leur réserver plus loin un chapitre spécial. Le pouvoir civil ne fait guère que les sanctionner et les appliquer. Les bulles font la chasse au Talmud, dénoncent le Juif comme agent d'hérésie,

rappellent inlassablement son crime contre Dieu, mais le surveillent aussi dans le domaine temporel, s'efforcent de l'entraver dans deux de ses occupations favorites, l'usure et le trafic des esclaves chrétiens.

Tout cela ne va pas sans dommages graves pour le peuple élu. Les parchemins de jadis nous ont conservé le souvenir de pogroms fort sérieux. Les plus violents ensanglantèrent les bords de la Loire, le Nord, le Languedoc. Les pèlerinages en Terre Sainte, préludes aux Croisades, furent pour les Juifs, qui se sentaient menacés dans leur monopole des produits orientaux, l'occasion de trahir les Chrétiens auprès des émirs, en expédiant de France même leurs agents. On brûle des Juifs par vengeance. On brûle parmi eux les usuriers les plus féroces. On en tue sur des accusations de meurtres rituels ou d'empoisonnements des puits. Légalement, le Juif condamné à mort doit être pendu entre deux chiens. Il reçoit un soufflet devant l'Eglise le vendredi saint.

Les rois, qui ne sont pas tous parfaits, proscrivent parfois les Juifs, puis reviennent sur leur édit pour rétablir leurs finances. Ce sera le cas de Philippe-Auguste. Saint Louis fait bénéficier même les Juifs de sa mansuétude et de sa discipline. Il les garde de l'éternelle fureur populaire, mais il prend des mesures strictes contre leur usure. Pour parer à leurs fausses créances, à leurs taux éhontés, il ordonne qu'un tiers des sommes qui leur sont dues reviennent à leurs débiteurs. Il les invite à travailler de leurs mains (déjà !). Il leur fait rendre leurs vieilles synagogues et leurs cimetières, mais il prévient les Chrétiens de leur pernicieuse influence, et dans un texte illustre que rapporte Joinville, conseille d'enfoncer l'épée dans le ventre du Juif « aussi loin qu'elle pourra entrer » plutôt que de discuter avec lui. Il s'efforce de les convertir, et prescrit pour cela, appuyé par un tribunal ecclésiastique, de brûler le Talmud

honni. Le peuple, en plusieurs endroits, ne fait du reste pas de distinction entre le livre et ses lecteurs, et jette ces derniers au bûcher. L'entreprise de conversion n'ayant donné aucun résultat, Saint Louis, à la fin de sa vie, rejette énergiquement les Juifs de la chrétienté, et leur impose le port de la rouelle.

Mais toutes ces vicissitudes devaient être compensées pour la majorité des Juifs par de nombreux avantages, puisqu'ils pullulaient sur tout le territoire. Ce dut être un phénomène analogue à ce qui se produisit un peu plus tard dans les pays encore très primitifs comme la Pologne et la Russie. Dans la France médiévale et dans l'Orient européen, c'est-à-dire dans deux féodalités, les Juifs trouvaient une vie économique à peine organisée. On les tenaient en mépris, en suspicion, mais ils rendaient des services. Une grande partie des échanges monétaires s'accomplissait par leur entremise. Ils pratiquaient sur une vaste échelle l'importation et le commerce de marchandises exotiques : épices, drogues médicinales, bois précieux, damas, soieries, cuirs de Cordoue, armes et tapis du Levant, pierres précieuses, fourrures du Nord, deux exclusivités juives qui ne datent pas précisément d'hier !

Il possédaient dans leurs communautés une véritable existence politique. Ils avaient leurs assemblées, parlements, statuts, magistrats particuliers et choisis par eux. Leurs juges réglaient les « petits cas », matières civiles d'importance secondaire, soumises seulement à des amendes pécuniaires ou à des peines religieuses.

L'Alliance israélite, dans ses travaux, estimait naguère à 800.000 le nombre des Juifs de France à la fin du XIIIe siècle. Même en admettant que ce calcul est excessif, en retranchant de ce calcul cent ou cent cinquante mille unités, on voit que les Juifs étaient proportionnellement au moins aussi nombreux chez nous que dans la Pologne d'aujourd'hui. Ils étaient arrivés

à posséder sous des règnes précédents près de la moitié de Paris. Malgré les mesures de détail multipliées contre cet envahissement et qu'ils tournaient toujours, leur situation demeuraient colossale. Le commerce des grains et farines, entre autres, était devenu un de leurs fiefs les plus fructueux, ni plus ni moins que sous M. Louis Louis-Dreyfus. Beaucoup vivaient dans de somptueuses maisons de campagne. Les écoles rabbiniques de Paris et du Midi tenaient dans la juiverie universelle la même place que celles de Cracovie maintenant.

Mais ces conquêtes faites sur une société encore sommaire devenaient de plus en plus difficiles à maintenir dans un Etat qui s'organisait, qui prenait la tête de la civilisation occidentale. La juiverie s'était montrée d'une ingéniosité fabuleuse dans la fraude et l'extorsion. Mais elle demeurait enfermée dans sa routine usuraire profitable à elle seule : « Tu prêteras à usure à beaucoup de nations et tu n'emprunteras d'aucune d'elles. » Elle venait de trouver un imbattable concurrent chez d'autres étrangers, les Lombards, qui pratiquaient aussi l'usure, mais inventaient le crédit bancaire, le commerce international, se mariaient dans nos familles, s'assimilaient en une génération. Les médecins juifs, qui avaient joui longtemps d'un grand prestige, n'opposaient guère que des recettes figées, des pratiques d'alchimie et de magie aux nouvelles écoles chrétiennes, à la naissance de la chirurgie avec la confrérie de Saint-Cosme et Saint-Damien.

Il suffisait désormais d'un prince énergique pour donner une forme définitive à l'antijudaïsme de ses sujets. Ce devait être le rôle d'un très grand souverain, le roi-dictateur Philippe le Bel, l'un de ceux qui devait faire de la monarchie française le plus magnifique instrument de pouvoir et d'unité. Philippe le Bel, appuyé par une popularité immense comme tous les despotes éclairés, était résolu à libérer la couronne et ses sujets des

quatre grandes oligarchies financières du temps : les Lombards, les Templiers, l'Eglise et les Juifs. Cet étonnant précurseur des Etats « totalitaires » devait réussir dans les quatre cas. On notera que ce fasciste médiéval frappait en même temps que les Juifs la secte des Templiers, équivalant à la maçonnerie contemporaine, ayant rites et puissances occultes, corrompue par un long séjour en Orient, en accointance certaine avec Israël.

Abandonnés par les papes, leurs derniers défenseurs, les Templiers devaient disparaître à jamais sous les coups de Philippe le Bel. On en demandait pas tant aux Juifs. Mais un édit de 1306 les expulsait de France et confisquait tous leurs biens saisissables.

Ce n'est certainement point par un effet du hasard, mais par un phénomène naturel et nécessaire que cet impérieux rescrit intervenait à l'apogée politique et spirituelle de la France du Moyen Age, que couvraient les cathédrales toutes neuves, à la veille d'une renaissance où nous eussions précédé d'un siècle l'Italie sans la jalousie anglaise, la médiocrité des successeurs de Philippe et la catastrophe de cent ans qui en résulta.

Un édit de 1323 confirme celui de 1306. Le gros des Juifs a désormais quitté notre sol. En dépit, ou peut-être à cause des calamités qui vont s'abattre sur la France, de l'invasion étrangère et de sa sœur la guerre civile, les souverains n'oublieront pas de pourchasser les réfractaires. L'impatience du peuple se chargerait du reste de leur rappeler s'il le fallait. Ce sont les décrets de 1346, de 1357. Jean le Bon accorde à ceux qui avaient pu s'incruster encore une trêve de vingt ans, à titre de dernier essai. Mais ils profitent du malheur des temps pour multiplier trahisons et rapines. De leurs descendants, le marxiste Sombart, qu'Israël tient pour un des penseurs qui l'honorent, l'écrira beaucoup plus tard : « Les guerres sont les

moissons des Juifs et les révolutions aussi. »

Cependant, ils sont désormais trop peu nombreux, trop démasqués et trop surveillés pour rétablir leurs affaires. La trêve est dénoncée en 1380 afin de sauver la juiverie de Paris d'un furieux pogrom. En 1394, les conseillers du trône composent et font signer à Charles VI, fantôme royal, un ultime arrêt portant bannissement à perpétuité des Juifs, sous peine de mort pour ceux qui n'obéiraient pas.

La France libre de Juifs

Les Juifs, pour la plupart, ont déguerpi sans extrêmes regrets. Il y avait eu saturation. Leur plein était fait, leur système ne rendait plus. Les sauterelles se portaient ailleurs. Vers l'Allemagne, vers les terres encore primitives de Pologne et de Russie.

Pour quatre siècles entiers, il n'y a plus de question juive en France. Mais c'est qu'elle a disparu faute de Juifs. La France connaîtra d'autres ennemis, d'autres épreuves, d'autres problèmes. Mais ce souci-là lui aura été épargné par la rude police, l'inexorable coup de balai des Capétiens et des Valois.

Sa monarchie surtout possède une bonne mémoire, et veille à ce que son peuple n'oublie rien d'essentiel. Le souvenir du Juif est gardé très vivace, comme celui d'un Belzébuth médiéval, d'un de ces monstres « gothiques » dont l'humanisme et le classicisme français se détourneront avec effroi.

Louis XII, qui ne passe pas pour un esprit fanatique, s'empresse d'étendre à ses conquêtes l'édit de 1394.

Les cent cinquante années qui suivent le grand exode, toute cette Renaissance si remuante et cosmopolite, sont chez nous singulièrement vides de Juifs. Si par aventure quelques errants

viennent échouer sur notre territoire, ils sont toujours tenus d'acquitter, aux ponts et à l'entrée des bourgs, les vieux péages établis pour eux jadis, « l'impôt du pied fourchu » et dont il faut donner au moins un ou deux échantillons :

Péage de la terre de Malemort, sur chaque bœuf, cochon et chaque Juif : un sol.

Péage de Châteauneuf-sur-Loire (à la date de 1576, d'après le tome X du mémoire de [?] [1].

Un Juif doit : douze deniers.

Une Juive grosse : neuf deniers.

Une simple Juive : six deniers.

Un Juif mort : cinq sols.

Une Juive morte : trente deniers.

J'avoue que le sens de ce dernier tarif m'échappe. S'agit-il d'une erreur de plume transmise sans sourciller par tous les historiens ? ou d'une facétie macabre, que nous réprouvons, bien entendu...

Sur la Seine, sur la Saône, à Lyon, à Trévoux, pays frontières, les Juifs sont également taxés à l'égal du cochon.

Au péage de Montléry, le Juif voyageur paie plus cher s'il porte avec lui son chandelier à sept branches et ses livres en hébreu.

N'oublions pas que ces péages resteront en vigueur jusqu'en 1784, ce qui prolonge fort loin les ténèbres moyenâgeuses dont parla le tombeur des cathédrales, l'estimable Albert Bayet.

L'Espagne, à son tour, en 1492, a décrété l'expulsion de ses nombreux Juifs, puis lancera l'Inquisition à la poursuite des « marannes », les maudits, les faux convertis. Les fugitifs ne cherchent pas à gagner la France, bien verrouillée. Ils gagneront l'Afrique du Nord, la Turquie, d'autres la Hollande.

Un clan de Juifs portugais, cependant, sollicitera

1. Le nom de l'auteur n'apparaît pas.

humblement d'Henri II l'autorisation de s'installer à Bordeaux, où une petite colonie avait pu demeurer. Si cette colonie avait été exceptée du bannissement, c'est qu'à l'expérience on avait pu la juger plus sociable et plus honnête. Les Juifs portugais, de tout temps, entendaient se distinguer du reste d'Israël en lui marquant son énergique dédain. Ils se disaient descendus sans mélange de la tribu de Juda, enlevée de Jérusalem par Nabuchodonosor avant la captivité de Babylone et emmenés en Espagne. Ainsi n'auraient-ils pas participé au déicide. Peut-être aussi, ayant évité les multiples métissages bibliques, cette tribu est-elle d'un sang plus proche du nôtre ? Mais l'ancienne France se souciat peu de telles hypothèses, s'en tenait à un empirisme fort sain, estimait à l'usage ces Juifs-là dignes de quelques grâces particulières qui ne se démentirent jamais, tout en comportant de nombreuses précautions.

Les Portugais reçurent donc permission de rejoindre la tribu-sœur. On remarquera qu'il s'agissait là d'un très petit nombre d'individus. Au surplus, ils se présentaient non comme Juifs, mais comme « nouveaux chrétiens », titre que leur décernent les lettres patentes d'Henri II, bien qu'au témoignage des contemporains, il n'ait trompé personne. Naturellement, leur condition sur notre sol devait rester celle d'étrangers, et d'étrangers d'un caractère spécial, dont le statut a de nombreux rapports avec les anciennes juiveries. Mesure judicieuse, puisque les « nouveaux chrétiens », une fois assurés de leur tranquillité, reviendront presque tous à leur ancienne religion.

Mais pendant que le « philosémite Henri II » ouvre son royaume à quelques Juifs d'honorable renom, il hérite à Metz, par la conquête des Trois-Evêchés, de tout un lot de Juifs allemands, des plus douteux, parasites de cette ville prospère. Le philosémite s'empresse d'ordonner un triage de ces Juifs si sérieux qu'hormis quatre familles, ils se verront tous chassés.

Les Juifs haïssent les vertus d'ordre, de hiérarchie, d'équilibre, qui les remettent aussitôt à leur place logique. La France du XVII[e] siècle les décourage donc absolument. Aux frontières aussi bien que dans leurs menus fiefs du Midi, ils ne manifestent pas la moindre activité. Le jeune Louis XIII, dès 1615, les a d'ailleurs prévenus par lettres patentes qui renouvellent l'ordonnance de 1394, davantage pour maintenir la tradition que par besoin et portant « commandement à tous les Juifs et autres faisant profession de judaïsme de vider le royaume, pays et terres de son obéissance à peine de la vie et de la confiscation de leurs biens ». Les commerçants juifs de Bordeaux ne s'en alarment pas outre mesure et on leur fera comprendre que la tradition joue aussi en leur faveur.

Il y a le cas de Samuel Bernard et celui du Polonais Jabach, tous deux richissimes banquiers de Louis XIV, et honorés selon leurs mérites. Mais il resterait à prouver formellement que l'un et l'autre furent juifs. Ils ne paraissent pas avoir été tenus pour tels de leur vivant. La famille de Samuel Bernard appartenait en tout cas au culte protestant depuis plusieurs générations, son père s'était converti au catholicisme et lui-même épousa une chrétienne de vieille souche. De toute façon, un roi tel que Louis XIV savait ce qu'il faisait en utilisant ces deux hommes, et il eût fait beau que ces capitalistes à ses ordres esquissassent la plus petite manœuvre contre la couronne ou le pays. L'histoire de Bernard et de Jabach est le magnifique exemple d'un Etat se servant dignement de la richesse au lieu d'être son serf comme aujourd'hui.

Drumont cite encore un certain Mendez, vivant à Rouen, sur un très grand pied de fortune, et s'interroge à propos du comédien Montfleury, l'ennemi de Molière, de son véritable nom Zacharie Jacob. C'est vraiment le temps où l'on peut dénombrer les Juifs de Paris sur les dix doigts, puisqu'ils

forment en tout et pour tout quatre familles. On chiffre également cent cinquante familles de Juifs pérégrins à travers le territoire. A ce compte-là, qui ne serait le meilleur ami des Juifs ?

Louis XV contre la juiverie

Le début du XVIII[e] siècle est marqué par un timide remue-ménage. Les grandes spéculations qui accompagnent le Système de Law devaient nécessairement attirer quelques requins juifs, passés entre les mailles des filets royaux. La société pour relever le crédit de la Compagnie des Indes en 1723 s'écroule désastreusement. On en accusera les manœuvres de deux de ses membres, les agioteurs Samuel et Simon Lévy. Le relâchement des mœurs de la Régence entraîne quelques aristocrates à trafiquer avec deux ou trois Juifs isolés, pour leur plus grand dommage du reste. Au plus fort de l'affaire Law, pour maintenir leur position, certains spéculateurs ont donné en nantissement des bijoux, des vêtements, de l'argenterie à un certain Nathan de Morhange, qui prête dessus des sommes dérisoires, puis disparaît avec un million de gages. En 1725, de nombreux nobles sont ruinés par la banqueroute frauduleuse d'un Maurice Cahen. C'est le Juif Léon Kahn lui-même qui le raconte, dans ses curieux et édifiants bouquins sur les Juifs de l'Ancien Régime, avec toutes références à l'appui.

A côté de ces faisans, le menu fretin. Les quatre familles juives de Metz ont fait des petits, quelques autres, qui languissaient en Allemagne, ont été réintégrées dans la ville, notamment par la mansuétude d'Henri IV. Cela forme, vers 1720, un noyau d'une centaine de familles, soumises du reste à la réglementation la plus rigoureuse : port de vêtements

toujours noirs, domicile forcé au ghetto. Cette juiverie n'a qu'une seule ouverture possible sur l'extérieur : les services d'intendance, où on les utilise parfois pour les achats de fourrage et de chevaux. Une vingtaine de Juifs sont parvenus ainsi à s'infiltrer jusqu'à Paris. Une petite bande, derrière eux, tente l'escapade. Elle est formée, on veut le croire d'après sa physionomie, par le rebut du ghetto messin. La police de la capitale va la prendre en chasse aussitôt. L'opération, en soi, n'aura pas plus d'importance que la poursuite de n'importe quelle autre catégorie de coquins ou de suspects. C'est un fait divers, mais fort typique , de l'esprit du temps, de la répulsion toujours aussi profonde qu'inspire la présence du Juif.

Dès 1719, la police a repéré ces vagabonds et en fait rechercher vingt-cinq, dépourvus des passeports de rigueur et « méritant d'être chassés ». Un poste d'inspecteur à la surveillance des Juifs a été créé en 1721. M. Hérault, qui remplace d'Argenson en 1725, redouble de sévérité, demande à chasser lui-même sans autre forme de procès les Juifs dont les papiers ne seraient pas impeccables, « parce que les gens de cette religion sont très suspects, et que les mauvais y sont en grand nombre ».

Il est strictement interdit à un Juif d'engager un domestique chrétien, même pour les jours de sabbat. Cette mesure répond au débauchage des servantes chrétiennes par les Juifs observé même à Bordeaux : « les Juifs ont pour domestiques de jolies paysannes qu'ils rendent enceintes pour servir de nourrices à leurs enfants et font porter ceux dont les jeunes paysannes accouchent à la boîte des enfants trouvés. » (*Rapport de M. de Boucher, en 1733*).

Les rapports sexuels entre les deux races sont impitoyablement poursuivis. Dans le principe, le Juif convaincu d'avoir séduit une chrétienne demeure passible du bûcher. Le

clergé lui refuse le baptême s'il fait mine de se convertir. En 1726, une domestique aryenne, la nommée Marie Becquart, dite Manon, est emprisonnée pour avoir été la maîtresse d'un Lévy.

Sous la lieutenance générale de Berryer, à partir de 1747, la juiverie trouve un adversaire redoutable dans la personne de l'inspecteur dévolu à sa surveillance, M. Legrand, qui gémit dès son entrée en fonctions sur l'indulgence dont les Juifs viennent d'être l'objet et l'envahissement qui en résulte. Remarquez que le nombre des Juifs de Paris doit bien s'élever à cinq cents.

Louis XV, en 1750, écrit lui-même au lieutenant général pour que tous les Juifs aient des papiers en règle, qu'ils les fassent viser et qu'en cas de refus ils soient emprisonnés.

Auprès de cette canaille errante, la juiverie bordelaise, installée dans ses commerces, dotée de lettres de bourgeoisie par Louis XIV, confirmée dans ses privilèges par Louis XV, représente évidemment le bon ton. Ce qui ne l'empêche point de commencer à abuser de sa situation. Aussi longtemps que sa colonie n'a pas dépassé cinq cents membres (chiffre de 1718), on n'a pas entendu parler d'elle. Mais quinze ans plus tard, elle est passé à quatre mille âmes, et les choses vont déjà moins bien.

Parmi ces nouveaux Juifs, certains viennent des terres papales d'Avignon, quelques autres même d'Allemagne par sournoise infiltration. Les Juifs bordelais entrent en conflit avec ces affreux askhénazims. D'autre part, toute la colonie se sent à l'étroit. Elle cherche à déborder sur la Rochelle : cette ville lui est interdite par un arrêt de 1729. Mais par un autre arrêt de 1734, on ordonne l'expulsion définitive et immédiate « de tous les Juifs avignonnais, tudesques ou allemands, qui sont établis à Bordeaux ou dans d'autres lieux de la province de Guyenne ». Ces règlements sont un modèle de sagesse : le chrétien est

vigoureusement défendu contre le Juif, mais en même temps, le Juif toléré est défendu contre un Juif pire et l'on prévient du même coup la formation d'un de ces agglomérats israélites aussi fâcheux pour le Juif installé que pour le chrétien.

Toute cette histoire du XVIIIe siècle indique que les Juifs, volatilisés aussi longtemps que Louis XIV a vécu, ont profité des désordres de la Régence pour esquisser une petite offensive. Ils sont du reste vite dépistés, et aussitôt que Louis XV règnera en fait, ils rentreront dans leur coquille. L'activité juive est fonction de l'affaiblissement et du rétablissement du pouvoir politique.

Quant à la population de l'ancienne France, elle garde tout son mépris du Juif, en gros comme en détail. Voltaire, bien qu'il se soit érigé en son temps en porte-voix de la « conscience universelle », fulmine chaque fois que le mot *juif* vient sous sa plume. Le ressentiment de Voltaire, il faut le dire, n'a pas une source très pure ! En Prusse, Voltaire a trempé dans un agiotage avec un Juif, et ils se sont filoutés l'un et l'autre.

Mais voici un document bien plus précieux, parce qu'on y entend parler d'honnêtes bourgeois de Paris, avec leur bon sens et l'expérience qui fait partie depuis des siècles de leur patrimoine familial. Bien que cette pièce soit en bonne place dans *La France Juive* de Drumont, on ne la reproduira jamais assez :

En 1767, un arrêt du Conseil du roi vient d'autoriser les étrangers à entrer dans les corps de métiers français, moyennant un brevet accordé par le souverain. Les Juifs de Bordeaux et d'ailleurs y voient immédiatement un moyen de s'ouvrir les portes de Paris et tirent déjà leur plan de campagne. Mais dans le même temps qu'eux, les six corps de marchands parisiens se sont mis sur le pied d'alerte et dépêchent au roi la fameuse « Requête des marchands et négociants de Paris contre

l'admission des Juifs ».

« L'admission de cette espèce d'hommes dans une société politique ne peut être que très dangereuse; on peut les comparer à des guêpes qui ne s'introduisent dans les ruches que pour tuer les abeilles, leur ouvrir le ventre et en tirer le miel qui est dans leurs entrailles. Tels sont les Juifs auxquels il est impossible de supposer les qualités de citoyen que l'on doit certainement trouver dans tous les sujets des sociétés politiques...

Il arrive souvent qu'en voulant s'élever au-dessus des préjugés, on abandonne les véritables principes. Une certaine philosophie de nos jours veut justifier les Juifs des traitements qu'ils ont éprouvés de la part de tous les souverains de l'Europe. Il faut en regarder les Juifs comme coupables, ou paraître reprocher aux souverains, aux prédécesseurs même de Sa Majesté, une cruauté digne des siècles les plus barbares. »

Les Parisiens de 1767 n'avaient pas encore la mémoire percluse par la démocratie !

Ils devaient obtenir rapidement satisfaction, et voir les Juifs formellement exclus de l'arrêt de 1767.

Les Juifs d'Alsace et l'hitlérien Louis XVI

Toutes les mesures dont il a été question jusqu'ici relevaient, je le répète, davantage de la police que de la politique. Elles prévenaient le danger juif, l'empêchaient de s'installer.

Mais depuis l'entrée de l'Alsace dans la patrie française, sous Louis XIV, le problème juif, bien que très judicieusement et énergiquement localisé, se posait à notre frontière de l'Est avec beaucoup plus d'ampleur que partout ailleurs.

Depuis le milieu du XIVe siècle, Srasbourg, imitée par

presque toutes les villes de la province, avait interdit aux Juifs de posséder dans son enceinte un domicile, si modeste et provisoire fût-il. A la tombée de la nuit, la trompe aux Juifs, le Kraüselhorn, leur donnait le signal du départ, et ils franchissaient les portes sans exception.

Dans la journée même, seuls quelques commerces leur étaient ouverts, par exemple celui des chevaux, et ils ne pénétraient dans les murs que moyennant péage spécial.

Louis XIV, fidèle à ses grands principes politiques, avait laissé à l'Alsace tous ses règlements particuliers, y compris bien entendu ceux concernant les Juifs, qui s'accordaient si étroitement avec les convictions de la monarchie. Quelques Juifs recevaient toutefois l'autorisation nouvelle de passer la nuit à Strasbourg (de 1389 à 1681 jamais un Juif n'a couché à Strasbourg) en cas de nécessité prouvée, mais dans les auberges désignées par la police.

Les ordonnances contre les Juifs, pour tout le reste, sont renouvelées en 1708, puis en 1750, et même aggravées. En 1708, pour parer aux fraudes des Juifs qui s'installaient juste aux portes de la ville et se déguisaient, on leur interdit d'entrer sans un sauf-conduit. On défend aux sujets chrétiens, dans un rayon de huit milles autour de Strasbourg, de conclure avec les Juifs quelque affaire ou quelque contrat que ce soit, sauf le commerce des chevaux et bestiaux et pour vendre aux Juifs les objets de première nécessité, commestibles et vêtements.

Ces règlements sont observés avec une telle rigueur, jusqu'à la Révolution, que le premier Juif propriétaire d'une maison à Strasbourg depuis le Moyen Age sera Cerfbeer en 1780. Encore ce gros fournisseur aux armées n'a-t-il acquis cette maison qu'en secret, et quand le fait sera connu, il déchaînera l'indignation de toute la ville qui lui intentera aussitôt un procès fameux à l'époque.

Chez les Juifs de villages, dispersés jusqu'au fond des campagnes les plus écartées, il était malheureusement beaucoup plus difficile de surveiller et de conjurer cette plaie sociale de l'usure, que l'on retrouve de siècle en siècle partout où Israël cotoie des paysans : dans la France du XIII[e] siècle, en Pologne, en Ukraine, en Roumanie, en Hongrie, dans l'Afrique du Nord. Les Juifs opéraient sur les familles trop nombreuses, celles dont la récolte avait été mauvaise, en leur prêtant à d'effarants intérêts, soit en vendant à crédit le cheptel dont ils faisaient le trafic. Toute la paysannerie alsacienne y était passée peu à peu.

La situation, dans le dernier tiers du XVIII[e] siècle, devenait inextricable. Les conflits naissaient à chaque instant. Les Juifs écopaient dans leur peau, se rattrapaient et se vengeaient en procédure. Les Alsaciens s'effrayaient au surplus des arrivages de Juifs allemands. Le dernier recensement accusait en Alsace 19 624 Juifs, chiffre qui paraissait exorbitant.

De tous les monarques qui s'étaient succédés sur le trône de France, Louis XVI était certainement le plus libéral, jusqu'à l'indécision, jusqu'à la faiblesse. Après avoir scrupuleuseument étudié le cas des Juifs d'Alsace, il le règlait à la date du 10 juillet 1784 par des lettres patentes qui passent sur bien des points les lois totalitaires du XX[e] siècle, devant quoi le monde civilisé est tenu, paraît-il, de se voiler la face.

Voici quelques fragments du texte authentique, et qui donnent une idée précise de son énergie :

Article I — « Les Juifs sans domicile en Alsace devront quitter cette province dans les trois mois. Voulons que ceux des dits Juifs qui, après l'expiration du terme fixé par le présent article seraient trouvés dans ladite province, soient poursuivis et traités comme vagabonds et gens sans aveu, suivant la

rigueur des ordonnances. »

Article II — « Faisant très expresses défenses à tous seigneurs et à toutes villes et communautés jouissant du droit de seigneurie d'admettre à l'avenir aucun Juif étranger jusqu'à ce qu'il en ait été par Nous autrement ordonné. »

Article VI — « Très expresse défense à tous Juifs et Juives résidant en Alsace de contracter aucun mariage sans notre permission, même hors des Etats de notre domination, sous peine pour les contrevenants d'être incontinent expulsés de ladite province. »

Article VII — « Cet article frappe de 3.000 livres d'amende les rabbins qui célèbreraient des mariages non autorisés et décrète leur expulsion en cas de récidive. Il est également interdit aux rabbins, comme ils le font sans cesse, d'héberger des Juifs sans passeports. »

Article VIII — « Il autorise les Juifs à prendre des fermes à bail dans les communautés où ils auront été admis, à condition qu'ils y demeureront et qu'ils les exploiteront eux-mêmes. Leur défendons au surplus d'employer des domestiques chrétiens soit à l'exploitation des dites fermes, soit à la culture des dites vignes et terres. »

Articles IX — « Faisons très expresse défense à tout Juif d'acquérir sous son nom ou sous celui d'aucun autre particulier, soit par contrat de vente volontaire, soit par adjudication, soit à titre de cession en payement de rentes ou extinction de capitaux, aucun bien-fonds, de quelque nature qu'il serait, même sous la condition de le revendre dans l'année. Déclarons dès à présent nulles et de nul effet toutes les ventes, adjudications ou cessions de bien-fonds qui pourraient leur être faites, etc... »

Signé : LOUIS.

Scellé du grand sceau en cire jaune.

L'intention de Louis XVI n'était pas, du reste, de limiter sa législation aux Juifs alsaciens. Une anecdote qu'il est difficile de vérifier, mais qui est d'une grande vraisemblance morale, veut qu'en 1787, en chassant dans les bois près de Versailles, Louis XVI ait rencontré un minable cortège de Juifs allemands, loqueteux, éplorés et craintifs, portant sur leurs épaules le cadavre d'un des leurs. On lui expliquait qu'ils le menaient ainsi jusqu'à Paris, au cimetière de Montrouge qu'on venait de leur ouvrir. Jusqu'à l'année précédente, ils n'avaient eu d'autre coin pour enterrer leurs morts, qu'une cour d'auberge de la Villette. Louis XVI s'émut. On assure que de cette rencontre devait naître son idée d'un statut général des Juifs français. Cela est bien, en effet, dans sa nature sentimentale.

Ce statut fut mis à l'étude, la même année, par une commission particulière, que Malesherbes présidait. Nous ne possédons plus le dossier complet, mais ce que nous en connaissons est suffisant pour nous indiquer son esprit. Louis XVI souhaitait améliorer en France la condition physique des Juifs, leur assurer une entière liberté dans leur culte et leurs coutumes, et leur ouvrir différents commerces interdits jusque-là. Mais dans son projet, il stipulait que les Juifs, nation à part, imperméable, ne pouvaient être assimilés à ses sujets français, que ce serait « introduire une nation dans la nation, une nation armée dans une nation désarmée et confiante ». Il maintenait toutes les prescriptions les écartant des charges publiques, et renforçait encore les mesures contre leurs exactions financières, petites ou grandes.

La Révolution ne devait pas lui permettre de poursuivre son œuvre.

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION ET LES JUIFS

La Révolution au service des Juifs

Le lendemain du jour où la Constituante décidait l'émancipation des Juifs, Mme Elisabeth, sœur du roi, écrivait à Mme de Bombelles : « L'assemblée a mis, hier, le comble à toutes ses sottises et ses irreligions en donnant aux Juifs le droit d'être admis à tous les emplois. Je ne puis te rendre combien je suis en colère de ce décret... »

En célébrant cette année le cent cinquantième anniversaire de 89, la République judéo-maçonnique ne manquera pas d'évoquer cet ouvrage des grands ancêtres où elle se reconnaît si bien. Nous lirons à ce propos des colonnes de mensonges et de truismes. Sans les attendre, rétablissons les faits.

Sur la fin du XVIII[e] siècle, la juiverie commençait à bénéficier, dans quelques cercles, de la vague d'attendrissement, des épanchements de la « conscience humaine » annonciateurs des grandes catastrophes. Le sort de la juiverie se liait à celui de l'ère démocratique, qui n'avait pas encore trouvé son nom, dès l'aube de cette ère. Au crépuscule de cette ère, de nos jours, partout où la démocratie a reculé déjà, elle a entraîné les Juifs dans sa retraite.

Un absurde lieu commun, que nous retrouverons chemin faisant, veut que l'antisémitisme soit en toute occasion d'origine germanique. J'espère avoir déjà suffisamment démontré que si la France a pu, durant quatre siècles, faire l'économie de cette colère, de cet irritant souci que l'on nomme l'antisémitisme, c'est qu'elle avait su se garder des Juifs avec beaucoup plus de méthode et d'autorité que les Germains. Quant à la répulsion naturelle, nos pères, nous l'avons vu, l'éprouvaient au moins au même degré. Mais si l'antisémitisme est aussi bien français que germanique, qu'anglo-saxon, qu'arabe, que slave, il y a une idée qui a pris corps d'abord en Allemagne, avec des complicités allemandes : celle de placer les Juifs au même rang que les autres citoyens.

Cela est assez logique si l'on songe à la cohésion, à l'importance qu'avaient pu prendre les colonies juives de l'Allemagne orientale, en contact étroit avec les Jérusalems polonaises et russes, Cracovie, Varsovie, Kiew, foyers, quartiers généraux du judaïsme, sans comparaison possible avec nos somnolentes et minuscules communautés.

L'émancipation civique des Juifs, désagréable d'abord à beaucoup de rabbins d'une pure orthodoxie hébraïque, était la grande affaire du salon berlinois d'Henriette Herz, où fréquentaient l'apôtre de cette émancipation, Moses Mendelsohn, le non-Juif Lessing, qui l'appuyait avec chaleur, et Mirabeau qui la rapporta chez nous dans ses bagages. Cuffier, vrai Rothschild du XVIII[e] siècle, avait déjà fait entrer en fraude un livre du Juif Dhom sur la question. L'idée était assez fausse et dangereuse pour séduire les « philosophes ». Il n'est pas d'antisémite français qui ne sache que l'abbé Grégoire, dès les premières journées révolutionnaires de 1789, s'était fait son champion véhément. Mais les détails de la « libération » sont moins connus. On va voir qu'ils n'allèrent pas tous seuls, et que

sur ce point-là, comme sur beaucoup d'autres, la France monarchique lutta pied à pied.

Les cahiers des Etats Généraux renfermaient d'innombrables doléances des Alsaciens et des Lorrains concernant les Juifs. Thionville, Pont-à-Mousson, Mirecourt, Sarrebourg, Nancy, Nomény, Sarreguemines, Bitche, Boulay, Bouzonville, Dreize, Fenestrange, Strasbourg, Vic entre autres, demandaient que la législation sur les Juifs fût appliquée plus strictement, qu'on limitât leur nombre dans le commerce, en particulier dans celui du fourrage et des grains. Mais dès son premier jour, l'Assemblée Constituante, menée par une poignée de rhéteurs et de démagogues, était prête à faire passer les pires idéologies avant l'intérêt de la nation.

La prise de la Bastille inaugurait la lutte contre les « ennemis du peuple ». Il y avait en Alsace un ennemi avéré du peuple : le Juif. Les Alsaciens, dès le lendemain du 14 juillet 1789, étaient donc tombés sur le Juif à bras raccourcis.

L'abbé Grégoire, curé d'Embermesnil, en Lorraine, député du baillage de Nancy, le premier en date des Français « Juifs volontaires », selon la magnifique notion de Céline, en prend prétexte pour faire à la tribune une intervention passionnée le 3 août 1789.

Les protestations pleuvent bientôt. Dans la séance du 23 décembre 1789, où l'Assemblée, par l'organe de M. de Clermont-Tonnerre, a remis la question sur le tapis, l'abbé Maury réplique au clan pro-juif :

« Le mot juif n'est pas le nom d'une secte, mais d'une nation qui a ses lois, les a toujours suivies, et veut encore les suivre. Ils n'ont jamais été que des manieurs d'argent, ne seront jamais ni laboureurs, ni soldats, ni artisans. Les peuples ont pour les Juifs une haine que leur affranchissement ne manquera pas de faire éclater. Pour leur salut, il ne doit pas y avoir à délibérer.

Ils ne doivent pas être persécutés... Qu'ils soient donc protégés comme individus et non comme Français, puisqu'ils ne peuvent être citoyens. »

L'Alsace, particulièrement menacée, puisqu'elle renferme plus de la moitié de la juiverie de France pousse des cris d'alarme dont on a un écho assez précis dans le rapport non signé, *Les Juifs d'Alsace, lisez et jugez*, paru à point nommé :

« Que le Juif soit citoyen sous tous les rapports où il ne sera pas citoyen nuisible, très bien (habiter partout, posséder sa maison, liberté de son culte, admission dans les corporations des arts libéraux et mécaniques.

Mais qu'en aucun cas le Juif ne soit éligible pour les corps politiques, administratifs et judiciaires. C'est-à-dire qu'il ne soit revêtu d'aucune de ces fonctions importantes et délicates auxquelles doivent toujours présider les principes d'une morale chrétienne.

La jouissance illimitée de tous les droits du citoyen mettrait les avantages de la condition du Juif au-dessus de celle de tout autre Français. Car, d'une part, il moissonnerait l'or en abondance; et, d'autre part, cet or, mettant dans ses chaînes un grand nombre d'esclaves, desquels il dirigerait les suffrages dans les assemblées, lui servirait d'instrument pour s'élever jusqu'au fauteuil du président de la Nation ou bien pour se placer sous les fleurs de lys. »

L'auteur de 1790 prévoyait le ministère Blum !

Les Juifs de Bordeaux, jouant la prudence comme les vieux banquiers en 1936, et qui redoutent déjà la concurrence de leurs sordides frères les askhénazims, assurent eux-mêmes qu'ils se trouvent fort bien de leur condition et ne souhaitent pas en changer.

Brusquement, le 28 janvier 1790, au cours d'un grand débat « passionné et contradictoire », comme on dirait aujourd'hui,

l'Assemblée, qui a déjà toutes les tares parlementaires, la versatilité, l'ignorance, la confusion, proclame citoyens actifs les Juifs de Bordeaux déjà pourvus de leurs lettres de naturalisation française. Le vote a été enlevé par 374 voix contre 224. On repousse la motion d'un député alsacien, Schwends, qui voulait faire préciser dans la loi que l'Assemblée n'entendait pas parler des Juifs d'Alsace dont le nombre s'élève maintenant à 26.000.

Dès que le vote est connu, des manifestations antijuives s'organisent à Bordeaux. En Alsace, les émeutes révolutionnaires se tournent avec une fureur accrue contre les Juifs. On tire des coups de feu sur leurs synagogues, on abat les toits de leurs maisons. Partout les brocards et les échos pleuvent, et l'on demande s'il faudra désormais être Juif pour devenir évêque.

Les Juifs de Paris, cependant, réclament à cor et à cri la citoyenneté pour eux. Mais l'Assemblée, devant les tiraillements que la question soulève parmi ses membres, se fait prier et ajourne la loi définitive sur les Juifs.

Cependant, le 27 septembre 1791, le sieur Duport réclame la citoyenneté active, avec éligibilité pour tous les Juifs, y compris ceux du Comtat Venaissin rattaché depuis peu à la France. Rewbell, suivi par de nombreux députés, élève la voix, rappelle que les Juifs ont en Alsace d'énormes créances dues à l'usure et que l'Assemblée va donc prendre parti contre les victimes. Les extrémistes l'emportent sur ces paroles de raison. Le décret d'émancipation des Juifs est promulgué le 13 novembre 1791. Tous les Juifs résidant en France deviennent citoyens français, sont soumis à toutes les lois et prescriptions régissant les Français. Leur culte religieux reste organisé par eux.

Il ne faut pas oublier la date de ce décret. Comme l'a

montré Pierre Gaxotte, la Révolution était virtuellement finie pour la majorité des Français. Toutes les réformes légitimes et souhaitables étaient accomplies, le peuple était las du désordre, le roi loyalement rallié au régime. Mais pour gagner le pouvoir et s'y maintenir, les Girondins avaient besoin de nouveaux désordres et de nouveaux périls. L'émancipation des Juifs ne faisait sans doute pas partie de leur programme. Dans tous les cas, elle fut décidée par les démagogues effrénés, les bellicistes criminels qui allaient couvrir la France de sang et la précipiter dans la guerre.

Les nouveaux citoyens

Quelle est, dans cette révolution qui les comble, l'activité des nouveaux citoyens ? Ils sont encore trop peu nombreux, tenus dans un mépris trop général pour y occuper les premières loges. On a écrit sur les origines juives de plusieurs précurseurs et grands ténors de la Révolution. N'en tenons donc pas compte. Le Juif est plutôt le comparse oblique et grimaçant du drame.

Nous le retrouvons dans diverses besognes qui lui sont familières et vont le devenir bien davantage. Un Juif de Berlin, Benjamin Veitel Ephraïm, a été dépêché par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, pour travailler les extrémistes de l'Assemblée, obtenir d'eux la rupture de l'alliance franco-autrichienne. Il est lié avec Choderlos de Laclos, Brissot, Barnave, il mène une violente campagne contre Louis XVI et Marie-Antoinette. Cet agent de la guerre et de l'émeute dirige toute une troupe de provocateurs étrangers le jour du massacre du Champs-de-Mars. Son rôle est si flagrant qu'on l'arrête. Mais on se contente de l'expulser. Cet effroyable ennemi du

pays aura la vie sauve, tandis que Chénier périra sur l'échafaud. Telle est la logique des patriotes révolutionnaires.

De nombreux marchands juifs trafiquent avec les biens du clergé. Sous la Terreur, quelques-uns seront pris dans des procès d'agio.

Les Juifs d'Allemagne et de Pologne qui accourent en bande s'y signalent aussitôt débarqués à Paris par leur hâte à dénoncer les aristocrates et les prêtres rebelles, à faire leur propre publicité. L'un d'eux, Zalkind Hourwitz, venu de Lithuanie, se mêle de devenir journaliste, avec quelques rudiments de Français. Léon Kahn, qui a raconté par le menu tous ces épisodes de la Révolution chez les Juifs, admire l'intelligence et l'humour d'Hourwitz. Ces qualités ne transpercent guère dans les fragments qu'ils nous livre des colonnes barbouillées par le youtre à *La Chronique de Paris*, à *L'ami des Lois*, au *Patriote français*. Nous n'y voyons guère que la haine, le mensonge, truffés de grossières facéties de ghetto. Il faut citer Hourwitz parce qu'il inaugura le journalisme juif de Paris. Cet estimable précurseur des Lecache, des Gombault, des Lévy, des Rosenfeld, des Herrmann, avait déjà la vocation au plus haut chef : mouchardage, chantage, provocation, bellicisme.

Un certain nombre de Juifs s'est enrôlé dans la Garde Nationale, où l'on a tous les plaisirs de la chasse aux suspects. Quant aux frontières et aux armées en bataille, un des très rares documents qui y relatent leur présence est un décret pris par Laurent, représentant du peuple près l'Armée du Nord, le 16 messidor an II, devant le pullulement des espions et détrousseurs de cadavres juifs :

« Il est interdit aux Juifs de suivre l'armée sous peine de mort. Les généraux, les commandants des postes de l'armée et le comité de surveillance de la commune de Mons recevront les

dénonciations contre les contrevenants, et les feront arrêter sur-le-champ pour être exécutés dans les 24 heures. »

Ce représentant ne serait guère dans le ton à l'intérieur. Les Jacobins déclarent « que la République ne connaît plus le mot juif, puisqu'il ne sert plus à nommer un peuple, mais une secte; or, la République ne connaît plus les sectes et ne prétend déporter les sectateurs que quand ils troublent l'ordre national ».

Si quelques Juifs devaient monter à l'échafaud, il faut ajouter tout de suite que ce fut en qualité de « trotzkystes », de vipères lubriques déshonorant la Révolution par leurs outrances. Du moins Robespierre en jugeait-il ainsi pour Jacob Pereyra, de Bayonne, arrivé à Paris en 1790, membre influent du premier club des Jacobins sans-culotte, exécuté en compagnie de son ami Hébert, et de Louis-Isaac Calmer, fils d'un riche Juif naturalisé sous Louis XVI, féroce sans-culotte lui aussi, condamné à mort sous la Terreur pour agio et « despotisme ». Pour être complet, on doit dire qu'un de ses frères, Louis-Benjamin, fut lui aussi guillotiné, mais sous le chef d'intelligence avec le clan royaliste. Il n'y avait pas, en pleine terreur, d'accusation portée plus au hasard. Si Louis-Benjamin marqua une véritable et périlleuse reconnaissance à la monarchie qui avait favorisé sa famille, son cas est à coup sûr unique dans les annales de la Révolution.

Napoléon et les Juifs

Nous allons assister à une dernière tentative légale pour fixer la condition des Juifs en comptant sur la réalité du judaïsme au lieu de la nier comme les bruyants imbéciles de 1791. Cette tentative devait être le fait de Napoléon. Il y avait

en lui trop de grandeur pour qu'il ne ressentît pas la bassesse de tant de Juifs.

La population juive, au début du règne de Napoléon, s'élève à 79 000 âmes environ, plus les Juifs de territoires hollandais nouvellement annexés qui n'ont pas été recensés. Si l'on en retranche les Juifs des départements allemands et italiens (Mayence, Trèves, Coblence, Crefeld, Turin, etc.), on trouve 46 000 Juifs sur le territoire de la France actuelle. Selon les documents officiels de 1808, Paris compte 2733 Israélites; la Gironde, 2531; les Landes, 1598 (Juifs portugais); les Bouches-du-Rhône, 948; le Gard, 425; le Vaucluse, 631 (Juifs du Pape); la Moselle, 6506; la Meurthe, 3489; la Meuse, 405; le Haut-Rhin, 9915; le Bas-Rhin, 16155 (Juifs allemands). Tous les autres départements ont moins de 400 Juifs. Il n'y en a pas plus de 195 à Lyon. En Bretagne, en Normandie, dans le Centre, on compte à peine une vingtaine de Juifs par département.

Napoléon avait vu sur place les juiveries de Bohême et d'Autriche, celles de cette admirable Alsace, de cette admirable Lorraine, qui lui fournissaient tant de ses plus beaux soldats. Entre ses généraux messins, colmariens, strasbourgeois, ses grenadiers, ses cavaliers, et une tourbe de brocanteurs, d'escrocs, de regrattiers juifs rebelles à toutes les lois, il était difficile que l'Empereur hésitât.

Il s'était enquis sur place de l'état de l'Alsace où, depuis les décrets de 91, la mainmise juive devenait une véritable obsession. Les Juifs exigeaient 1 fr. 50 comme intérêt de 24 francs par mois, sans laisser de preuve de ces taux usuraires. Chaque année on faisait en Alsace pour 1 500 000 francs de ventes forcées dont 85 % à la requête des Juifs. De l'an VII à janvier 1806, leurs créances hypothécaires étaient passées à 21 millions. Enfin, ils fraudaient l'état civil, changeaient de nom dans chaque ville pour échapper à la justice et surtout à la

conscription. Sur 66 Juifs de Moselle devant faire partie du contingent, aucun n'avaient servi.

Napoléon fait donc étudier la question par un de ses jurisconsultes les plus fameux et les plus objectifs, Portalis, qui établit un mémoire détaillé :

« En assimilant sans précaution les Juifs à tous les autres Français, on a appelé une foule de Juifs étrangers qui ont infesté nos départements frontières et on a point opéré sur la masse des Juifs plus anciennement établis en France les heureux changements que l'on se promettait du système de naturalisation qui avait été adopté. A cet égard, les circonstances présentes parlent suffisamment d'elles-mêmes. »

On ne pouvait faire critique plus exacte et plus impartiale des décrets révolutionnaires.

La décision de Napoléon est prise. Il déclare lui-même :

« Je fais remarquer de nouveau qu'on ne se plaint point des protestants, ni des catholiques, comme on se plaint des Juifs. C'est que le mal que font les Juifs ne vient pas des individus, mais de la constitution même de ce peuple. Ce sont des chenilles, des sauterelles qui ravagent la France... Il faut assembler les Etats généraux des Juifs. Je veux qu'il y ait une synagogue générale des Juifs à Paris. Je suis loin de vouloir rien faire contre ma gloire et qui puisse être désapprouvé par la postérité. Il y aurait de la faiblesse à chasser les Juifs, il y aura de la force à les corriger. »

L'Empereur méprisait les Juifs. Mais au faîte de sa puissance, vainqueur de tant de souverains spirituels et temporels d'Europe, il s'estimait assez fort pour les réduire à ses propres volontés. Son projet s'appuyait sur un dessein très vaste : s'appuyer pour conduire et modeler les hommes sur la force que représentent les différents cultes et leurs ministres. Pour fondre les Juifs dans la société française, il lui semblait

nécessaire de s'assurer d'abord l'alliance des rabbins.

En date du 30 mai 1806, il décida donc la réunion de ces « Etats généraux juifs » qu'il souhaitait, c'est-à-dire de la plupart des notables israélites, assemblés en corps officiel.

L'assemblée juive se réunissait le 26 juillet 1806, composée des notabilités d'Israël en France et de quinze rabbins sous la présidence d'Abraham Furtado, de Bordeaux. Pasquier, Portalis et Molé suivaient les séances en qualité de commissaires du gouvernement. Ils devaient rester froids et méfiants.

Napoléon, comptant dicter secrètement ses opinions aux Juifs pour les arracher à leurs coutumes et à leurs défauts, leur avait adressé un interrogatoire :

« La soumission aux lois de l'Etat en matière civile et politique est-elle un devoir religieux ?

La polygamie et le divorce sont-ils généralement consacrés et licites chez les Hébreux.

Leur est-il permis de répondre aux appels du service militaire, de cultiver la terre, de s'occuper de travaux mécaniques ?

Les Juifs regardent-ils les chrétiens comme frères ou comme étrangers ?

L'usure est-elle autorisée à l'égard des nations étrangères ? »

Plusieurs de ces questions s'opposaient adroitement aux préceptes connus du Talmud. Les Juifs, après mûres délibérations, où les rabbins se montrèrent fort réticents, et sans doute de nombreuses tractations secrètes, répondirent que le Juif ne pouvait avoir plusieurs femmes, qu'il pouvait divorcer après sentence des tribunaux, que les rabbins ne voyaient pas d'un bon œil les mariages entre Juifs et chrétiens, qu'un Juif épousant une chrétienne restait toujours un Juif, que la France était la patrie des Juifs, les Français leurs frères, qu'ils

réprouvaient l'usure et que les Juifs devaient faire n'importe quel métier.

Sur ces réponses jugées satisfaisantes, Napoléon, rompant avec les usages du XVIIIe siècle, décide que la religion judaïque est reconnue par l'Etat à l'égal des autres cultes. Un grand Sanhédrin de France, formé de soixante-dix membres, est constitué. Il sera convoqué pour la première fois le 4 février 1807. L'Empereur entend que le Sanhédrin ressuscité fasse désormais la leçon au peuple juif selon les réponses qui ont été fournies. Il voudrait même que les rabbins engagent les Juifs à devenir de préférence soldats...

La faveur de Napoléon est immense. La religion juive n'en avait jamais obtenu de semblable depuis le début de l'ère chrétienne. Le premier travail du Sanhédrin est d'énumérer dans un long plaidoyer les excuses à l'usure que pratiquent « quelques Israélites » et pour se rouler surtout aux pieds du grand empereur, en l'accablant d'hyperboles bibliques.

« L'arche sainte, battue par des siècles de tempête, chante le rabbin Sinsheim, cesse d'être agitée. »

« Grâces soient rendues au Libérateur du peuple de Dieu.

Grâces soient rendues au Héros, à jamais célèbre, qui enchaîne les passions humaines, de même qu'il confond l'orgueil des nations. »

Le rabbin Abraham de Mantoue improvise toute une ode en Hébreu :

« C'est du plus grand des monarques que je chanterai les exploits, d'un mortel dont nul jusqu'ici n'égale la splendeur. Tous les princes devant lui, me paraissent dépouillés de leur éclat, leur grandeur devant la sienne n'est plus et s'évanouit dans le néant. »

Mais les Juifs de l'étranger étaient bien loin de s'associer à ces effusions lyriques. Un Juif anglais écrit au Sanhédrin :

« Quels suffrages avez-vous obtenu des communautés juives étrangères à la France ? Nos frères de Constantinople, d'Alger, de Bagdad, et de toutes les contrées qui ne sont point soumises à la domination française vous ont-ils envoyé des députés ? Ont-ils approuvé vos décisions ? En Angleterre, ils repoussent également votre doctrine religieuse et politique. »

On ne peut faire entendre plus clairement la voix de la nation juive. Nous ne connaissons pas la réponse du Sanhédrin, mais il nous est facile de la deviner par les confidences du rabbin Drach, parues moins de quarante ans plus tard dans son livre *Harmonie entre l'Eglise et la synagogue :*

« Outre que les décisions du Sanhédrin sont peu connues du commun des Juifs, ils ne les ont jamais prises au sérieux, sachant bien qu'elles avaient été dictées sous la pression de la crainte qu'inspirait la colérique volonté de fer du sabre de Marengo... Les exemples de ces décisions doctrinales sont devenues extrêmement rares. Les Juifs ne se soucient pas de la publicité de cette mauvaise plaisanterie. »

En d'autres termes, la juiverie s'emparait avec allégresse des avantages accordés, jouait la comédie du loyalisme, mais les désirs de Napoléon n'avaient aucune prise. Il était impérialement roulé.

Napoléon ne va pas tarder à s'en apercevoir. Le 7 mars 1808, par deux décrets, il institue l'organisation légale du culte juif et la protection de ce culte. Mais un troisième décret vient répliquer aux exactions et aux escroqueries juives qui n'ont fait que se multiplier dans tous les départements de l'Est durant les derniers mois. Depuis un décret de mai 1806 pris en faveur des paysans de l'Est et qui ordonnait de surseoir à toute exécution de jugement contre ces paysans en cas de poursuites intentées par les Juifs, ces derniers avaient substitué aux conscriptions hypothécaires des contrats de vente avec faculté de réméré. Ce

qui leur permettait de devenir encore plus facilement propriétaires des terres de paysans ruinés par l'usure. Telle était la première preuve de bonne volonté fournie par la juiverie à son bienfaiteur.

Le décret de 1808, pris pour dix ans, interdit aux Juifs non domiciliés dans le Haut-Rhin et le Bas-Rhin de s'installer dans ces départements.

Les tribunaux sont autorisés à accorder des délais aux débiteurs pour toutes créances juives, même non-usuraires. Ils peuvent annuler les créances juives sur des incapables, des mineurs, des militaires non autorisés par leur chef.

Toutes lettres de change, tous billets à ordre, toutes obligations ou promesses, souscrites par des commerçants au profit d'un Juif, n'auront de valeur qu'autant que le porteur prouvera que la valeur a été fournie *entière et sans fraude.*

Les tribunaux devront réduire toutes créances avec accumulation d'intérêts à plus de 5 %, annuler celles à plus de 10 %. Les Juifs ne pourront prêter en nantissement que si le versement des espèces par les Juifs est constaté par acte notarié.

Aucun Juif ne peut se livrer à un commerce ou négoce sans avoir reçu une patente spéciale du préfet du département, attestant que ce Juif ne s'est pas livré à l'usure, et que le consistoire prouve sa bonne conduite et probité. Les contrats ou obligations souscrits au profit d'un Juif non-patenté pourront être revisés.

Ces mesures sont rétroactives.

Les Juifs, enfin, ne peuvent fournir de remplaçants au service militaire. Le service militaire est obligatoire pour eux personnellement.

Les Juifs de Bordeaux et du Sud-Ouest sont exemptés de ces mesures s'ils n'ont donné sujet à aucune plainte.

L'Empereur a très longuement médité ces décrets. Ses

mesures si précises sont un incomparable témoignage sur l'improbité des Juifs et l'ingéniosité qu'ils y dépensent. Mais les Juifs qui ont maintenant solidement pris pied en France et entendent bien n'y plus souffrir la moindre entrave se récrient sur « l'infamie » du décret. Le libérateur du peuple de Dieu est incontinent rejeté parmi les bourreaux « dignes du Moyen Age ».

La politique juive de Napoléon avait été à la fois grandiose et vague. Elles participait des impulsions violentes du grand homme et de ses vues rapides du réel, de sa générosité foncière que l'on ne rappellera jamais assez, et des chimères qui, sur ce point comme sur plus d'un autre, formaient chez lui l'héritage de la Révolution.

S'il avait fort bien observé les caractères visibles du peuple juif, il semble qu'il en ait méconnu la nature profonde puisqu'il nourrit cette illusion de la transformer, à quoi cinquante souverains spirituels et temporels avaient renoncé avant lui. Fort de son prestige, et au besoin de quelques escadrons de ses vétérans, il eût bien mieux servi le pays en restaurant les principes essentiels de la politique juive des rois : limitation du nombre des Juifs, exclusion des Juifs de la communauté civique des Français.

En centralisant et en consacrant l'organisation religieuse des Juifs, il les a pourvu au contraire d'un puissant instrument d'unité et d'activité nationale.

Il est vraissemblable que si sa destinée lui eût accordé en 1815 vingt années encore de règne et de paix, il fût revenu sur le problème, à la lumière de l'expérience qu'il en avait acquise.

Son œuvre, dans ce qu'elle comportait de restrictif, devait disparaître avec lui. Sous la Restauration, en 1818, de nombreux députés réclamèrent le renouvellement du décret de 1808 qui arrivait à expiration, en le renforçant même de

précautions nouvelles : suspension de toute vente à réméré par les Juifs, l'interdiction pour les Juifs du commerce des bien-fonds. Certains, dont le marquis de Latier, député de la Drôme, demandaient de confiner les Juifs dans les communes qu'ils habitaient à la Révolution, de limiter leur nombre, d'interdire le mariage aux femmes avant 25 ans, d'interdire même aux Juifs toute action en justice. Leur réquisitoire faisait état une fois de plus des filouteries incessantes et systématiques des Juifs d'Alsace et de Lorraine.

La Chambre des Pairs repoussa toutes leurs demandes en même temps que la prorogation du décret. La dernière trace de différence civique entre les Juifs et les Français était effacée par la loi.

CHAPITRE III

L'ANTISÉMITISME

Le XIX[e] siècle français, aussitôt après la chute de l'Empire, a vu apparaître deux phénomènes inséparables l'un de l'autre, causes et effets s'y entrecroisant et se confondant : Le Juif ne cesse de gagner en nombre et en force, et l'Etat n'esquisse plus contre lui la moindre défense.

Le Juif se multiplie et se gonfle parce qu'il sent le champ libre devant lui : l'Etat lui laisse ce champ libre parce qu'il commence à compter avec cette force juive.

Il n'y a pas trente ans que le Juif a été extirpé de son ghetto moral, et déjà, c'est lui le véritable vainqueur de l'énorme aventure révolutionnaire et guerrière que l'Europe vient de traverser. Drumont l'a dit en termes magnifiques, et il faut citer au moins la fin de sa période où se bousculent l'héroïsme de Charlotte Corday, des soldats de Sambre et Meuse, des Chouans, des grognards, des hussards de Lutzow, les charges de Lasalle et de Murat, les discours de la Gironde et de la Montagne, les ruses de Talleyrand, le génie de Napoléon : « Tout cela aboutissait à un compte de liquidation. Ce formidable mouvement humain venait finir dans la *Judengasse* de Francfort. L'homme du moment était un Juif servile et rampant encore, qui disait : « Y affre moyen » ou « y affre bas moyen ».

« Les Aryens s'étaient entretués pendant vingt-cinq ans pour mettre au pinacle un Sémite à mine abjecte qui, pendant qu'on se battait, rognait paisiblement des ducats. »

Drumont le nomme Rothschild, tout court. Refaire l'histoire, même très esquissée de cette entité fabuleuse, nous emmènerait trop loin. On se contentera d'en indiquer la grande souche, symbole classique mais toujours étonnant de la juiverie internationale. Le fondateur de la dynastie était le changeur Mayer-Anselme Rothschild, de Francfort, agent du prince électeur Guillaume de Hesse-Cassel, qui établit sa fortune dans de fantastiques spéculations nées de la guerre entre 1806 et 1812. Parmi ses fils, Anselme-Mayer lui succéda à Francfort même. Salomon fut chargé d'aller conquérir Vienne. Nathan, décuplant sa fortune en jouant à la baisse au moment de Waterloo après avoir semé la panique en bourse par de fausses nouvelles, alla établir à Londres la branche anglaise. Charles s'installa à Naples. Paris échut à James, le premier de nos Rothschild; mort en 1868. Ne croirait-on pas assister au partage du Bas-Empire romain ?

La juiverie portugaise, de son côté, donne naissance à la dynastie des Pereire.

Les gouvernements de la Restauration, et surtout de la monarchie de Juillet, vont puiser sans répit dans ces colossaux coffres-forts. Il est excellent de faire servir cette masse de capitaux à de grandes entreprises, telles que les chemins de fer, dont les Pereire sont les grands financiers. Mais la faute irréparable, pour l'Etat, est de se mettre finalement sous la tutelle de ces capitaux. Cette faute sera entièrement consommée sous Louis-Philippe.

Par la toute-puissance de ces seigneurs, le mot « juif » devient officiellement malsonnant, proscrit. Toute question juive est aussitôt résolue dans le sens le plus favorable par

l'Etat. Les gouvernements de Louis XVIII et Charles X prennent parti pour les Juifs dans une espèce d'escroquerie rabbinique, la liquidation des dettes contractées par les communautés juives et que les Juifs refusent de payer. Napoléon n'avait pas voulu rémunérer le culte juif. Il est doté par l'Etat comme les autres cultes, en 1831. A ce propos, les députés parlent longuement du progrès, de la liberté de conscience. En même temps, sous la pression de Rothschild, le gouvernement abroge l'inscription obligée des Juifs sur les rôles du Consistoire, mesure si précieuse qui constituait l'état civil d'Israël. Désormais, quelque soit la densité de l'envahissement, le nombre des Juifs de France pourra toujours être mis en discussion.

Depuis Napoléon, les Juifs devaient prêter en justice le serment *more judaïco*, c'est-à-dire selon le rite hébraïque et devant un rabbin. Certains Juifs avaient dit, en effet, que le serment chrétien ne les liait pas. Un Juif de Nîmes, petit avocat de maigre talent, qui a su devenir député de Chinon et est en train de se pousser dans la gauche parlementaire, Isaac-Moïse-Adolphe Crémieux, entreprend de faire abolir ce serment « qui anéantit à la fois la liberté devant la loi et la liberté des cultes ». La vérité est que les Juifs ne veulent pas être liés devant la loi française par un serment de leur religion capable d'engager leur conscience.

Les réactions des chrétiens ne manquent pas. De nombreux journaux indépendants, *le National, l'Univers, la Quotidienne* abritent les anecdotes, les articles où les Juifs n'ont pas le beau rôle. Le faubourg Saint-Germain leur est presque entièrement fermé. Différentes brochures sur *l'histoire édifiante et curieuse de Rothschild Ier, roi des Juifs*, ont un vif succès sur les boulevards. Cela reste cependant du domaine de l'épigramme, de l'écho. On se divertit du Juif plutôt que l'on ne s'en indigne.

Dans la littérature, chez les poètes, au théâtre, le Juif se voit presque toujours gratifié de l'épithète d'abject, de menteur, d'affreux. Baudelaire note par boutade dans son journal intime : « Belle conspiration à organiser pour l'extermination de la race juive. »

Un observateur tel que Balzac ne pouvait oublier le rôle tout nouveau du Juif dans sa peinture de la société. Plus perspicace que la plupart des écrivains, il décèle la sordidité des origines chez ces potentats de l'or d'Israël. Le baron de Nucingen, Juif alsacien, traverse toute son œuvre, avec son baragouin infâme et si bien noté, ses faillites dont il sort plus prospère, ses millions, sa férocité, sa roublardise, sa lubricité dans un corps lourd et croulant. Le personnage, d'une peinture si précise au physique comme au moral, est manifestement inspiré par les Rothschild.

La bibliothèque de l'hébraïsme s'accroît, mais pour la plupart d'études des origines, de compilations purement historiques ou théologiques.

En 1846, paraît cependant un bouquin qui tranche sur l'apathie ou la complicité quasi générale, *les Juifs rois de l'époque*, d'Alphonse Toussenel. Ce Toussenel est un zoologiste paisible, savant et de talent, qui étudie patiemment la vie des oiseaux. Mais il a participé aux associations phalanstériennes de Fourier. Il a puisé des théories sociales assez fumeuses, par endroit extravagantes, à d'autres assez singulières par leur mépris de la démocratie. On trouve chez ce national-socialiste du romantisme une surprenante justification du despotisme :

« Cherchez les noms les plus odieux de l'histoire, les règnes les plus maudits par les poètes, ceux de Tibère, de Néron, de Louis XI, de Richelieu, et vous verrez que jamais les malédictions du peuple contemporain ne se sont associées à ceux des écrivains... Cela prouve que le peuple souffre peu des

plus fougueux excès du despotisme... La tyrannie des monarques s'exerce dans une sphère où le travailleur n'arrive pas. »

Toussenel, qui se récriait encore sur « l'impuissance parlementaire », avait vraiment des côtés de précurseur. Mais il considérait trop les Juifs du seul point de vue de l'argent, il faisait du mot « juif » une sorte d'abstraction morale englobant tous les gros financiers. Le nombre des Juifs était encore trop restreint pour que les prévisions de Toussenel pussent vivement frapper les esprits.

La montée des Juifs

On applaudit à l'Opéra Meyerbeer et Halévy, et seuls quelques musiciens plus ou moins jaloux semblent se rappeler l'origine de ces faiseurs vulgaires et adroits, tel Rossini qui se demande « si les Juifs ne finiront pas bientôt leur sabbat ». Le Paris des lettres adopte Henri Heine qui séduit par ses paradoxes, ses improvisations de poète : « Comment, se demande-t-on, peut-on être Allemand et avoir autant de caprice et d'esprit ? » Pendant ce temps, l' « Allemand » déchire à belles dents l'Allemagne qui l'a vomi, griffe la France qui lui « a tout ouvert » , conspire contre nos ministres, attaque notre politique extérieure, cependant qu'il émarge aux fonds secrets de Guizot. Il professe que les « communistes sont le seul parti en France qui mérite une observation attentive ». Il s'éprend du jeune Karl Marx qui vient de fuir Cologne où il était sous la surveillance de la police. Ils collaborent tous deux à une feuille allemande de Paris, le *Vorwaertz*, torchon provocateur, farci d'aigrefins et d'espions, et qui a été fondé avec l'appui financier de Meyerbeer. Ne dirait-on pas l'histoire des feuilles de

l'émigration juive aujourd'hui ?

L'Allemagne est à ce point insultée dans le *Vorwaertz*, que les autorités françaises en expulsent les collaborateurs, Marx y compris. Seul Heine est épargné. Il s'acoquine aussitôt avec un nouveau Juif allemand rôdeur et destructeur, Lassalle. Jusqu'au jour où la drogue et la vérole le cloueront paralysé sur un fauteuil, cet être bourbeux, qui fut pourtant naguère un artiste, croupira dans le pire ghetto révolutionnaire, rabbins fanatiques, journalistes rouges, que l'Allemagne antisémite rejette sur Paris. Ses amis les poètes français s'en doutent-ils ?

Cette clique d'émigrés, de cervelles haineuses et anarchiques, mêlée aux agitateurs balkaniques, italiens, polonais dont Paris est devenu le quartier général, joue un rôle tortueux, mais très actif dans la Révolution de 1848.

Il y a un mot de Proudhon sur cette lamentable équipée quarante-huitarde, où la sottise, la démagogie et la lâcheté se donnent la main : « La France n'a fait que changer de Juifs. »

Les Alsaciens en ont du moins profité pour sauter sur les usuriers juifs, et leur reprendre, fusil au poing, leurs gages et leurs billets. On les acquitte à Colmar au milieu des applaudissements de la foule, après une plaidoierie de M. de Sèze, qui est un réquisitoire implacable contre les Juifs.

Israël n'aime pas Napoléon III dont les vélléités de dictature l'inquiètent. Il lui faut désormais la république à tout prix.

Les Juifs n'auront pourtant rien à regretter de cet empire humanitaire et si faible sous ses apparences. Leurs congénères arrivent toujours plus nombreux, fascinés par le train des affaires qui n'a jamais mieux marché dans ce Paris métamorphosé.

La juiverie s'attaque surtout à la presse, où l'on voit poindre les Arthur Meyer, les Albert Wolff, les Henry Bauer, tous insipides, et les Dollinger, les Cerf dans la publicité. Dans les

dernières années du régime, ce sera sur Paris un véritable afflux de Juifs allemands.

En 1860, Crémieux, réalisant une de ses grandes idée, fonde à Paris ce gigantesque instrument du nationalisme juif qui se nomme l'*Alliance israélite universelle.*

L'Alliance se manifeste aussitôt en obligeant la France à se jeter tête baissée dans ce qui la concerne le moins. Avant même d'avoir trouvé sa forme définitive, elle a pressé notre intervention dans l'affaire Mortara qui envenime les rapports entre le Vatican et la France. La servante chrétienne d'une famille de Juifs bolonais, les Mortara, a baptisé en secret leur petit garçon qui lui semblait en danger de mort. Le Saint Office, quand il l'apprend, enlève l'enfant à ses parents pour lui donner une éducation catholique. Pie IX regrette le zèle du Saint Office, mais refuse de rendre l'enfant à la famille, tout en l'autorisant à le voir aussi souvent qu'ils le veulent. Les journaux de Paris font retentir la clameur indignée de la conscience universelle. André Bellesort, dans son vivant ouvrage sur *la société française sous Napoléon III* a noté que seul Veuillot avait soutenu la position du dogme catholique :

« L'Eglise défend aux Juifs, ses hôtes, de garder dans leur maison des domestiques chrétiens. D'autre part, elle considère que le baptême nous rend ses enfants. Mortara père, qui avait enfreint la loi, s'est vu appliquer la loi. »

Le Juif a si bien su travailler la sensibilité des Français, qu'entre le Vénitien vassalisé par l'Autriche sur son propre sol, et le youtre vagabond s'abattant sur les biens de pauvres paysans, elle n'est plus capable de distinguer. Crémieux peut s'agiter en plein jour sans que quiconque s'avise de signaler ses exorbitantes manœuvres, d'en apercevoir le caractère furieusement national. La France apprend à devenir le soldat du droit des Juifs.

Drumont

On sait que par un extraordinaire symbole, l'un des premiers actes législatifs de la Troisième République a été l'émancipation des Juifs d'Algérie, déclarés citoyens français. On doit ce décret, signé le 24 octobre 1870, à Crémieux, devenu ministre de la justice du gouvernement provisoire.

L'émancipation des Juifs sera la cause majeure du grave soulèvement indigène, difficilement réprimé, qui endeuillera l'Algérie quelques mois plus tard. Tous les rapports de militaires qui, eux, connaissent l'âme musulmane, sont concordants sur ce point.

« Le décret d'assimilation a été la cause déterminante de l'insurrection, les Musulmans en ont été extrêmement froissés... Les indigènes musulmans furent écœurés de voir élever à la dignité de citoyens français leurs ennemis séculaires, des gens qu'ils considèrent comme lâches, serviles et méprisables. » (Amiral de Guyedon.)

« Le décret de M. Crémieux sur la naturalisation des Juifs mit le feu partout. » (Général Ducrot).

Après soixante-neuf ans de république, le décret Crémieux constitue toujours pour nous un grave danger dans l'Afrique du Nord. Et cependant, Albert Sarraut vient encore de le renforcer par ses dernières ordonnances.

Nombre de Juifs allemands, suivant l'exemple d'Offenbach, se sont éclipsés dès le début de la guerre, mais ils reparaîtront sitôt la paix faite.

Les Juifs trouvent surtout un remarquable alibi dans l'annexion de l'Alsace-Lorraine. De nombreux Alsaciens, plutôt que de subir la domination allemande, quittent leur province natale et leurs biens pour venir se fixer à l'intérieur. Une pareille fidélité leur vaut la sympathie de tous. Les Juifs se

hâtent d'en profiter, et l'on voit, en 1871 et en 1872, fondre sur toutes les villes de l'Est et sur Paris, une nuée de Dreyfus, de Blum, de Herzog, de Hirsch, aux yeux embués de larmes, couverts de cocardes tricolores, et qui ne voulaient pas vivre sous d'autres drapeaux que celui de « la patrie ».

Cependant, la France, trempée par l'épreuve se ressaisit. L'idée de revanche domine. Le prestige de l'armée, loin d'avoir été entamé par la défaite, grandit. Selon le mot de Bainville, « la démocratie fait antichambre ». Sur le plan politique, cela ne se traduit malheureusement que par une république votée à une voix de majorité, par des manœuvres de conservateurs médiocres qui ne détiennent le pouvoir que pour le livrer par morceaux à la gauche et à l'extrême-gauche vaincue après la Commune et la désastreuse paix.

Mais la santé morale du pays est meilleure, et comme il arrive toujours dans ces cas-là, les citoyens redécouvrent le danger juif. Ils y ont d'autant moins de peine que l'afflux juif se précipite. Aux alentours de 1880, on compte environ 40 000 Juifs dans Paris (680 décès à l'état civil en moyenne par an). Ce chiffre nous paraît enviable aujourd'hui, mais il avait de quoi effrayer des hommes qui avaient pu passer leur enfance dans une ville où l'on comptait moins de 10 000 Juifs.

Une grave affaire aide encore à ouvrir les yeux : le krach de l'Union générale. L'Union générale était un essai de la droite catholique pour créer une grande banque, concurrençant les maisons juives, échappant à leur influence. Que des maladresses aient été commises dans la gestion de l'entreprise, cela n'est pas douteux. Mais les manœuvres réitérées et conjugées des Juifs contre cet adversaire qui s'annonçait redoutable avait été la cause essentielle de la situation difficile où l'Union générale se trouva après de brillants débuts. Au commencement de 1882, un crédit de 25 millions de francs

était nécessaire pour remettre la banque à flot. L'assemblée générale convoquée devait en apporter 50. Le cap était donc doublé. Mais deux jours avant l'assemblée, un magistrat juif, Loew, sous le ministère d'une créature des Rothschild, Léon Say, faisait arrêter le président de l'Union générale. La faillite fut surtout cruelle pour la petite bourgeoisie.

La France, désormais, est mûre pour l'antisémitisme. On ne pouvait parler d'antisémitisme sous l'Ancien Régime où le sort des Juifs était règlementé comme on l'a vu. La méfiance des chrétiens signalait à l'autorité les manquements effectifs ou probables à cette règle. C'était l'antisémitisme serein, l'antisémitisme d'Etat, celui que nous avons inscrit à notre programme politique. L'antisémitisme tel qu'on l'entend chez nous depuis bientôt soixante ans, l'antisémitisme aigu, l'antisémitisme social, naît de l'affaiblissement et de la complicité du pouvoir, et de l'installation manifeste de la nation juive à l'intérieur d'un pays, l'un des phénomènes n'allant guère sans l'autre.

Tout est près dans la France de 1886 pour l'explosion de l'antisémitisme.

Rien ne le montre mieux que le succès presque immédiat et vite colossal de la *France juive* d'Edouard Drumont. Les deux gros tomes se vendent par centaines de milliers d'exemplaires. Pour qu'un livre ait une pareille diffusion, il faut qu'il réponde à un besoin profond et urgent.

Drumont, né dans la petite bourgeoisie parisienne, dépourvu de toute fortune personnelle, est un journaliste brillant, connu, rompu à son métier. Son passé est irréprochable. Il jouit d'une superbe santé physique et intellectuelle. Au moment où il lance la *France juive*, qui décidera de sa renommée et de son destin, il arrive à la pleine maturité, il a quarante-deux ans.

Ses ennemis l'ont naturellement jugé grossier, lourd, et on verra un écrivain aussi empêtré, morne et pédantesque que Zola lui refuser toute qualité littéraire. Dans la réalité, Drumont est un homme de grand talent. Il possède la couleur, le relief, le don de la période irrésistible en même temps que du raccourci tranchant. Il n'a participé à aucune chapelle littéraire. Aussi sa langue est-elle bien meilleure, dans une bien plus saine tradition que celle de la plupart des naturalistes et impressionistes de son temps. Il sait admirablement dépeindre les événements et les hommes, aussi bien par l'intérieur que par l'extérieur.

En 1939, un tiers de la France juive, tout en gardant sa valeur documentaire, a vieilli. C'était la part du journalisme, de l'actualité immédiate : portraits de comparses dont l'avenir ne retiendra rien, faits-divers qui enflamment une génération et laissent la suivante insensible. Drumont, il faut le dire, n'est pas assez difficile sur le choix de ses documents. Non pas que ses erreurs soient fréquentes. On est même surpris du petit nombre de coups portés à faux dans un ouvrage aussi considérable. Mais il met un peu trop — il mettra surtout dans la suite — sur le même plan que d'énormes scandales, des potins, des échos qui, s'ils expriment une vérité ambiante, seront assez difficiles à prouver mot pour mot.

Au regard de ce qui s'est passé depuis vingt ans, en France et dans le monde, de Trotsky à Bela Kun et à Léon Blum, de la presse et de la radio françaises à la finance et au cinéma d'Amérique, des ruines accumulées par Israël jusqu'à son bellicisme furibond, du Berlin de 1925 au Paris de 1939, Drumont n'avait en 1886 qu'une matière encore bien mince.

Il lui est arrivé de chercher à la grossir. Mais il en avait le droit, parce qu'il découvrait très clairement l'étendue qu'allait prendre un danger très réel. Drumont aura été avant tout un

visionnaire.

On ferait un admirable recueil de ses aphorismes :

« Le malheur du Sémite — retenez bien cette observation fondamentale en mémoire de moi — est qu'il dépasse toujours un point presque imperceptible qu'il ne faut pas franchir avec l'Aryen.

L'intelligence du Sémite, si perspicace et si déliée, est au fond bornée : il n'a ni la faculté de prévoir, ni celle de voir au-delà de son nez recourbé sur la terre.

Il manquera toujours au Juif vis-à-vis du chrétien ce qui est l'attrait des rapports sociaux : l'égalité. Le Juif — qu'on tienne bien compte encore de cette observation — ne sera jamais l'égal d'un homme de race chrétienne. Il rampe à vos genoux, ou vous écrase sous son talon; il est dessous ou dessus, jamais à côté.

Le seul auquel la Révolution ait profité est le Juif. Tout vient du Juif; tout revient au Juif.

Quand le Juif monte, la France baisse. Quand le Juif baisse, la France monte. »

Drumont prend avant tout pour cible les grandes dynasties de la finance juive qui, en 1886, occupent déjà presque les mêmes positions qu'aujourd'hui : les Rothschild, les Morpurgo, les Cahen d'Anvers, les Camondo, les Bischoffsheim, les Fould, les Stern, les Ephrussi. Il dénonce, et c'est une des parties de son livre qui fera le plus de bruit, les mésalliances de l'aristocratie avec les coffres-forts juifs, le train mondain où désormais les plus grands noms français côtoient le ghetto. Il décrit la presse juive, la *Lanterne* socialisante de Mayer, et le *Gaulois* d'Arthur Meyer, qui fait dans le genre cocardier, Albert Wolff, du *Figaro*, le théâtre brusquement enjuivé avec les Halévy, les Hector Crémieux, les Millaud, les Dreyfus, déjà dans les blés; les Mortier, les Busnach. Il attaque de front la

juiverie de gouvernement, Joseph Reinach, « roi occulte » qui vient de remplacer feu Crémieux dans l'office d'exécuteur des hauts desseins d'Israël en France, Naquet, Camille Sée, et avec la même vigueur les radicaux, les francs-maçons non juifs, les gambettistes, les Paul Bert, les Waldeck-Rousseau qui ont misé sur l'alliance juive pour se hisser au pouvoir. Il compte les Juifs qui grouillent dans la magistrature.

Il pourchasse les Juifs de la pornographie, des tripots. Il recense la juiverie internationale, et nous le voyons y désigner déjà les Sassoon. Ce qui manque à son tableau pour être vraiment actuel, c'est la foule de la juiverie anonyme : dentistes, casquettiers, fourreurs, revendeurs de tissus, qui n'a pas encore, il s'en faut, sa densité de 1939. On trouve cependant chez Drumont cette note, extraite du *Cri de Paris*, après de sanglants soulèvements ouvriers :

« La société des ouvriers israélites russes, résidents à Paris, envoie, avec son obole, l'expression de sa vive sympathie aux justiciers de Decazeville et aux grévistes de Saint-Quentin. »

On se croirait transportés aux plus beaux jours du Front populaire, avec les provocateurs crépus débauchant les chantiers chrétiens.

Drumont, sur le terrain de l'action directe qu'il entreprend bientôt en créant la Ligue antisémitique avec Jacques de Biez, et un magnifique aventurier, le marquis de Morès, rencontre des déceptions. Il en accusera, dans une page superbe et profonde de son *Testament d'un antisémite*, la médiocrité des conservateurs :

« Mon erreur fondamentale a été de croire qu'il existait encore une vieille France, un ensemble de braves gens, gentilhommes, bourgeois, petits propriétaires, fidèles aux sentiments de l'honneur, aux traditions de la race, et qui, égarés, affolés par les turlutaines qu'on leur débite depuis cent ans

reprendraient conscience d'eux-mêmes si on leur montrait la situation telle qu'elle est, et se réuniraient pour essayer de sauver leur pays. Cette erreur m'a fait passer pour un rétrograde, elle m'a enlevé toute action sur la masse... NE VOUS METTEZ JAMAIS AVEC LES CONSERVATEURS.

Beaucoup de naïfs se sont dévoués pendant vingt ans, ont combattu de toutes leurs forces, ont prié de toute leur âme dans l'espoir qu'à un moment, qu'on annonçait toujours être proche, la droite représentant les Français honnêtes réussirait à l'emporter sur la gauche, qui semblait personnifier toutes les infamies.

Cette conception est absolument erratique. En réalité, il n'y a pas deux partis politiques, il y a un régime général, il y a un système, le système capitaliste et juif auquel se sont également affiliés les représentants des partis qui se disputent le pouvoir... Les conservateurs sont aussi attachés à ce régime que les républicains; ils ont peut-être plus d'intérêt qu'eux à sa durée et ils n'entendent pas qu'on y touche. »

On voit quel puissant jugement politique possédait l'homme que les Juifs représentent comme un vulgaire excité.

Les griefs de Drumont sont fondés. La droite parlementaire le tient pour une sorte de communard déguisé parce qu'il s'attaque crânement à toutes les ploutocraties. Les hauts dignitaires de l'Eglise, et cela lui est plus cruel, jugent compromettant ce farouche défenseur de la religion. Des prélats mondains, comme le curé de Saint-Philippe-du-Roule, l'abbé Le Nordez à Notre-Dame, déconseillent en chaire la *France juive*. Candidat au conseil municipal dans le quartier très bourgeois du Gros-Caillou, il se voit évincé par un homme de paille du baron Reille, président du Conseil de fabrique de la paroisse. Il exhalera ses ressentiments dans le chapitre fort excessif du « clergé fin de siècle », qui tient la moitié du

Testament d'un antisémite, et où de douteux potins de sacristie se mêlent aux plus justes réflexions sur l'opportunisme du haut clergé. Pour comprendre l'aigreur de Drumont, il faut se rappeler qu'au moment où il est abandonné par les catholiques les plus influents, la gauche et la juiverie l'accusent avec fureur d'être la créature des jésuites, condamnation qui équivaut à l' « hitlérisme » de nos jours.

Si toutefois la Ligue antisémitique périclite bientôt, la faute n'en est pas seulement à ces trahisons. Drumont, et surtout son entourage immédiat, y ont leur part de responsabilités.

Mais dans sa véritable sphère, celle du livre, Drumont remporte un triomphe qui l'a lui-même surpris. Le petit clergé lettré l'approuve avec enthousiasme. La grande presse catholique, la *Croix*, fondée en 1880, le *Pèlerin*, l'*Univers*, qu'a illustré Louis Veuillot, et que son frère continue, sont très énergiquement antisémites. Le *Pilori*, l'*Intransigeant* de Rochefort, n'appuient pas avec moins de vigueur la campagne de Drumont.

Drumont publie coup sur coup, sans épuiser son succès, cinq livres qui prolongent et complètent la France juive. Il fonde en 1892 un quotidien, la *Libre Parole*, avec la superbe devise : « La France aux Français ».

Bernard Lazare

Pour trouver un livre juif qui compte, il faut attendre 1894, avec *l'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, de Bernard Lazare. Lazare est un jeune poète et critique littéraire, du même groupe que les médiocres suiveurs et pasticheurs juifs du symbolisme, Ephraïm Mikhaël, Catulle Mendès, Gustave Kahn. Son livre est mal construit, lourd, gris. Il constitue

cependant un essai de réponse méthodique à Drumont, par l'histoire, voire la philosophie. Mais il offre un immense intérêt par la sourde frénésie judaïque qui l'anime. Comme la plupart des intellectuels de sa race, Lazare est juif avec passion, agressivement. A la fourberie de l'affairiste et du politicien juif, cet écrivain, comme Israël Zangwill, comme Disraëli, comme les grands rabbins, oppose un quasi-mysticisme hébraïque. Loin de se dissimuler, il s'affirme juif.

Bernard Lazare admet le métissage des tribus bibliques par le sang noir et jaune. Il écrit surtout dans une phrase célèbre, que le Juif « agent révolutionnaire », est « conservateur vis-à-vis de lui-même ». Il ajoute :

« Les Juifs sont aux deux pôles de la société contemporaine. Ils ont été parmi les fondateurs du capitalisme industriel et financier et ils ont protesté avec violence contre ce capital. A Rothschild correspondent Marx et Lassalle, au combat pour l'argent, le combat contre l'argent, et le cosmopolitisme de l'agioteur devient l'internationalisme prolétarien et révolutionnaire. »

Il écrit encore :

« Au milieu de toutes les nations de l'Europe, les Juifs existent comme une communauté confessionnelle, croyant à sa nationalité, ayant conservé un type particulier, des aptitudes spéciales et un esprit propre. Les nations, en luttant contre les éléments hétérogènes qu'elles contenaient, furent conduites à lutter contre les Juifs, et l'antisémitisme fut une des manifestations de cet effort que firent les peuples pour réduire les individualités étrangères. »

Enfin, par ses recherches historiques, Bernard Lazare étale la pérennité de l'antisémitisme et de « l'insociabilité » des Juifs à travers toute l'antiquité biblique et païenne.

La contre-partie, le syllogisme qu'il essaye d'opposer à ces

faits soulignés, sont d'une extrême faiblesse de pensée. En définitive, Bernard Lazare ne voit à l'antisémitisme qu'un seul remède : la régression du « particularisme et de l'égoïsme national », qui lui apparaissent en « décadence » ! On sait comment le XXe siècle répondra à cette prophétie. Il assure que « la fraternelle des peuples, qui était jadis une chimère inattingible, peut être rêvée sans folie... Le cosmopolitisme unira un jour les races les plus diverses, il leur permettra de se fédérer en de pacifiques unions : à l'égoïsme patriotique, il substituera l'altruisme international. »

On ne peut dire plus clairement que l'antisémitisme ne cessera que le jour où le Juif aura imposé à l'univers sa propre loi ! Un pareil défenseur d'Israël fournissait en arguments inespérés les antisémites toujours plus nombreux. Mais en même temps que Bernard Lazare éditait son livre, l'affaire Dreyfus éclatait.

« *L'affaire* »

On a un peu trop oublié les podromes de l'affaire Dreyfus. Les 23, 24 et 26 mai 1892, la *Libre Parole*, toute neuve, avait publié trois articles, manifestement d'un militaire, signés Lamaze, et où les officiers juifs, au nombre de trois cents environ, étaient dénoncés comme « préparant les trahisons futures, trafiquant sans pudeur des secrets de la défense nationale ». Le 26 mai, le capitaine juif Crémieux-Foa en demandait raison à Drumont. Un duel s'ensuivait, avec blessures légères. Un peu plus tard, le capitaine Mayer, instructeur à Polytechnique, ayant provoqué Morès, était tué en duel par lui. A ce propos, le terne Freycinet avait parlé à la Chambre « des appels aux préjugés de castes et aux passions

d'un autre âge ».

Il suffit, je pense, de rappeler les grandes dates et les grands traits de l'affaire Dreyfus.

A l'automne 1894, un de nos agents de contre-espionnage, Mme Bastian, découvrait à l'ambassade d'Allemagne, où elle faisait des ménages, un document manuscrit, le « bordereau », annonçant la livraison de quatre notes sur notre matériel d'artillerie lourde, notre plan de couverture, nos formations d'artillerie, Madagascar, plus le projet de manuel de tir de l'artillerie de campagne. L'affaire était grave, tant par la nature des documents fournis que par la qualité de l'espion, appartenant de toute évidence à l'armée française, très vraisemblablement artilleur et ayant travaillé au ministère de la guerre.

Le Deuxième Bureau arrêtait peu de temps après le capitaine d'artillerie, breveté d'état-major, Alfred Dreyfus, né d'une famille de Juifs de Mulhouse. Il comptait au ministère de la Guerre depuis le 3 janvier 1893, et accomplissait pour le moment un stage dans un régiment d'infanterie de Paris. Pendant les interrogatoires, selon le témoignage de l'officier enquêteur, le commandant du Paty de Clam, Dreyfus s'écria : « Ma race se vengera sur la vôtre. » Le 28 octobre, la *Libre Parole*, suivie bientôt par de nombreux journaux, divulguait très fâcheusement l'affaire. Convaincu d'espionnage après expertises d'écriture par M. Bertillon, Dreyfus était condamné le 22 décembre en conseil de guerre à la déportation perpétuelle et à la dégradation. Jaurès, Clémenceau, Millerand protestaient à la Chambre contre la mansuétude de ce verdict, et affirmaient que la loi aurait permis de fusiller Dreyfus comme il le méritait. Le capitaine Lebrun-Renaud témoigna que, peu avant la parade, Dreyfus lui avoua qu'il avait livré des documents, mais pour en obtenir de plus importants, ce qui faisait de lui un agent

double, non moins coupable du reste. Trois semaines plus tard, Dreyfus était envoyé à l'île du Diable. L'affaire Dreyfus était close, comme un grave mais vulgaire procès d'espionnage.

Tels sont les faits dont allait sortir la plus gigantesque manœuvre qu'Israël ait entreprise jusqu'alors.

Les Juifs au secours de Dreyfus

Dès la sentence, les frères de Dreyfus, Mathieu et Léon, avaient reçu de leurs coreligionnaires, l'historien Arthur Lévy et Salomon Reinach, la promesse de tout mettre en œuvre pour faire réhabiliter le condamné. Différents hommes politiques et journalistes étaient pressentis. Les Juifs prirent à leur solde et choisirent pour agent d'exécution de leur plan un officier chrétien, perclu de dettes et de réputation, abouché avec des affairistes juifs, le commandant d'infanterie Esterhazy.

Esterhazy, dénoncé par Mathieu Dreyfus, fut accusé d'avoir écrit le bordereau. Après une campagne de presse tenace et des mémoires publiés par Bernard Lazare, il était traduit en conseil de guerre et acquitté, comme prévu, en janvier 1898. L' « affaire », depuis deux ans, avec la complicité du colonel Picquart, de Gabriel Monod, de nombreux journalistes, politiciens, de tous les Juifs, l'appoint de la finance juive internationale (le Syndicat) avait commencé d'entamer sérieusement l'opinion.

Sollicité par les amis de Dreyfus, Zola, connu pour ses opinions laïques et humanitaires, publiait, le 13 janvier 1898, deux jours après le conseil de guerre, dans l'*Aurore* de Clémenceau, la lettre *J'accuse*, adressée au président de la République. Il accusait les officiers d'avoir, en condamnant Dreyfus, « violé le droit » et acquitté Esterhazy par ordre.

Dreyfus était définitivement érigé en victime d'un préjugé de caste et de sang, le bouc émissaire choisi par l'antisémitisme de l'armée et de la réaction. L'excitation des deux camps gagnait désormais tout le pays. Zola, condamné à la prison, voyait le jugement cassé au mois d'avril.

Après les élections générales du printemps, le président du Conseil, Méline, ne put retrouver sa majorité et démissiona.

« Avec Méline, a dit Bainville, la République conservatrice finissait. Le principe de la chose jugée tombait avec elle. Le parti dreyfusard eut désormais le gouvernement pour lui au lieu de l'avoir contre lui. »

Au mois d'août, au milieu d'une immense émotion, un officier du bureau des renseignements avouait avoir fabriqué, deux ans après le procès Dreyfus, une lettre d'un agent italien pour couper court à toute tentative de révision. Arrêté, il se tranchait la gorge dans sa cellule.

Mais le « faux Henry » ne portant pas sur la matière de la condamnation, l'officier qui l'avait découvert, le capitaine Cuignet, affirmant, au surplus, l'authenticité des autres pièces, le procès de Dreyfus demeurait inattaquable.

Il faudra, pour y parvenir, que le dreyfusisme, dont Joseph Reinach est l'âme, prenne un caractère révolutionnaire. Les socialistes, conduits par Jaurès, les « agitateurs professionnels », comme dit Reinach, y jouent un rôle de plus en plus violent et font ouvertement de l'antimilitarisme. Félix Faure, mort subitement le 16 février 1899, est remplacé par l'homme des gauches, Loubet, un panamiste.

La Ligue des Patriotes, qui représente l'opposition nationale, s'agite. Le désordre des esprits est à son comble en France. Un geste puéril de Déroulède saisissant le cheval du général Roget par la bride en criant : « A l'Elysée ! », un soufflet décoché à Loubet servent de prétexte au président du

Conseil Waldeck-Rousseau pour accuser de complot les chefs patriotes qui seront condamnés en Haute-Cour. La Cour de cassation ordonne la révision du procès Dreyfus, qui est à nouveau traduit devant le conseil de guerre à Rennes, en septembre 1899. Le conseil le condamne à nouveau, en réduisant toutefois la peine à dix ans de détention. Reinach réclame à Waldeck-Rousseau et à Loubet la grâce immédiate, et l'obtient dix jours après la condamnation.

Le clan dreyfusard triomphant s'acharne sur ses adversaires, redouble d'antimilitarisme et d'anticléricalisme, « épure » l'armée, y établit le système des fiches, chasse les congrégations, établit la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La juiverie accapare la Ligue des Droits de l'Homme, en fait son instrument fidèle. Pendant ce temps, comme la juiverie et l'extrême-gauche trouvent la grâce de Dreyfus insuffisante, elles travaillent avec persévérance à sa réhabilitation judiciaire, au milieu d'incidents et de querelles innombrables. La procédure de révision engagée devait conduire Dreyfus devant un troisième conseil de guerre. Mais une intervention énergique du général Mercier démontrant que l'accusation ne désarmera jamais, la Cour de Cassation, le 12 juillet 1906, casse le jugement de Rennes sans renvoi. Pour ce faire, la Cour a violé sa jurisprudence et falsifié volontairement l'article 445 du code d'instruction criminelle.

Dreyfus était réintégré dans l'armée avec le grade de chef d'escadron et décoré de la Légion d'honneur. L'arbitraire gouvernemental jouait insolemment contre les officiers antidreyfusards mis illégalement à la retraite, en faveur des dreyfusards qui recevaient de l'avancement contre toute règle.

La culpabilité de Dreyfus n'a jamais fait de doute pour le signataire de cette étude, non plus que pour la plupart des collaborateurs de ce journal, qui sont, en grande partie, de la

génération d'après-guerre, et ont donc ignoré toutes les « passions » que l'affaire déchaîna.

Cette culpabilité doit-elle être un dogme de l'antisémitisme français ? On peut avoir été dreyfusard, le demeurer quant à la question de Dreyfus coupable ou non-coupable, et compter parmi les antisémites les plus déterminés.

L'état-major, sans doute, jusqu'aux premières manœuvres des officiers dreyfusards, pécha par excès de scrupules, par certaines maladresses aussi. Ce fut également le cas du gouvernement qui saisit le tribunal militaire et ordonna le procès. Bainville, que l'on ne saurait accuser de fanatisme et de cruauté, l'a écrit lui-même :

« Il eût été plus prudent de surveiller Dreyfus jusqu'à ce qu'il fût pris sur le fait. Il eût été plus habile et moins honnête de se défaire de lui sans laisser de traces. Un état-major dépourvu de scrupules l'eût envoyé silencieusement dans l'une de ces colonies d'où l'on ne revient pas. »

Il s'agissait fort peu, à ce moment-là, d'éviter les suites juives de la question, que personne ne prévoyait, mais les incidents diplomatiques avec l'Allemagne, accusée d'entretenir des espions dans sa propre ambassade, incidents qui éclatèrent en effet, nous mirent à deux doigts de la mobilisation et génèrent les débats du conseil de guerre.

Cependant, tout ceci n'est qu'accessoire. L'essentiel, c'est que des maladresses beaucoup plus graves encore n'auraient jamais entraîné la crise politique qui allaient venir *si l'accusé s'était nommé Martin ou Dubois. L'affaire Dreyfus n'a pu éclater et déchirer le pays que parce que Dreyfus était juif.*

Il était urgent, en plus, pour la juiverie française, de trouver une parade à l'antisémitisme de plus en plus menaçant, de disjoindre et de rabaisser les trois grandes forces de la nation française : les patriotes, les catholiques et l'armée, où

l'antisémitisme venait de faire une apparition d'ailleurs peu importante, ce corps étant un des moins enjuivés.

L'Action française

L'action Française est née du réveil de l'idée monarchique. Mais elle est née aussi de l'antisémitisme, de l'énorme tohu-bohu d'idées et de sentiments de l'affaire qui galvanisa les convictions, hâta les décisions de ses fondateurs.

Dans le désarroi des nationaux qui avait suivi le suicide d'Henry, une seule voix, à la fois raisonnable et violente, s'était élevée pour rallier les esprits et les cœurs désorientés. C'était déjà la voix de Charles Maurras :

« ... L'apocryphe (composé par Henry) exprimait la vérité, le faux disait le vrai : si Henry avait eu le tort de le fabriquer, son erreur n'était pas un crime. Erreur bien expiée par l'agonie et la mort. Notre devoir était d'épargner le déshonneur à ce corps sanglant. Nous devions honorer et exalter, pour le consoler, ce dur courage malheureux, et rassembler autour de son nom ce qu'on n'avait osé convié près de sa dépouille : la reconnaissance et la compassion du patriotisme et de la pensée. »

Charles Maurras, jeune poète de trente ans, collaborateur déjà très connu de la *Gazette de France* et du *Soleil*, est monarchiste depuis l'année précédente, antisémite depuis toujours (il a dit son extrême répugnance lorsqu'il s'obligea à voter par devoir pour le Juif Naquet pendant le boulangisme).

Il est confirmé dans cette profonde conviction par son prince, le duc d'Orléans, qui s'écrie, dans son discours historique de San Remo :

« Oui, il y a une question juive, il serait puéril de le nier.

Les causes en remontent au jour où la fortune immobilière fut dépassée, dans des proportions fantastiques, par la fortune mobilière. Des gouvernements sans vigilance ne s'aperçurent pas que cette révolution économique... leur créait l'obligation de défendre, par des lois appropriées aux circonstances et sans acceptation de race, celui qui, ayant la passion de son sol, incorpore en quelque sorte sa personnalité à la terre de la patrie contre son écrasement par la fortune anonyme et vagabonde. »

Dans le déluge de sottises de l'affaire, Maurras écarte les mensonges, les sophismes, les jérémiades, les avocassiers, rappelle les Français au seul sentiment qui devrait les étreindre. Dreyfus victime, Dreyfus martyr. Dreyfus-la-honte ? Non : « Dreyfus-la-calamité », pour tous les maux qui ont fondu sur notre pays en son nom.

La lutte antijuive est étroitement liée à la gestation, aux premiers pas de l'*Action Française*, dans le cercle formé par Maurras, Henri Vaugeois, Moreau, Pujo et beaucoup d'autres. En tête de sa doctrine et du serment de ses membres, elle proclame « que la République est en France le régime de l'étranger ». Et l'étranger le plus redoutable, parce que camouflé, installé dans la nation même, l'agent le plus actif de tous les autres étrangers, c'est le Juif.

La première grande campagne de l'*Action Française* quotidienne est pour dénoncer la falsification par la magistrature de l'article 445. Chaque jour, elle imprime dans ses colonnes sous le titre « le talisman », le véritable article et le faux, cinglant outrage qui demeure impuni, et pour cause.

La somme irréfutée de l' « affaire », le célèbre *Précis*, est écrite par deux officiers d'Action Française, les colonels Larpent et Delebecque (Dutrait-Crozon).

En février 1911, le Juif Henry Bernstein, qui s'est vanté d'avoir déserté pendant son service militaire, fait recevoir à la

Comédie-Française un de ses mélodrames : *Après moi*. La veille de la représentation, toutes les colonnes de Paris sont couvertes de cette affiche : « Comédie-Française : première représentation du Juif déserteur. »

La jeunesse du Quartier Latin est conviée toute entière à manifester contre cette conquête du Juif. D'inénarrables chahuts se déroulent à l'intérieur du solennel théâtre. Quand le héros prend un révolver pour un suicide qui n'aura pas lieu, un camelot du roi crie : « rassurez-vous, il ne tirera pas », et l'effet du mélo manque. Le lendemain, à cet instant pathétique, une énorme détonation retentit. Un camelot a brisé une ampoule électrique, les comédiens sont pantois et la salle hilare. Lorsque Le Bargy tord les mains de Bartet, une énorme crécelle retentit : les os qui craquent ! Pendant que la police s'efforce d'ouvrir une baignoire où des étudiants se sont barricadés, ceux-ci, dit le délicieux compte-rendu de ces farces vengeresses, « donnent une joyeuse et longue aubade avec des cornes d'ivoire qui produisent un son effrayant ». Gustave Téry fait chorus avec l'équipe de la première *Œuvre*, l'*Œuvre antisémite*, qui publie « Sous la botte juive ».

La police sévit avec rage, emprisonne Pujo, étrangle à moitié Léon Daudet. Mais l'humour féroce et salubre des camelots est une arme plus puissante. Devant un tel ridicule, Bernstein abdique et retire sa pièce.

Un gros et réjouissant fait-divers. Mais à sa faveur, Charles Maurras écrit une série d'articles capitaux, qui sont très exactement les bases de tout statut valable des Juifs en France.

Jusqu'au mois d'août 1914, Léon Daudet dénonce inlassablement les entreprises en France de l'espionnage judéo-allemand.

L'Action Française, la première, le 2 août 1914, donnait le signal de l'union sacrée en supprimant de ses colonnes le

« talisman » .

Si peu que ce fût, du sang juif coulait sous nos drapeaux. L'Action Française, parmi ses milliers de morts, a compté un héros juif, le sergent de chasseurs Pierre David, rallié à sa doctrine, qui avait écrit pour Maurras ce testament :

« ... Si je meurs, j'aurai définitivement acquis, en mêlant mon sang à celui des plus vieilles familles de France, la nationalité que je revendique. »

Le sergent David, le commandant de coloniale Kaufmann, quelques autres, ont servi la France jusqu'au bout. Mais par le désordre des institutions, il a fallu qu'ils ne servent pas moins, encore que malgré eux, la juiverie. Pour reconnaître, pour honorer ces glorieuses exceptions, on a, la guerre finie, prolongé la trêve en faveur de la plus exécrable youtrerie. Les Juifs ont impudemment exploité cette petite troupe de morts, de la qualité la plus noble, mais bien insuffisante par le nombre pour compenser tant d'embuscages, de lâchetés, de tripotages et de honteux profits.

Il appartenait encore à l'*Action Française* de relancer la première l'alarme. Dès 1920, Charles Maurras révélait le rôle capital de la ploutocratie juive d'Amérique dans la préparation de la révolution judéo-marxiste de Russie. En 1924, c'est d'abord des mots de « juif » et d' « étranger » que Maurras stigmatisait le ministre Abraham Schrameck, tueur des patriotes français.

L'antisémitisme d'aujourd'hui et de demain

Les événements qui ont suivi font l'objet des autres pages de ce numéro. Depuis dix ans, ce journal les a longuement étudiés. Il suffit d'en rappeler ici le schéma.

L'euphorie, l'affaissement moral, la prospérité factice de l'après-guerre ont été pour les Juifs la période idéale. Depuis vingt années, le régime français a pu accueillir dans ses ministères, dans son Parlement, des Juifs tels que Klotz, Bokanowski (affairiste pseudo-national, jouissant de la vive considération de l'extrême-gauche, mort accidentellement et honorablement avant d'avoir donné sa mesure de Juif), Uhry, Abraham Schrameck, Meyer (du Havre), Maurice de Rothschild, Lisbonne, Frossard (demi-Juif), Mock, Lussy, Lazurick, Mandel, la Brunschwieg, Moïse Lévy, Jonas, Mendès-France, Hymans, Zay, Léon Blum, etc. La population juive de France est plus que doublée par les pires apports orientaux. Les Juifs ont le contrôle des nouvelles par les agences de presse, la radio, les situations qu'ils occupent dans presque tous les journaux. Le grand parti juif, le parti S.F.I.O. est la charnière, l'arbitre de la politique française. On assiste à l'envahissement précipité de maints corps de métier, de presque toutes les professions libérales.

De 1918 à 1935, la juiverie a été à l'apogée de son règne et de sa force. Quand elle a vu qu'il lui était impossible de composer avec Hitler, que de toutes parts les nationalismes réagissaient contre son pouvoir, elle a subitement retourné ses batteries. Dans les sanctions contre l'Italie, dans la guerre d'Espagne, dans l'affaire tchèque, elle a pris la tête du bellicisme, pour sauver ou rasseoir ses conquêtes avec l'aide des méprisables soldats chrétiens.

La France, pendant des années, hormis les sentinelles toujours vigilantes comme celles de l'Action Française, a assisté, trop passivement, à cette ascension de la juiverie.

Ce ne sont point les documents qui lui ont fait défaut, telles les excellentes études de Roger Lambelin, écrites entre 1920 et 1923 sur l'*Impérialisme juif*, l'histoire objective par les Tharaud

— les Tharaud d'avant l'Académie et *Paris-Soir* où ils sont devenus tellement circonspects — de la terreur juive en Hongrie : *Quand Israël est roi*, qui date de 1921, et n'a pas été, que je sache, financé par Hitler ! Mais ces documents restent trop fragmentaires. Boycottés par les Juifs, par des chrétiens timorés, ces livres n'ont pas atteints le grand public. A toutes les causes énoncées plus haut, à l'imprévision que répand la démocratie, s'ajoute, en effet, le contrôle juif sur presque tous les organes d'information. La publicité juive, ou distribuée par les Juifs est d'une telle importance, que la plus grande partie de la presse tremble d'imprimer les quatre lettres : « Juif ».

Le renouveau de l'antisémitisme a chez nous quatre causes essentielles : le pullulement des Juifs d'Allemagne, d'Europe centrale et orientale, fuyant les lois d'exception ou l'animosité populaire de leur pays — le sursaut national amorcé en 1933 et 1934 — le ministère Blum — l'attitude des Juifs dans la politique extérieure, surtout à partir de l'été dernier. Cette expérience imbécile et catastrophique d'un gouvernement juif, cette alerte de septembre [1] ont été décisives.

L'antisémitisme français croît de mois en mois. Non seulement à Paris, mais dans tous les points les plus attaqués : L'Alsace, pour qui le problème est devenu vital. L'Afrique du Nord, avec ses 300 000 Juifs qui ne sont plus seulement africains (on voit débarquer des Juifs allemands jusqu'en Kabylie, où le Juif était pratiquement ignoré), tous les départements de l'Est avec leurs vieux Juifs, les régions industrielles du Nord, les grandes villes, Lyon, où se tint du reste, en 1896, le premier grand congrès antisémite; Marseille, Rouen, Le Havre, Bordeaux.

1. En septembre 1938, l'Europe est au bord de la guerre. La question des Sudètes, ces Allemands de Bohême-Moravie, sera résolue par la conférence internationale de Munich.

Le plus grand succès de librairie depuis des années a été l'admirable *Bagatelles pour un massacre* de Céline, apportant dans le débat cette violence, ce génie verbal qui déterminent souvent plus de conversions que les meilleures statistiques. On vend à Strasbourg trois mille exemplaires de la *France enchaînée* de Darquier de Pellepoix, qui a eu le mérite de rompre avec tous les usages en portant carrément la question juive devant l'une des assemblées les plus conformistes, le Conseil municipal de Paris. A *Je Suis Partout*, nous avons du tirer à quatre reprises mon numéro spécial d'avril dernier, cependant bien incomplet. Chaque semaine voit apparaître, bon ou médiocre, quelque livre sur les Juifs. Une vieille feuille radicale telle que l'*Ere Nouvelle* peut imprimer que les Juifs commencent à devenir bien désagréables. Le parti socialiste est tiraillé entre deux clans : celui des Juifs et pro-Juifs, celui des non-Juifs, que Blum et sa bande commencent à exaspérer.

Le plus grand obstacle au succès vient moins des Juifs que des chrétiens manœuvrés ou soudoyés par les Juifs. On se demande si ce n'est pas à cette espèce qu'il faudra consacrer un numéro spécial... Les Juifs ont une excuse : ils sont juifs, ils travaillent pour leur juiverie, et nous leur reprochons surtout d'avoir installé cette juiverie au milieu de notre Etat. Chaque entreprise ouverte du Juif excite la méfiance du chrétien. C'est ce que la grosse juiverie de finance avait bien compris lors du ministère Blum. Le chrétien « Juif volontaire » est doublement coupable et dangereux. C'est un imbécile ou un vendu, souvent les deux à la fois. Sa funeste besogne, dont le Juif semble absent, peut égarer bien des esprits et bien des cœurs. On ne dira jamais assez le mal que font ainsi à la France ou à la chrétienté un Kérillis, certains prêtres, des journaux tout entiers comme *Paris-Soir*.

Charles Maurras a mis la main sur un beau nid : les

Rothschild, tout simplement. Par ce vieux canal juif, les millions de dollars coulent à flot, se répandent sur la presse et les « consciences » françaises. Quelle explication à toute une nouvelle judéophilie !

Sans parler seulement des misérables qu'abreuve ce pactole prodigieux, il ne faut pas oublier la déplorable besogne que des organes honorablement connus font pour leur propre compte. Ils abordent la question juive parce qu'elle est actuelle, mais avec tant de détours et de crainte, que le silence vaudrait mieux. Ils obscurcissent ce qui est si clair et si net, et répandent à la fin le sentiment décourageant que les Juifs sont installés en France sur des positions si solides qu'il serait vain de prétendre les en déloger et que ce serait même périlleux.

Pièges à éviter

Mais l'antisémitisme lui-même a besoin de se surveiller. Nous ne parlons pas ici d'excès physiques, que personne chez nous ne songe à commettre, du moins pour le moment (nous ne regretterions pas d'ailleurs certaines violences si la libération du pays était à ce prix). Il s'agit pour l'antisémitisme d'éviter des imprudences et des erreurs qui lui ont nui déjà plus d'une fois.

Les provocateurs, les corrupteurs, les créatures tarées qui discréditent si bien un mouvement sont communs à tous les partis politiques qui s'attaquent à un adversaire sérieux. Les Juifs excellent à manier cette tourbe. Les antisémites doivent donc ouvrir l'œil plus que personne, tenir rigoureusement à l'écart quelques ratés plus ou moins suspects de la politique, du journalisme, qui mangent du Juif après avoir tout essayé et usé.

On ne doit pas oublié non plus que le Juif, comme certains animaux, secrète lui-même sa propre arme, une sorte de venin

défensif. L'histoire des Juifs est tellement surprenante, elle est si fertile en manœuvres mystérieuses, elle flaire tellement l'occultisme et la Kabbale que certains antisémites finissent par en être imprégnés. Quand on connaît l'immense action de la maçonnerie juive, des cas aussi troublants que celui des B'Naï B'Rith qui dirigent, on peut le dire, la moitié du monde anglo-saxon, il est tentant de mettre absolument tout sur le compte des Juifs, de leur attribuer tout ce qu'on ne comprend pas, tout ce qui est insolite et ténébreux dans la politique du monde. Le plus souvent, on a raison. Mais voilà qu'un jour on se trompe, et tout le reste risque de s'en trouvé infirmé.

Il y a ainsi d'excellents savants qui étudient les perversions humaines, s'adonnent d'abord à leurs travaux d'une manière très détachée, puis se réveillent un jour pornographe. Il faut que l'antisémite se garde de se réveiller un jour un peu rabbin, ou tout à fait obsédé par Israël, c'est-à-dire aux trois-quarts perdu pour un antisémitisme efficace. Il serait très satisfaisant pour l'esprit que M. Géraud, dit Pertinax, fût juif; mais il suffit de se renseigner n'importe où pour savoir qu'il ne l'est pas. Que les néophytes se gardent de ces affirmations trop rapides. C'est également perdre son temps, rester à côté de la question que de rechercher, par exemple, dans la généalogie de M. Roosevelt une très problématique filiation juive. M. Roosevelt est inféodé aux Juifs américains, il a été porté au pouvoir par eux, il les a choisis pour collaborateurs quotidiens et fait leur politique. Qu'il ait ou non des gouttes de sang juif dans les veines, cela ne nous apprend rien de neuf.

Il serait beaucoup plus utile de se renseigner avec précision sur les Juifs indubitables, dûment repérés, qui sont en France assez nombreux déjà, et assez remuants ! L'état civil et les grandes administrations les confondent avec les autres citoyens et les autres étrangers. Pour y suppléer, nous devrions depuis

longtemps déjà posséder à Paris un centre de documentation antisémite, où l'on étudierait, avec toutes les pièces en mains, les étapes de l'envahissement. Chacune des corporations attaquées y participerait, mènerait des enquêtes aussi étendues que possible. Seuls, jusqu'ici, les médecins ont commencé à organiser cette forme si précieuse de défense.

Enfin, s'il est ridicule à un parti de se prétendre national en gardant le silence sur le danger juif, l'antisémitisme ne doit pas davantage former le seul et unique principe vraiment solide d'un mouvement politique. Ce fut une des erreurs de Drumont, l'une des causes de son échec. L'antisémitisme est indispensable dans un programme de restauration nationale, il y a une place essentielle, mais il faut aussi que ce programme existe. L'antisémitisme isolé d'un vigoureux système politique est guetté par la surrenchère, voué à la stérilité. Il est impossible de vouloir en France remettre les Juifs à leur place naturelle sans abolir en même temps le régime de la démocratie parlementaire.

CHAPITRE IV

LA CORRUPTION JUIVE

La possession des biens

Pour le territoire actuel de la France, le nombre des Juifs était exactement de 16 663 au recensement de 1808.

Il était de 80 à 100 000 en 1885 (annuaire des Archives Israélites); de 180 000 environ en 1914 (estimation); de 400 000 environ en 1939 (ce chiffre est celui de plusieurs estimations juives, notamment du Juif Pierre Lazareff. Il est calculé d'après les cotisations des consistoires, les principales enquêtes sur les étrangers, les chiffres des naturalisations depuis la guerre et ceux des réfugiés, du moins les chiffres avoués).

On voit donc qu'un dixième environ des familles juives peuvent justifier d'un séjour de plus de cent ans sur notre sol, un quart d'un séjour de plus de cinquante ans, une moitié à peine d'un séjour de plus de vingt-cinq ans.

La majeure partie de la population juive de France est donc venue, dans un délai de cinquante années, d'Allemagne, d'Europe centrale et orientale. Ceux de Russie, de Pologne, de Hongrie, de Roumanie sont arrivés surtout depuis 1918. Trente mille Juifs environ se sont exilés de Russie après la Révolution.

La majeure partie est naturalisée. Ils professent tous, à quelques exceptions près, des opinions d'extrême-gauche.

Provinces juives

Où sont ces Juifs et que font-ils ?

Leurs deux grands fiefs sont l'Alsace et Paris, qui abrite à lui seul plus de la moitié de leur population. Ils sont encore particulièrement nombreux dans tous les départements de l'Est, et surtout en Moselle. Le Nord a vu arriver des Juifs de Galicie et de Silésie, tous fort suspects, derrière les mineurs polonais. Marseille a surtout des Juifs levantins. A Lyon, de nombreux Juifs allemands et polonais sont venus dans ces dernières années multiplier le commerce juif de la rue Centrale, de la rue de l'Hôtel-de-Ville, et créer entre les Jacobins et les Terreaux un véritable ghetto. Lyon possède aussi des Juifs d'Afrique du Nord dans les coins les plus sordides de la Guillotière. Orléans (le député, le maire, le général et le procureur de la République sont juifs), Troyes (bonneterie), Tours, Elbeuf (draps), Rouen, Le Havre, Amiens possèdent également d'assez importantes communautés.

L'Alsace comptait officiellement 35 000 Juifs en 1936. Ce chiffre est certainement au-dessous de la réalité. Beaucoup de Juifs venus d'Allemagne se camouflent. Sur 100 communautés israélites, le Bas-Rhin, le plus envahi, en compte 71. Les Juifs sont en général moins nombreux aujourd'hui dans les villages et se portent vers les centres. Strasbourg avait 68 Juifs en 1789, 1476 en 1871, 4603 en 1900, 6218 en 1926, 9110 (chiffre avoué) en 1936.

A Paris, le vieux ghetto du IVe arrondissement, avec ses bouges de la rue des Rosiers, de la rue des Blancs-Manteaux, a

depuis longtemps débordé. Il s'est étendu d'abord au IIIe arrondissement, au IIe (les marchands du Sentier); au IXe grouillant surtout jusqu'à la Trinité, avec entre autres ses si louches diamantaires, puis à la majeure partie du Xe arrondissement, au XIe presque entièrement conquis. Ces arrondissements délimitent la grande juiverie de Paris, désormais comparable en tous points au quartier Léopoldstadt de Vienne. Cette juiverie mord du reste fortement sur le XIIe arrondissement, le XXe, le XIXe surtout jusqu'au Père-Lachaise, le XVIIIe qui est très entamé.

La densité des Juifs, dans de nombreux îlots, notamment aux alentours du boulevard de Belleville, est comparable à celle de la vieille juiverie du IVe. Tous ces Juifs sont d'importation récente, et le yiddish retentit à chaque pas. Quelques bandes de Juifs nord-africains croupissent dans les ruelles du quartier de Charonne.

Les Juifs enrichis affectionnent naturellement Auteuil, Passy, Neuilly. On a déjà écrit ici qu'avenue Foch, pour 88 immeubles, il y avait 48 familles juives, avenue Victor Hugo, pour 139 immeubles, 110 familles juives.

Banque et presse

Il suffit d'étudier quelques instants les annuaires de sociétés pour voir que les Rothschild, les Stern, les Fould, les Weill-Picard, les Oppermann, les Schwob d'Héricourt, les Gunzbourg, etc., etc... ont un contrôle sur la plupart de nos grandes entreprises industrielles.

Sans doute existe-t-il en France plusieurs grands établissements financiers qui ne comptent pas de Juifs à leur tête, mais ils dépendent d'eux par l'extérieur. Les banques

spécifiquements juives, Rothschild, Amar, Louis-Louis Dreyfus, Lazard Frères, Heine, Rheims, Seligmann, etc., etc... flanquées d'une nuée de redoutables officines sont toutes des banques de grande spéculation en liaison permanente avec les Juifs de New-York, de Londres, d'Amsterdam, dont le tout puissant Mendelssohn.

Les Juifs se sont installés dans tous les postes d'information et d'observation qui leur permettent de manœuvrer la politique française et de peser sur elle. Nous avons souvent signalé ici les Juifs particulièrement responsables des agences de presse et des journaux. Les grandes agences Havas, Fournier, Radio leur appartiennent effectivement. A l'exception de l'*Action Française*, de *Je Suis Partout*, de la *Croix*, du reste philosémite, et de un ou deux organes peu importants, tous les journaux de Paris comptent dans leur rédaction des Juifs. Les rédactions juives les plus nombreuses sont : à l'*Humanité*, l'*Intransigeant*, l'*Ordre*, *Paris-Midi*, *Paris-Soir*, le *Petit Parisien*, sans parler, bien entendu, du *Populaire*. Phénomène caractéristique : à peine le demi-Juif Frossard a-t-il créé un journal, la *Justice*, que l'on y voit les signatures de Lazurick, Nau (Haguenauer), Mendes-France, etc. Les Juifs ont une préférence compréhensible pour les postes de correspondants à l'étranger. Le *Temps* lui-même a plusieurs correspondants juifs, entre autres Georges Meyer, observateur pour la France du monde musulman au Caire ! En Egypte, sur sept correspondants de journaux, six sont juifs, et le septième est interdit de séjour en France comme insoumis. Fransalès, correspondant de *Paris-Midi-Paris-Soir* pour l'Amérique est juif par sa mère.

Radio-Cité (direction Lévitan, Meyer, Bleustein, Dreyfus, Canetti) est juif à 80 %. Très nombreux Juifs à *Radio 37*, au *Poste Parisien*, dans tous les postes d'Etat. Les émissions en allemand à l'usage de l'Allemagne sont faites par les Juifs !

On lira par ailleurs l'étude d'Henri Poulain sur les médecins juifs en France, de toutes les professions libérales la plus attaquée avec le journalisme. Paris ne compte encore que 320 avocats juifs environ, mais leur nombre augmentera rapidement si l'on tient compte de leur proportion grandissante parmi les stagiaires. Les dentistes de Paris sont juifs pour un tiers au moins. En Alsace, la proportion des médecins et avocats juifs est de 50 à 60 %. Ils font également une grave concurrence aux Français dans toutes les grandes villes de l'Afrique du Nord.

Commerce

A Paris, sous la rubrique de « Conseils juridiques et fiscaux », il y a 40 % de Juifs pratiquant en fait l'usure, la bourse noire. Les intermédiaires à l'importation et l'exportation sont juifs pour 50 %. Ils détiennent à Paris et dans toute la province 75 % des plus fortes entreprises de vente et achat d'immeubles.

Les Juifs tendent surtout, partout où ils le peuvent, à constituer des circuits économiques fermés, dont ils tiennent à la fois les places maîtresses et les postes de prospection. C'est la méthode simple mais inexorable qui a toujours été préconisée par les chefs des communautés de l'Europe orientale, depuis les plus petits villages jusqu'aux grands centres de Bucarest, Varsovie, Lodz, Cracovie.

Ces monopoles juifs sont de plus en plus nombreux. Ceux du diamant et de la fourrure sont les plus anciens (commerces portant sur de gros prix et où la fraude est la plus facile). Les Juifs y règnent dans la proportion de 90 %. Paris ne compte pas moins, d'après le simple Bottin, de 1200 fourreurs et pelletiers juifs.

Le commerce des blés et grains, qui est d'une toute autre importance vitale, est presque entièrement sous le contrôle du trust Dreyfus, et les Juifs y dominent, depuis les acheteurs au détail jusqu'aux grosses minoteries. Des régions entières sont entre leurs mains, entre autres l'Alsace-Lorraine et l'Afrique du Nord. Il y a treize Weill commerçants en grains et farines dans le seul département du Bas-Rhin !

Le commerce du houblon alsacien est juif à 90 %. Dans toute l'Alsace-Lorraine, et dans la majeure partie des départements de l'Est, tout le commerce des produits agricoles est aux Juifs. Les paysans alsaciens ne connaissent, pour tout ce qui concerne la terre, d'autre vendeur, acheteur et intermédiaire que le Juif. Il y a en Alsace-Lorraine 102 Lévy marchands de bestiaux, dont 41 pour le seul Bas-Rhin. 20 Lévy marchands de biens, 25 Weill marchands de bestiaux pour le seul Bas-Rhin. Ces chiffres expliquent sans peine la survivance de l'usure dans la province alsacienne et son mécanisme.

Les représentants de commerce en Alsace sont juifs pour 70 %.

La bonneterie, la mercerie en gros sont juives dans cette province à 98 %, le détail à 70 %, la fabrication et le commerce des meubles à 90 %. Tissus et meubles, articles de première nécessité, constituent du reste pour tout l'ensemble de la France les deux plus vastes fiefs du commerce juif. Etendu à la maroquinerie, aux articles de Paris, il explique la prospérité des Uni-Prix.

A Paris, tous les commerces de gros de bonneterie, nouveautés, soieries, comprennent 50 % de Juifs (les lainages un peu moins), les mêmes commerces en détail 60 %, la chaussure toute entière, de la fabrication au détail 60 %, la chemiserie, la chapellerie, la confection toute entière, 70 %. 70 % également des tailleurs sont juifs, et il n'y a pour ainsi

dire pas d'ouvriers tailleurs chrétiens. Un goy moyen, portant sur lui pour 2000 francs de vêtements peut être persuadé que 1500 francs au moins sont allés dans la poche des Juifs.

L'ameublement, fabrication et vente, dominé par les Lévitan, les galeries Barbès, compte désormais de 50 à 60 % de Juifs. Le faubourg Saint-Antoine est juif pour les trois-quarts. C'est dans ce domaine également l'offensive toute puissante de la plus médiocre camelote.

Cinéma

Enfin, on sait que le dernier en date des grands circuits juifs est le cinéma. Cet envahissement, commencé voici moins de dix ans, est aujourd'hui presque complet. La majorité des salles parisiennes appartient à des propriétaires juifs ou à des firmes juives. Tous les représentants de firmes américaines sont juifs. Pour 110 grands films français environ réalisés dans le dernier exercice, 58 seulement ont été signés par des metteurs en scènes français et les Juifs forment l'immense majorité des étrangers. A l'exception des ouvriers, électriciens, accessoiristes, le personnel des studios est juif à 70 % . Mais la liste la plus édifiante est encore celle des producteurs, c'est-à-dire des maîtres de tout notre cinéma. La voici, pour l'année 1938 :

Kamenka, Weiler, Gregor Rabinovitch, Pierre Braunberger, Maurice Lehmann, Bernard Natan (Tannenszaft, dit), Ullmann Henri, Schiffrin Simon, Weissmann, Schwob d'Héricourt (Schwob, dit), Sandberg, Hakim, Osso (Ossovetzki, dit), Jacques Haïk, Nalpas, Bercholz, Diamant-Berger, Romain Pinès, Ludwig Berger, Fernand Weill, Jack Forester, Algazy, Noé Bloch, Brunn, docteur Markus, Schlosberg, Vondas,

Wengeroff, Pressburger, Sokal, Simon Barstoff, Aron, Lévy-Strauss, Nebenzahl, Milakovsky, Loukatchevitch, Deutschmeister, David Grinkrug, Arys Nissotti, Jeff Musso, Marc Ermolieff, Misrach, Farkas, Rosenthal, Souhami, Kagansky, Aisner, Heilbronner, Hourvitch, Dantziger, Tuscherer, Schapiro, Sam Temkin, Metzger-Woog, André Aron, Lauer, Mayer-Cohen, Ragzigad, Hartwig, P. Fisher, F. Rollmer, Fademan, R. Oswald, Léo Fenster, Goldenberg, Korestsky, Konigfest, Krichsky, Philippe et Cahn, Davis, Lippschitz, Z. Silberberg.

En regard, la liste des producteurs français comprend exactement douze noms. Il est inutile de chercher d'autres explications à la bassesse du cinéma que l'on prétend français.

SCANDALES

L'étude de la corruption juive, même limitée aux vingt années qui ont suivi la guerre de 1914, embrasse toutes les formes de l'activité sociale. C'est un sujet immense et désespérant. Les Juifs se sont immiscés partout où l'on trafique, où l'on tripote, partout où il y a quelque chose à pervertir, à profaner, à flétrir. La-dessus, les statistiques sont éloquentes. On a calculé que les Juifs qui forment à peine en France un pour cent de la population totale, occupent dans la proportion de plus de 80 % de leur effectif des emplois qui ne touchent ni à l'industrie, ni à l'agriculture, ni aux travaux manuels. Tous embrigadés dans la finance, le négoce, le barreau, les arts, la presse, la politique. Comment leur rôle de corrupteurs ne serait-il pas prépondérant quand la corruption trouve dans ces domaines de si favorables terrains et comme un élément naturel ?

On pourrait broder à loisir sur ce thème. Il offre du champ. Mais d'autres s'en sont chargés. J'ai voulu m'en tenir aux faits patents, publiés, prouvés, simplement en feuilletant la collection d'un journal, du 11 novembre 1918 au 1er janvier 1939. C'est hallucinant. La chronique judiciaire compose un extraordinaire mémorial d'Israël qui épouse tous les capricieux et changeants aspects de l'actualité. Cela part du trafiquant des cimetières du front de 1920 et du récupérateur d'obus de 1922 pour aboutir à la fantasmagorie cinématographique de 1939. Selon cette règle, on peut déjà prévoir et annoncer que la prochaine grande affaire juive déroulera ses méandres suspects dans l'ombre de la radiophonie.

Crimes

Il n'y a pas que des scandales juifs. Mais les scandales juifs se distinguent des autre par ce trait commun : la corruption. Jusque dans la sphère du crime pur, elle tient une place essentielle. J'en fus pour ma part témoin au moment de l'affaire Schwartzbard. Ce Schwartzbard était un horloger juif, installé à Paris, boulevard de Ménilmontant. Il avait tué, le 25 mai 1926, l'ancien président de l'Ukraine, Simon Petloura, se postant sur son passage, à l'entrée d'un restaurant de la rue Racine, et lui tirant, par derrière, plusieurs coups de révolver dans la tête. Lorsque vint, devant les Assises de la Seine, le procès de Schwartzbard, un trésor juif fut constitué pour assurer sa défense. Son avocat était le Juif tonitruant Henry Torrès. On achetait les journalistes à l'encan. Un rédacteur judiciaire m'a dit : « il n'y avait même pas à tendre la main. On vous mettait l'argent de force dans la poche. » C'est ainsi qu'on vit avec stupeur paraître à la barre des témoins, pour soutenir la cause

de Schwartzbard, le directeur d'un journal de droite. Les initiés sourirent. Les autres comprirent quelques années plus tard, lors du procès Stavisky, où le même homme figurait parmi les journalistes vénaux qui comparaissaient devant le jury. Naturellement, Schwartzbard fut acquitté. Et l'on voit s'ébaucher aujourd'hui la même tactique en faveur d'Herschel Grynspan, assassin de Vom Rath.

Tout au contraire, lorsque la victime appartient au camp juif, la corruption s'exerce dans le sens de la répression avec une cruauté, une froideur sauvage dont est seule capable une race dont les « intellectuels » affectent volontiers une attitude d'humanitaires crucifiés. On ne comprend tout à fait Jean-Richard Bloch que par la confrontation de Bela Kun, et le geignard Alexis Danan est l'exacte doublure du féroce Bernard Lecache. Rappelons à cet égard, le meurtre d'Edmond Bayle, directeur de l'identité judiciaire, par un pauvre maboule nommé Philipponnet. Ce Bayle était un faux savant, d'une conscience très élastique, qui, d'un jour à l'autre, soutenait, devant les Assises, avec la même rigueur scientifique, selon les besoins de l'accusation, des thèses parfaitement contradictoires. Le déséquilibre mental de Philipponnet était évident. Il fut abandonné bizarrement, à la dernière minute, par son avocat et livré sans défense au jury. Le mystère de ce scandale judiciaire, escamoté aux yeux du public, n'a jamais été élucidé. Mais si, par la pensée, on renverse les rôles, et si un Juif avait été sur le banc de l'accusé, croit-on que l'opinion n'aurait pas été saisie, agitée, tenue en haleine, jusqu'à la révision du procès ?

Il y a d'autres cas. L'affaire de l'Aéropostale, notamment, où le jeune André Bouilloux-Lafont, fut certainement la victime de sa naïveté, ou peut-être d'une affreuse machination. Là encore, l'accusateur était juif. Il s'appelait Paul-Louis Weiller. On a jamais vu danser pareille danse du scalp. Un journal que

dirigeait le Juif Emmanuel Berl, y consacra un numéro entier où la famille Bouilloux-Lafont était couverte d'outrages avec cette insolence où excelle le Juif en présence d'un ennemi abattu. André Bouilloux-Lafont condamné, l'opinion se désintéressa de lui comme elle s'est désintéressée de la condamnation très étrange de l'intendant Frogé. Bouilloux-Laffont et Frogé sont chrétiens. Dreyfus était juif. C'est toute l'histoire.

Lorsque l'un des siens succombe, et que sa défense s'avère par trop difficile, Israël exerce son pouvoir de corruption à étouffer le scandale. Témoin l'affaire Klotz. Ce haut personnage de la République, plusieurs fois ministre, dont le nom figure parmi les signataires du traité de paix, s'était rendu coupable d'escroqueries considérables et répétées. On le fit enfermer à la Malmaison, patrie des vieillards affaiblis, tandis que le gouvernement puisait dans les fonds secrets, c'est-à-dire dans les poches françaises, pour désintéresser les plaignants. Mais Klotz s'ennuyait à la Malmaison. Il s'évada et reprit le cours de ses aventureux exploits. Il fallut se résoudre à l'arrêter. Cela eut lieu au mois de décembre 1928.

Klotz avait commis des faux caractérisés en apposant de fausses signatures sur des traites de commerce. C'était la Cour d'Assises et le bagne. Mais Klotz était juif. On l'inculpa seulement d' « escroqueries »; il fut traduit en correctionnelle, condamné à trois ans de prison, qu'il n'a d'ailleurs pas accomplis, ayant bénéficié quelques semaines après d'une « libération conditionnelle ».

Récemment, lorsqu'un rabbin de Brooklyn, nommé Isaac Liefer, fut arrêté sous l'inculpation de trafic international de stupéfiants, on assista à une nouvelle parade de la race élue. Elle consistait, cette fois, à nier que Liefer fût rabbin. Pour un peu, on aurait dit qu'il n'était pas Juif. A cette occasion, le

Matin publia un article sous un titre qui débutait ainsi : « Le pseudo-grand rabbin... » On jouait sur le mot « grand », mais cela était présenté de telle façon que la fausse qualité avait l'air de s'appliquer également au mot « rabbin ». Là-dessus, on s'informe. On apprend que le chef des informations du *Matin* s'appelle Sam Cohen.

Finance

Si l'on revient maintenant aux grandes escroqueries juives de finances, ce qui frappe, c'est encore la corruption, l'art de mêler à l'entreprise délictueuse, des Français niais, gobeurs ou besogneux. La juive Hanau, flanquée de son mari postiche Lazare Bloch, avait dans son bureau une photographie dédicacée de Raymond Poincaré, et la page littéraire de la *Gazette du franc* publiait des articles signés des noms les plus honorables. Suivant une méthode identique — car les moyens de duper le pauvre monde ne se renouvellent guère — le Juif Tanensaft, dit Nathan, faisait paraître, en marge de ses gigantesques escroqueries, un magazine illustré : l'*Image*, dont la direction était assumée par Roland Dorgelès, de l'Académie Goncourt.

Cependant, derrière ces étincelantes façades, s'animent des êtres d'ombre et de proie. A côté de Marthe Hanau, évoluait un petit Juif algérien, Mimoun Amar, personnage ahurissant, qui perdait tranquillement un million — il disait une « unité » — entre l'officine de sa patronne et le bureau de feu François Mouthon, directeur du journal. Auprès de Nathan, les Cerf et les Johannides, qui manipulaient des sommes énormes, fruits du vol et de la concussion, ressuscitent mimoun Amar et Lazare Bloch.

Corrupteur, le Juif russe Serge Stavisky, dont la chute ébranlait le régime, entraînait dans la honte les plus hauts personnages, ministres, fonctionnaires, financiers, journalistes, et même un général. Corrupteur, le banquier juif Danowski, prévenu mystérieusement de son arrestation le jour même où elle allait se produire, et qui parvenait à s'enfuir. Corrupteur, le Juif Alexandre, dit Alexandre II, créature sordide, marchand d'étoffes en plein air à ses débuts, qui menait tambour battant des conseils de sociétés où siégeait la plus fine fleur de l'administration française. Pendant des années, il avait tenu en suspens les foudres de la justice. Vingt plaintes le désignaient nommément, et durant cinq ans, la section financière du parquet enquêta contre X !

Journalisme

On ne s'arrêterait plus si l'on voulait tous les citer. Et comment parler, dans le cadre étroit qui nous reste, de la corruption juive par la presse, la littérature et les spectacles pornographiques ? Sur ceux-ci, on y reviendra, chemin faisant, dans notre chronique de chaque semaine. Sur la presse, retenons seulement que ce sont les Juifs, dans la personne d'Armand Ephraïm, fondateur du *Cri de Paris*, qui ont inventé les feuilles d'échos, cette forme la plus basse, souvent abjecte, du journalisme, qui s'y ravale a l'industrie de la lettre anonyme ouverte. C'est encore un Juif nommé Offenstadt, qui édite *Police-magazine*, la plus infâme des publications, et avec le concours , comme rédacteur en chef, du Juif Roger Lévy, dit Pierre Dac, l'*Os à Moelle*, hebdomadaire de perversion de la sensibilité et de corruption de l'esprit. Enfin, les Juifs se sont acquis une sorte de monopole au ciel des magazines

spécifiquement érotiques et pornographiques où le nom de l'éditeur Geiger brille comme un astre fixe dans la constellation d'Israël.

CHAPITRE V

L'ÉGLISE ET LES JUIFS

Parmi tous les phénomènes d'anarchie spirituelle dont notre temps donne le spectacle, l'un des plus surprenant est sans aucun doute la judéophilie éperdue que se sont mis à professer certains catholiques français.

J'ai déjà parlé ici de M. Jacques Maritain et de quelques-uns de ses disciples, qui achèvent ainsi de faire le tour de toutes les turlupinades contemporaines. Pour M. Maritain, les chrétiens sont les vrais responsables des péchés d'Israël, de tous les méfaits dont on l'accuse. Il y aurait là-dedans une assez jolie part de vérité si l'on voulait songer que les Juifs ont commis leurs plus grandes destructions depuis un peu plus d'un siècle, c'est-à-dire depuis que les chrétiens leur laissent la bride sur le cou. Mais M. Maritain l'entend exactement dans l'autre sens. Le fond de son désir, c'est de voir le chrétien se judaïser. Le Juif ne demeure-t-il pas pour lui investi d'une haute « mission », témoin réfractaire peut-être mais irrécusable de son idéal religieux ? Or ce snob, ce pédant, cet horrible cacographe usurpe une espèce d'autorité auprès de maints ecclésiastiques, de nombreux étudiants.

Deux autres grands champions de l'hyperjudaïsme, partageant toutes les idées et sentiments de M. Maritain, sont

M. Oscar de Ferenzy, dont l'organe, *La Juste Parole*, d'abord très confidentielle, se répand beaucoup depuis quelques mois, et le R. P. Bonsirven, jésuite, collaborateur attitré des *Etudes*.

Il ne faut pas oublier non plus le R. P. Dieux, M. l'abbé Mercklen qui n'a pas hésité à s'asseoir, dans le banquet de l'*Aube*, aux côtés des Brunschwig. La revue *Racisme*, juivissime sous des apparences scientifiques, et diffusée dans les milieux de l'enseignement, compte parmi son comité Mgr Beaupin, directeur du Comité catholique des Amitiés françaises, où il voisine cordialement avec Lucien Lévy-Bruhl, et de vieux piliers de loges comme M. Bougié ou Paul Landowski, le grand fournisseur du régime en navets sculptés.

Saint-Thomas d'Aquin et les grandes bulles

Nous ne nous permettrions jamais ici d'entrer dans un débat d'ordre confessionnel. Il y a parmi nous des croyants et des incroyants en nombre à peu près égal. Nous voulons nous contenter de rappeler une tradition de l'Eglise qui fait partie de notre patrimoine commun de Français nés dans une civilisation chrétienne.

L'abbé Lémann, Juif converti, avec une sincérité absolue, a très justement défini les principes de cette tradition :

« Parce qu'elle est dépositaire de la douceur évangélique, l'Eglise défend la vie des Juifs. Parce qu'elle est mère des nations chrétiennes, elle les préserve de l'envahissement hébraïque qui serait leur mort. »

C'est ce qui découle, en effet, de l'immense législation catholique concernant les Juifs, législation qui s'étend sur quinze siècles, et dont nous possédons tous les documents.

Il ne s'agissait pas de protéger seulement les Juifs contre

l'animosité qu'ils faisaient naître partout, mais contre le zèle des clercs qui cherchaient à les convertir par des méthodes plus militaires qu'apostoliques.

Saint-Thomas l'a établi formellement :

« Aucune contrainte ne doit être exercée sur les Juifs pour les amener à croire, parce que croire est affaire de volonté. La volonté ne peut subir de contrainte (Somme Théologique II-II. q. 10, art. 8). »

Mais Saint-Thomas est non moins catégorique sur la place à faire aux Juifs :

« Ne les fréquentez qu'en cas de nécessité, et si vous êtes, d'ailleurs, fermes dans la foi. Evitez d'entretenir avec eux des rapports de familiarité si votre religion vacille et si rien ne vous oblige à les voir (Somme II-II, q. 10, art. 10). »

Dans ses épîtres à la duchesse de Brabant qui lui demande des conseils de gouvernement, il souligne :

« Il faut qu'en tout royaume chrétien et en tout temps, les Juifs des deux sexes soient distingués des nationaux par un signe extérieur. »

Les seigneurs, ajoute-t-il (la duchesse de Brabant a consulté le Grand Docteur sur ses finances) sont parfaitement dans le droit d'exiger des Juifs n'importe quelle redevance, puisqu'en principe les biens même des Juifs leur appartiennent. Il recommande cependant de ne pas les irriter par des représailles excessives. Il faut leur laisser le nécessaire *« Necessarium vitæ subsidia eis nullatenus substrahantur »*. Il spécifie que le mot « nécessaire » doit être entendu largemment. Que pense M. le thomiste Maritain de ces textes ?

Saint-Thomas d'Aquin, en cette matière, reflète les décisions pontificales tant pour le spirituel que pour le temporel.

La papauté médiévale, comme la plupart des souverains, a

été jusqu'au XIIIe siècle débonnaire pour les Juifs. Les grandes bulles constituant une réglementation des Juifs interviennent à partir de l'an 1200. En voici une liste limitée aux plus célèbres, et qui n'en est pas moins importante :

HONORIUS III. — 1217. Sicat Judæis : défense d'obliger les Juifs au baptême, de les molester. — 1221. Nostram noveritis : obligation pour les Juifs de porter un signe distinctif. Défense d'occuper des fonctions publiques.

GRÉGOIRE IX. — 1233. Sufficere debuerat perfidiae judæorum : défense aux Juifs d'employer des serviteurs chrétiens.

INNOCENT IV. — 1244. Impia judeorum perfidia : ordre au roi de France de faire brûler le Talmud. Défense aux Juifs d'employer des nourrices chrétiennes.

CLÉMENT IV. — 1267. Turbato corde : défense aux chrétiens d'embrasser la religion juive. (La papauté s'inquiète du prosélytisme juif, des tendances hérétiques qu'ils répandent.)

JEAN XXIII. — 1320. Cum sit absurdum : les Juifs convertis ne doivent pas être dépouillés de leurs biens.

URBAIN V. — 1365. Sicuti judæis non debet : défense de molester les Juifs et de les obliger au baptême.

MARTIN V. — 1425. Sedes apostolica : obligation du signe distinctif.

EUGÈNE IV. — 1442. Dudum ad nostram audientiam : défense aux Juifs de vivre en commun avec les chrétiens, d'exercer des fonctions publiques.

CALIXTE III. — 1456. Si ad reprimandos : confirmation de la bulle précédente.

PAUL III. — 1542. Cupientes judeos : privilèges en faveur des néophytes.

PAUL IV. — 1555. Cum nimis absurdum : La grande bulle

antijuive.

PIE V. — 1567. Cum nos nuper : défense aux Juifs de posséder des biens immeubles. — 1569. Hebræorum gens : expulsion des Juifs des États de l'Église, Rome et Ancôme exceptés.

GRÉGOIRE XIII. — 1581. Antiqua judeorum improbitas : contre les blasphémateurs juifs.

CLÉMENT VIII. — 1593. Cum hebreorum malitia : défense de lire le Talmud. Défense aux Juifs de favoriser la prostitution, le jeu, le recel, la pédérastie.

Pour ce qui concerne les Juifs de Rome, au nombre de 3 à 5000 selon les époques, beaucoup d'adoucissement à ces bulles ont été consenties jusqu'à Paul IV. Les Juifs ont pu tourner sans beaucoup de peine de nombreux règlements, sont restés libres de commercer, d'exercer plusieurs professions libérales.

En Avignon, les Juifs sont les protégés immédiats des papes. Beaucoup sont réfugiés en terre pontificale pour échapper aux persécutions des souverains. Mais, sur les instances des populations, ils seront tenus à la rouelle, à des habitations séparées, écartés des magistratures et emplois publics, frappés d'un impôt spécial, leurs impiétés châtiées sévèrement. Une jeune Juive ayant craché dans l'eau bénite à Saint-Pierre d'Avignon, est fouettée publiquement et une plaque au-dessus du bénitier rappellera sa punition. On l'enlèvera au XIX[e] siècle seulement.

Devant le rôle dangereux pris par les Juifs dans la vie économique de Rome, devant leur usure, éternelle antienne de cette histoire, un pape autoritaire, Paul IV, supprime par la bulle célèbre de 1555, toutes les libertés acquises, remet en vigueur toutes les prescriptions plus ou moins négligées. Sa bulle de 15 articles établit notamment l'obligation stricte de vivre au ghetto,

impose la rouelle jaune (couleur de l'ignominie et de la félonie) décidée par le concile de Latran en 1215, et dont l'usage était peu observé à Rome, renouvelle l'interdiction d'avoir des nourrices chrétiennes victimes d'obscénités chez les Juifs surtout lorsqu'elles avaient communié, interdit aux Juifs le commerce, sauf le bric-à-brac, leur ordonne de s'abstenir de toute relation avec les chrétiens, de ne pas habiter, converser, manger, se baigner avec eux. Elle leur défend encore de posséder des immeubles et oblige ceux qui en ont à les vendre sur le champ. — (Les papes avaient constamment usé de tolérance sur ce chapitre. Au moment de l'édit de Paul IV, les Juifs étaient propriétaires d'une grande partie de Rome, et la vente de leurs biens, quoique dans de mauvaises conditions, produisit 500 000 couronnes.) — Interdiction également de construire de nouvelles synagogues. Une seule est tolérée par communauté. Les autres doivent être rasées. Cet article est renouvelé de Justinien et de Grégoire le Grand. Les Juifs ne peuvent plus être médecins. Beaucoup de papes avaient eu des médecins juifs. Paul IV a pris cette décision sur de nombreux rapports indiquant que les Juifs affectionnent cette profession parce qu'elle leur permet de saisir les secrets des familles chrétiennes. Seuls désormais Sixte-Quint et Innocent VIII auront recours à des médecins juifs dans des circonstances exceptionnelles.

Les prescriptions du XVIIe et du XVIIIe siècle.

A la mort de Paul IV, les Juifs de Rome traînent sa statue dans la boue du ghetto, la coiffe du bonnet jaune. Mais la sévérité de l'Église, désormais, ne se relâchera plus. Si Pie IV, successeur immédiat de Paul, adoucit dans le détail la bulle de

1555, Pie V, cannonisé, confirme les prescriptions de cette bulle, et les dépasse même dans sa propre bulle *Romanæs pontifex*, trois mois après son avènement (1566). On a vu que la bulle *Cum nos nuper* les bannit des États du pape, hormis Rome et Ancône.

La bulle *Haebreorum gens* de Clément VIII, à la fin du XVIe siècle, a l'approbation de Saint Charles Borromée.

C'est la dernière des grandes bulles entièrement consacrées aux Juifs. Mais au cours du XVIIe et du XVIIIe siècle, les prescriptions de la Renaissance seront souvent confirmées. La condition des Juifs de Rome est fixée pour deux cents ans par un règlement et une surveillance rigides.

Le cardinal Borghèse, par une ordonnance de 1603, précise la police du ghetto. Clément IX, en 1667, frappe de nouvelles taxes les Juifs, et leur fait l'obligation de prêter hommage aux représentants de la cité dans des conditions les plus humiliantes. Le rabbin doit se prosterner devant le Conservateur en appelant la commisération des chrétiens sur les Juifs. Le Conservateur lui met le pied sur la nuque et l'autorise à se relever. Clément IX, toutefois, abolit une brimade séculaire, relatée dans son *Journal d'Italie*, par Montaigne, lequel s'en émeut fort peu malgré les ascendances juives qu'on lui a prêtées. Ce sont les « courses de bipèdes », organisées chaque année à Rome. On prend sept ou huit Juifs, on les affuble d'oripeaux, on les gave de nourriture, et on les fait courir sur plus d'un kilomètre, entre deux haies de Romains hilares. La joie est à son comble quand le temps est mauvais : « Lundi passé, Les Juifs ont été favorisés d'une pluie et d'un froid dignes de ce peuple perfide... »

Ce détail, comme les mascarades du Carnaval romain obligatoirement ouvertes par une bande de Juifs burlesquement déguisés, donne une idée de l'estime dans laquelle les

pensionnaires du ghetto étaient tenus dans la ville des Papes. Que l'on songe que les courses ont été autorisées jusqu'en 1668...

Au XVIII[e] siècle, il devient nécessaire de sévir de nouveau. Innocent XIII, dans la bulle *Es injunctis*, Benoît XIII (bulle *Aliæ emanerunt*) défendent aux Juifs de vendre des objets neufs. On rappelle aux chrétiens qu'il est interdit d'assister, même en curieux, à des cérémonies juives. Deux édits (1704 et 1721) rappellent aux Juifs du Comtat Venaissin l'obligation de porter le chapeau jaune qu'ils ne quitteront qu'en 1789. Benoît XIII défend aux chrétiens de manger, jouer ou danser avec les Juifs. En 1751, Benoît XIV promulgue une ordonnance renouvelée de Paul IV, faisant brûler tous les ouvrages relatifs au Talmud, expurger les livres sacrés, défendant de vendre et d'introduire dans les Etats pontificaux des livres juifs, contraignant les Juifs de porter leurs morts au cimetière en silence, leur interdisant d'avoir des serviteurs chrétiens, d'exercer une fonction, un emploi, d'avoir des voitures, des chevaux, de se déplacer sans autorisation. Le tout sous peine de bâtonnades, amendes, etc... L'ordonnance est confirmée par édit en 1775, puis en janvier 1793 par Pie VI. Dans le même temps, des décrets sévères punissent des mêmes peines les chrétiens qui molesteraient des Juifs.

Les conversions

L'Eglise a toujours eu le souci de ramener les Juifs à sa foi parce qu'elle doit leur offrir aussi bien qu'aux autres infidèles le moyen de faire leur salut. Tenant le Talmud comme un des principaux responsables de la nature des Juifs, elle a mis de grands espoirs dans les conversions pour transformer les Juifs

et les incorporer à la société chrétienne. Elle a poussé son prosélytisme très loin dans ce sens, en recommandant toujours, par la voix des papes, de ne pas user de la force.

Au Moyen Age, l'échec de nombreuses tentatives, comme celle de Saint Louis, n'était pas propre à l'encourager. Les textes du temps démontrent que l'on considère vraiment comme une tâche ingrate de chercher à désarmer l'hostilité farouche des Juifs, l'esprit de secte dans lequel ils s'isolent volontairement, à effacer la marque de ce Talmud qui semble la secrétion naturelle de leur peuple.

Le seul exemple d'entrée massive des Juifs dans la religion chrétienne en Espagne, n'est guère encourageant. Les Juifs ont feint, par intérêt, ils ont commis une « escroquerie à la foi », qui déterminera les rigueurs de l'Inquisition. Cette Inquisition frappe les Juifs non point en tant que Juifs, mais en tant que faux chrétiens.

En France, sous Louis XV, le clergé s'attache aussi à évangéliser les Juifs. Léon Kahn reconnaît lui-même que « si des nécessités impérieuses et passagères obligeaient parfois les Juifs à accepter ou à demander le baptême, ils ne le faisaient que du bout des lèvres... Des Juifs de Paris qui allaient au christianisme, les uns ne virent là qu'un moyen d'améliorer leur sort, les autres, cédant à des suggestions pressantes, un moyen de vaincre les préjugés et de s'imposer à une société qui, dans son ensemble, les rejetait loin d'elle. »

Grégoire XIII, à la fin du XVIe siècle, avait institué à Rome, sur le conseil du converti Tzarphati, un prêche pour faire connaître le christianisme aux Juifs. Un tiers de la population du ghetto devait y assister à tour de rôle. Les ordres étaient donnés aux prêcheurs pour avoir du tact. Mais beaucoup de Juifs se bouchaient les oreilles avec du coton, s'endormaient. Sixte-Quint, devant le peu de fruit de cet apostolat, n'imposa

plus aux Juifs qu'un sermon par an. Au XIX[e] siècle, cette prédication obligatoire se faisait à San Angelo in Pescheria. Pie IX finit par l'abolir.

La tradition antijuive dans l'Eglise contemporaine

Sans doute, un bon nombre des textes que nous avons passés en revue remontent-ils à plusieurs siècles. Mais il nous semble que dans une institution telle que l'Eglise, le temps compte peu. Nous trouvons d'ailleurs tout près de nous d'innombrables témoignages de l'attitude traditionnelle de l'Eglise devant Israël.

En 1865, le synode du diocèse d'Utrecht a rappelé les prescription de Benoît XIV concernant le danger qu'il y a pour les chrétiens d'entrer au service des Juifs, d'être familier avec eux, d'habiter sous leur toit, de participer à leurs fêtes. Un archevêque autrichien de la fin du XIX[e] siècle, petit-fils de Juifs baptisés, Mgr Kohn, professeur de droit canon, a rappelé que ces prescriptions — auxquelles s'ajoute l'interdiction pour les Juifs d'exercer une fonction publique qui leur donnerait une autorité sur les chrétiens — sont insérées dans le « corpus juris canonici » et n'ont jamais été abrogées.

L'école de haine et de corruption qu'est le Talmud, fond de l'enseignement rabbinique, n'a cessé d'être dénoncée par les autorités ecclésiastiques depuis le début de la chrétienté jusqu'à aujourd'hui, entre autres, par Mgr Landrieux, le R. P. Constant, docteur en théologie qui écrit (1857) que « le Juif est le docteur de l'incrédule, que tous les révoltés de l'esprit viennent à lui, dans l'ombre et à ciel ouvert », que « le judaïsme, dès sa première heure, a toujours été en guerre avec la religion dominante, que ce fût celle de Baal, de Jupiter ou du Christ »;

par Mgr Delassus en 1910, le P. Grill, autrichien (1934), le P. Denis Fakey, anglais, en 1937 : « L'opposition de la race juive contre l'Eglise a été codifiée et cristallisée, pour ainsi dire, dans le Talmud et la Cabbale », etc., etc...

Aux arguties du P. Bonsirven, aux falsifications d'un Maritain, on aime opposer une vigoureuse voix chrétienne comme celle de Mgr Louis Paquet, écrivant au mois de décembre 1937 dans le Patriote de Montréal (la vague antisémite a gagné le Canada où l'on compte plus de 200 000 Juifs) : « L'antisémitisme, tel que l'entend Saint Thomas d'Aquin et tel que le pratiquèrent les Papes, devrait être, dans la mesure permise par les conditions actuelles de la société, le programme de tous les pays chrétiens. »

Hitler a pu se vanter d'avoir, par les lois de Nuremberg, rendu une nouvelle vigueur aux prescriptions traditionnelles de l'Eglise. De fait, il a fort peu innové. Les lois allemandes sur les servantes chrétiennes sont typiquement ecclésiastiques. M. Julius Streicher lui-même, contempteur de « la calotte » s'il en fût, est le disciple fidèle d'une longue lignée de papes et d'évêques quand il ferme les piscines chrétiennes aux Juifs.

L'erreur hitlérienne n'est pas dans la défense du sang allemand, qui est excellente en soi, mais dans l'idolâtrie de ce sang. La « conception du monde » raciste des nazis est la dernière incarnation du pangermanisme séculaire et perd du reste tout contact avec la science des races.

Qu'elle satisfasse pleinement l'âme de l'Allemagne, qu'elle l'ait fortifiée, cela ne paraît pas douteux. Avec l'espèce de métaphysique orageuse et vague qu'elle tend de plus en plus à substituer aux autres dogmes, elle n'en forme pas moins une sorte d'hérésie nationale.

Feu Pie XI a été fidèle à son rôle en la stigmatisant, fidèle à la tradition pontificale en déplorant l'antisémitisme éxagéré.

Mais c'est par une interprétation malhonnête ou aberrante que de faux docteurs prétendent y voir la condamnation de la juste défense des peuples chrétiens contre le peuple juif.

Plusieurs de ces cas de judéophilie s'expliquent. Avec sa *Juste Parole*, patronnée par les Dreyfus des blés, par le Consistoire, au même titre que le *Droit de vivre*, le sieur de Ferenzy a ouvert une fructueuse boutique. Maritain est marié à une Juive. Enjuivé de corps et d'âme, il représente, on l'a déjà dit ici, ce que les Allemands appellent un « Rassenschander », un souilleur de la race.

Pour les autres, que l'on soit clerc ou laïque, les seules réponses à leur faire sont des réponses d'Eglise. La « mission spirituelle » du judaïsme les émeut-elle ? Les Pères de l'Eglise ont dit : « *Legem probo, sed improbo gentem.* »

L'Eglise, parmi ses missions, a celle de convertir les Juifs, de leur ouvrir les voies du salut. Elle possède dans ce but une congrégation, celle de Notre-Dame de Sion, dont la règle dit qu'elle doit témoigner aux Juifs « de toutes manières et quels que soient les griefs qu'on peut avoir contre eux, une estime sincère que des motifs surnaturels peuvent seuls d'ailleurs toujours justifier ». Saint Thomas d'Aquin a écrit que les Juifs convertis, loin de devenir les chefs et les maîtres de leurs aînés dans le christianisme, doivent former l'arrière-garde de l'armée du Christ. Ils seront les esclaves des chrétiens, « *christianorum servi* ».

Nos judéophiles de 1939, qui veulent pousser leur escouade de néophytes à la tête de la chrétienté et nous les offrir en modèle, sont bien plutôt les esclaves des Juifs. Ils pensaient convertir, et c'est le judaïsme qui les a convertis.

CHAPITRE VI

LA CORRUPTION DES ESPRITS

Les Juifs, devant les antisémites, allèguent très haut leur apport au patrimoine commun des hommes. Il est certain que la nation juive manifeste plus de goût pour l'art et pour la pensée que pour la guerre et l'agriculture, ce qui est son droit. Mais l'histoire de cette pensée et de cet art juifs est singulièrement courte. Elle ne commence en fait qu'avec l'émancipation du XIXe siècle. De la destruction de Jérusalem à cette émancipation, Israël n'a donné à l'humanité qu'un seul homme : Spinoza. Les annales juives retiennent des noms de rabbins, de médecins, ceux de quelques poètes. Mais leur renommée, après Maïmonide et le haut Moyen Age, n'a guère franchi les murs du ghetto. Israël n'a pas eu plus de part que les Canaques à l'apogée du XIIIe et du XIVe siècle, à la Renaissance, à l'épanouissement de l'époque classique, à la diffusion des humanités, aux grandes découvertes. Tous les grands siècles chrétiens du XIIe au XVIIIe s'en sont d'ailleurs fort bien passé...

L'émancipation a permis aux Juifs depuis un siècle et demi l'exercice de toutes leurs qualités spirituelles. Quelle place leur ont-elles valu ? A considérer l'ensemble de ces cent cinquante années, la nation juive y apparaît moyennement douée, pour employer un qualificatif platement universitaire. Prenons ses

sommets. Elle a eu Mendelssohn, un joli musicien de second ordre, qui s'est bien assimilé Schubert et Weber. Elle a eu Henri Heine, un Mendelssohn de la poésie, avec en plus une ironie corrosive et tout un arsenal de poisons révolutionnaires. Elle a eu un beau peintre, Juif portugais du reste, Camille Pissarro, un philosophe digne de respect, M. Bergson, quelques grands inventeurs comme Henri Hertz, plusieurs grands médecins comme Ehrlich, plusieurs grands chirurgiens.

Le palmarès est honorable, pour une nation de vingt à vingt-cinq millions d'habitants. Il n'y a pas lieu cependant de crier au miracle. Les Juifs alignent bien entendu toute une kyrielle de noms. Mais ce sont ceux d'imitateurs plus ou moins adroits, de commentateurs ou d'interprètes souvent excellents, ou malheureusement de corrupteurs redoutables. Le Juif imite bien, critique avec subtilité les œuvres des autres peuples. Il met sur pied fort peu de créations originales, et surtout, il corrompt beaucoup.

La peinture française et les Juifs

Il n'y a pas d'art plastique juif, pas un seul monument juif. Pissarro est une exception. Il a grandi et vécu hors de toute juiverie, au milieu de l'admirable école des impressionistes français. En Allemagne, Max Liebermann, autre Juif, n'a fait que suivre lourdement les principes de ces grands peintres de chez nous.

On a vu cependant sortir de terre depuis une trentaine d'années toute une pléiade de Juifs qui ont choisi la peinture et la sculpture pour s'exprimer, et presque tous, Paris pour port d'attache. La grande rétrospective de l'Art Indépendant au Petit-Palais, en 1937, en comprenait une dizaine, parmi les plus

connus : les peintres Marc Chagall, né à Witebsk, en Russie; Kaïm Soutine, né à Smilovitchi, en Lithuanie; Modigliani, né à Livourne; Kisling, né à Cracovie; Marcoussis, né à Varsovie; Max Ernst, né à Bruhl, en Allemagne; Pascin, né à Widdin (Bulgarie), d'un père juif espagnol et d'une mère juive serbe mais d'origine italienne, élevé en Allemagne, naturalisé américain, établi en 1905 à Paris où il se tua il y a quelques années; les sculpteurs : Chana Orloff, né en Ukraine; Zadkine, né à Smolensk; Lipchitz, né à Druskieniki (Pologne).

Je puis parler d'eux en toute sérénité. J'ai été un des spectateurs passionnés du Montparnasse d'après guerre. J'ai vidé des verres en compagnie de Pascin. Par horreur de l'académisme, je puis assurer que je me suis penché patiemment, attentivement, sur toutes les folies et les bizarreries de l'époque. Je ne me suis persuadé que peu à peu, à contre-cœur, de toute la part de supercheries et d'impuissance qu'elle comprenait, et du rôle qu'y jouèrent les Juifs.

Cette première juiverie de Montparnasse abonda en dons et en personnages singuliers : Modigliani, sa noblesse ingénue, sa grâce; Pascin, son prodigieux vagabondage et son érotisme obsédant; Kisling, courageux combattant de la Légion, ses accords de ton d'une acidité parfois amusante.

Cependant tous ces Juifs, et tant d'autres, se rejoignent dans la même besogne involontaire de désagrégation. Leur couleur est une décomposition de la palette française, leur forme est disloquée ou fugitive. Le tarabiscotage intellectuel remplace chez eux l'intelligence plastique. Leur pseudo-civilisation, son contact avec la vie, n'est plus qu'une déformation arbitraire et se termine dans la caricature. Rien de plus affreux que les moignons, les tronçons vaguement assemblés de Zadkine ou Lipchitz, que la monstrueuse pourriture de ghetto que Soutine accumule à coups de truelle.

Rien de plus éloigné de l'admirable lignée des arts français, de Chartres à Auguste Renoir. Les Juifs de l'« école de Paris » ont vécu de ses dépouilles. Ils n'ont rien imaginé. Ils ont démantibulé Cézanne, singé grossièrement le génial Van Gogh, transformé en anarchie les audaces de Matisse. Quant au cubisme, c'est le chrétien Guillaume Apollinaire qui fut son véritable inventeur.

Par malheur, les Juifs à leur tour ont exercé une espèce d'influence. La peinture française paraît depuis une vingtaine d'années en régression. Les causes de cet étiolement ne sont pas simples. La décadence de l'enseignement officiel, du goût des grands clients, l'Etat et l'Eglise au premier rang, ont leur part de responsabilité. Mais on ne peut oublier qu'en plein essor, la peinture française, cet arbre magnifique de sève et de fruits, a commencer à dépérir depuis que le charançon juif s'y est attaqué.

Dans chaque salon, chaque exposition, nous voyons des artistes français sacrifier à la déliquescence juive. Et le nombre des barbouilleurs juifs ne cesse de grandir, d'exposer, de répandre les plus pernicieux poncifs. Au hasard des derniers catalogues, on pourrait citer des centaines de noms.

Une autre influence, plus déplorable encore, est celle des marchands de tableaux. Ils ont réunis de superbes collections.

Mais cette intelligence se double chez eux de l'éternelle spéculation. Deux fois sur trois un tableau est pour eux non seulement une belle chose, mais un titre qui peut monter. Une extravagante bourse juive de la peinture s'est créée à Paris. Depuis vingt ans, les grands marchands de tableaux de Paris se nomment ou se sont nommés Georges Wildenstein, Juif militant, le Rothschild de la profession, Rosenberg, Georges Bernheim, Berthe Weil, Zak, Zborowski, Kaganovitch, Billiet-Worms, Jos-Hessel, Simonson, André Weil, Kleinberger,

Seligmann, Birtchansky, etc, etc... Ces marchands ont stocké des toiles; pour faire grimper les prix, ils ont organisé des ventes fictives, placé des toiles insignifiantes ou ridicules dans les musées avec l'aide des Juifs installés au Grand Conseil des Beaux-Arts et des rabatteurs de la critique juive. Ils ont imposé ainsi sur le marché des médiocrités, des laideurs qui ont fait prime, qui ont lancé les modes les plus absurdes.

Cette frénésie a eu le sort de toutes les entreprises juives. La clientèle s'est fatiguée, le krach s'est produit, les cours se sont effondrés. Mais la peinture française n'est pas encore remise de cette imbécile fièvre. Bien des peintres aujourd'hui d'âge mûr ne se relèveront jamais de l'industrie où le Juif les a poussés.

La musique juive

Toute la grande évolution musicale du XIXe siècle s'est faite en dehors des Juifs, avec Beethoven, Wagner, les Russes. Tous les grands créateurs de la musique contemporaine sont aryens : Richard Strauss, Debussy, Strawinsky, Maurice Ravel. Tous les artistes dont l'œuvre se tient, par le métier, par leur contenu national sont aryens : Enesco pour la Roumanie, Prokofieff pour la Russie, Bartok pour la Hongrie, Hindemith pour l'Allemagne, Falla pour l'Espagne sont des aryens.

Ces hommes, de *Tristan et Isolde*, de Wagner, au *Sacre du Printemps*, et à l'*Histoire du Soldat*, de Strawinsky, ont enrichi le langage musical par des conquêtes toujours plus audacieuses dans l'harmonie, le rythme, l'instrumentation, mais des conquêtes logiques, menées d'une main ferme dans un but expressif et précis. Les Juifs font grand cas d'un des leurs, Gustav Mahler, qui fut également un Wagnérien fervent. Mais

Mahler est chaotique, hétéroclite, il ne reste plus chez lui l'ombre d'un plan musical.

Enfin, au début du siècle, un autre Juif est venu, l'Autrichien Arnold Schœnberg. Il a débuté dans les traces de Wagner et de Debussy, imitant leur chromatisme. Mais bientôt, il a brisé tous les cadres musicaux, imaginé une sorte de modulation continue, l'atonalité.

Schœnberg, avec ses adeptes viennois, a été le mauvais sorcier de toute la musique moderne. En détruisant toute règle, il a autorisé les pires malfaçons, encouragé les laideurs les plus saugrenues, et les plus inutiles. Il a égaré toute une génération de musiciens. Et si Darius Milhaud ne procède pas directement de lui, comme par hasard, cet auteur infatigable de musiques malpropres et débraillées est un Juif provençal.

Le Juif Paul Dukas, venu avant Schœnberg et le grand enjuivement d'après guerre, avait le plus grand respect de son art. Ce fut un Parnassien de la musique, un étincelant bijoutier. Mais son apport personnel est faible. Sa musique froide et brillante n'a pas de chair. Elle paraît déjà le plus souvent ternie et desséchée.

Les Juifs ont produit par contre une magnifique pléiade d'interprètes, de Joachim et Antoine Rubinstein à Yehudi Menuhin et Horowitz, le plus grand pianiste d'aujourd'hui. Cela tient avant tout à l'agilité de leur mimétisme. Wagner le savait bien qui, résolument antisémite, choisit un chef d'orchestre juif, Hermann Lévy, pour créer Parsifal à Bayreuth. Les Hitlériens ne l'ont pas imité. Ils ont eu tort. Les interprètes juifs ont rendu à la musique allemande des services qui méritaient au moins quelques exceptions. Une admirable servante de l'ancienne musique telle que Wanda Landowska doit être honorée comme elle le mérite. Mais les Juifs, jusque dans ce domaine, profitent trop des qualités qu'on leur reconnaît pour pousser

impudemment, avec une réclame inouïe, n'importe quel racle-boyau de ghetto. Il y a en moyenne cinq exhibitions de chefs, d'instrumentistes ou de chanteurs juifs à Paris chaque semaine. C'est presque toujours quatre de trop, pour la cause de la musique et celle des musiciens français.

La pensée, l'enseignement, les lettres

Même dans ses plus hautes spéculations, telle que l'œuvre de Bergson, la philosophie juive a été plus dissolvante que créatrice. Pour certaines notations justes et ingénieuses, Freud a engendré tout un système de généralisations déjà caduques, une école de maniaques et de charlatans. La sociologie des Lévy-Bruhl et des Durckheim n'est que l'invention d'un anticléricalisme saugrenu, la recherche essoufflée d'un culte de la société à opposer aux religions, le totem contre la croix.

Le corps enseignant français, dans son ensemble, est moins attaqué jusqu'ici, que ne le fut celui de l'Allemagne, encore que le nombre des Juifs y déborde presque partout le pourcentage admissible. Les Juifs n'ont du reste guère besoin d'embrasser la carrière souvent ingrate et mal payée de professeur. Il leur suffit d'avoir délégué à la tête de l'enseignement français, où il semble inamovible, l'un des pires d'entre eux, le Juif Jean Zay.

Les Juifs, jusqu'à présent, n'ont jamais joué dans les lettres françaises un rôle comparable à celui, si pernicieux, qu'ils ont tenu en Allemagne, qu'ils tiennent aux Etats-Unis. Le cas de Marcel Proust mériterait toute une étude. Ce qui est déjà périssable dans son œuvre n'est-il pas le fait du semi-judaïsme, n'est-ce point par cela que ce grand écrivain a exercé après sa mort cette influence assez fâcheuse qui nous a valu tant de pseudo-introspections ?

Pour le théâtre juif, avec ses fabrications sommaires, fausses, sa chiennerie emphatique, il appartient déjà au passé. Bernstein, certes, se suffit à lui seul ! Mais Porto-Riche, Savoir sont morts, d'autres ont fini leur carrière, et on leur voit peu de remplaçants. Le théâtre est aujourd'hui d'un rapport trop précaire. Les Juifs l'abandonnent pour la manne inépuisable du cinéma. Ils ont entièrement accaparé le cinéma français. Mais s'il y a à Hollywood des Juifs de talents, ceux de nos studios sont des margoulins d'une espèce telle que l'on se refuse à ranger leur camelote sous la rubrique de l'esprit.

CHAPITRE VII

LES ORGANISMES DE LA NATION JUIVE EN FRANCE

L'immixtion du peuple juif dans le corps de la nation française est le principal objet de toute étude antisémite. Mais on oublie trop souvent d'y ajouter le corollaire indispensable : les organismes constitués et avoués installés par la nation juive sur le sol français.

Nous avons cru nécessaire d'en donner une liste partielle relevée sur celle qui est dressée par les Juifs dans leur calendrier parisien pour l'année en cours 5699 (1938-1939).

[Suit ici une liste de plusieurs centaines d'organisations cultuelles des différents rites et des différentes communautés, d'associations laïques, d'associations de bienfaisance, d'œuvres d'enseignement et de sociétés diverses, avec leurs adresses].

Nous prions le lecteur de faire la comparaison, sur le plan religieux, puisque les Juifs ne prétendent ne former qu'une religion, avec les associations protestantes — sur le plan national même avec les associations des 100 000 Italiens de Paris. Les conclusions sont faciles à tirer.

Aucune minorité étrangère n'a jamais possédé en France d'organisations comparables.

Nous insistons sur le rôle du reste bien apparent des

associations cultuelles. L'affaiblissement de la religion israélite est une fable lancée par les Juifs pour donner le change.

A trois générations de distance, tous les Juifs résidant aujourd'hui en France vivaient dans des communautés religieuses. Tous les Juifs entrés après guerre, soit la moitié environ de la population actuelle, viennent de ces communautés. 90 % des Juifs du monde entier sont membres de ces communautés religieuses d'Europe orientale, d'Afrique du Nord, des ghettos d'Amérique, Londres, Paris, etc...

Les Juifs détachés de toute croyance et de tout rite eux-mêmes gardent au corps rabbinique un profond respect. Il n'y a pas trace d'anticléricalisme juif.

L'étude, facile à entreprendre sur place, de ces communautés immuables en Pologne ou en Roumanie, démontre que leurs chefs, rabbins et notables, sont à la fois investis d'une autorité spirituelle et de la plus grande autorité temporelle. Dans tous les villages orientaux, la concurrence contre les commerçants chrétiens, l'usure, etc., sont minutieusement conduites par les rabbins.

Nous retrouvons cette organisation sur la plus vaste échelle en France même. Tous les grands consistoires sont composés, en même temps que de rabbins réputés pour leur fanatisme juif, tel le grand rabbin Liber, par de très puissants représentants de la finance juive. A l'intérieur de ces consistoires sont prises des décisions capitales concernant la politique et l'économie juives, les armes à utiliser, les alliés chrétiens à circonvenir ou soudoyer.

On ne doit jamais oublier que si l'observation du culte, voire les moyens métaphysiques sont affaiblis chez certains Juifs, même rabbins, ils les remplacent par un messianisme terrestre aspirant à la suprématie d'Israël en ce monde. Les rites des francs-maçons juifs B'Naï B'Rith, comprenant plus de

100 000 membres extrêmement influents de la juiverie américaine, se déroulent devant la Thora et le chandelier à sept branches qui sont considérés comme des symboles terrestres ou métaphysiques selon les dispositions des adeptes.

On a observé la place prépondérante de la famille Rothschild dans les organismes nationaux juifs de France. Les Rothschild, qui auraient pu sembler tièdes au moment de l'affaire Dreyfus, n'ont jamais cessé d'être des Juifs militants et sont parmi les grands maîtres de la juiverie française.

Les innombrables ramifications, l'opulence des organismes laïques juifs, tels que l'Alliance israélite universelle, le Hias Iea, le Keren Keymekh Leisrael (Fonds, national), etc., démontrent quels rapports quotidiens les Juifs de France entretiennent avec leurs frères du monde entier.

Les organisations juives sont, à l'intérieur de nos frontières, les annexes du grand Etat juif mondial. Cet Etat sans territoire a élu pour l'un de ses principaux champs d'action économique et politique le pays français. Il pèse de tout son énorme poids sur les destinées de la France. L'objet des antisémites est de le réduire à ses proportions, à ses limites juives et qu'il n'en sorte jamais.

DEUXIÈME PARTIE

Je Suis Partout
15 avril 1938

CHAPITRE PREMIER

LES JUIFS ET L'ALLEMAGNE

Les Juifs sont-ils moins éloignés de l'Allemand que du Français ? On en a beaucoup disputé, surtout en France.

Le voisinage du grand « triangle juif » : Pologne, Galicie, Ukraine, Hongrie, délimité par Drumont et qui fut dès la grande diaspora un des principaux refuges d'Israël, créa sans doute des contacts plus fréquents entre les deux races que dans les autres pays de l'Occident. Malgré des évictions périodiques (de Vienne, Cologne, Ulm, Hambourg, Magdebourg, par exemple en 1290, d'un grand nombre d'autres villes à la fin du XVe siècle), les Juifs ont toujours été plus nombreux en territoires germaniques qu'en France.

Il est certain que la philosophie et la pratique du perpétuel « devenir » dans la race allemande sont en contradiction moins formelle avec le messianisme juif qu'avec le caractère réaliste du Français. Le rôle joué par la pensée juive dans la Réforme apparaît indiscutablement aujourd'hui, ce qui n'empêche du reste pas Luther de fulminer violemment contre les Juifs avec son pamphlet : les Juifs et leurs mensonges. « Ce sont des brutes, leurs synagogues sont des étables à porcs, il faut les incendier, car Moïse le ferait s'il revenait au monde. Ils traînent dans la boue les paroles divines; ils vivent de mal et de rapines;

ce sont des bêtes mauvaises qu'il faudrait chasser comme des chiens enragés. »

Sans doute une communauté de langue — le yiddish étant une sorte de mauvais patois allemand — ne pouvait qu'établir certaines affinités entre le Juif et le Germain. Au cours du XIXe siècle, les Juifs émancipés d'Allemagne ont adopté la culture allemande et ses méthodes, dans les sciences surtout. Il a pu sembler que certains épousaient avec ardeur les doctrines du pangermanisme. Bismarck pardonnait un peu à Lassalle son socialisme parce que s'il rêvait d'une République universelle, c'était une République allemande étendue au monde entier.

Parce que Karl Marx était né à Trèves, Lassalle à Breslau, Engels à Barmen, que leurs disciples furent outre-Rhin très nombreux et actifs, l'Allemagne représenta jusqu'à l'avènement de Hitler, et en dépit de toute évidence, la terre de choix de la social-démocratie internationale, juive ou non. Les patriotes français ont pu combattre avec juste raison pendant plus de cinquante ans la dangereuse et stupide germanophilie du socialisme français, inspiré par les Juifs, noyauté par les Juifs.

Vue de l'extérieur, cette communauté d'action est troublante. Mais si l'on considère l'histoire intérieure de l'Allemagne, on constate surtout la vérité de la rude parole de Bismarck : « Nous tolérons les Juifs chez nous. C'est bien le moins qu'ils nous servent d'espions. »

Toutes les circonstances les plus favorables à l'assimilation du Juif ont certainement été réunies dans l'Allemagne de Guillaume II. Cependant, le Juif n'a cessé d'y devenir encore plus juif. Loin de se fondre dans cette nation, il a cru pouvoir l'asservir.

L'émancipation des Juifs allemands

Rien, dans la condition historique des Juifs d'Outre-Rhin, ne montre une indulgence, une inclination particulière du Germain à leur endroit.

Tout au contraire. Dans le dernier tiers du XVIII[e] siècle, alors que Louis XV puis Louis XVI apportaient des adoucissements corporels et moraux au juste statut de leurs Juifs, amorçaient, comme dit Hallez dans les *Juifs de France*, un « régime de préparation et d'initiation, faisant des services rendus à la patrie et à la société la condition de l'admission à la communauté des citoyens », les Juifs allemands étaient encore prisonniers de règlements presque aussi étroits que ceux de leurs coreligionnaires russes.

Partout ils étaient écartés des fonctions publiques. Le grand Frédéric put demander à un nommé Ephraïm de lui fabriquer de la fausse monnaie, Frédéric-Guillaume II expédia un autre Ephraïm en France un peu avant 1789 pour aider à la Révolution : ces exceptions relèvent déjà du principe de Bismarck.

Le nombre des familles juives autorisées à s'établir était rigoureusement limité dans chaque ville. Francfort ne devait pas en compter plus de cinq cent cinquante. En Silésie, une des provinces qui comptaient le plus d'Israélites, seule une catégorie de privilégiés pouvait circuler et commercer librement. Les « tolérés » ne pouvaient être que tripiers ou colporteurs, les « Fixentristen » devaient payer des taxes à tous leurs déplacements. Les « Schutzgenossen » se voyaient interdire toute espèce de commerce.

A Berlin, les Juifs étaient classés en « ordinaires » et « extraordinaires ». Les premiers pouvaient se marier moyennant une taxe de 4000 thalers. Jusqu'à 1763, seuls les

aînés de chaque famille possédaient ce privilège. Le mariage était interdit aux « extraordinaires ». Partout, du reste, on restreignait le nombre des mariages. A Francfort, on ne pouvait en célébrer plus de douze dans la même année. Dans la même ville, défense était faite aux Juifs d'employer des domestiques chrétiens. Ils étaient tenus au port d'un insigne distinctif hors du ghetto.

On sait le rôle important tenu à cette époque dans l'histoire d'Israël par le bossu philosophe, Moses Mendelssohn, né à Dessau dans une famille misérable, et que ses frères de race ont appelé non sans emphase le « Platon juif ».

Mendelssohn, esprit très ouvert et très vif, pensait que les Juifs n'amélioreraient leur sort qu'en se rapprochant des chrétiens, en se faisant mieux connaître d'eux, en cessant de se retrancher dans leurs traditions étriquées et dans leur ghetto mystérieux, sans abandonner pour cela leur religion ancestrale. Il encourageait les Juifs à faire le premier pas.

Pour jeter lui-même le premier pont et pour symbole de son action, il traduisit la *Bible* en Allemand classique.

La tentative d'émancipation spirituelle de Mendelssohn n'allait pas tarder à être sanctionnée par les souverains.

Joseph II d'Autriche, empereur tout pénétré des idées de l'Encyclopédie, publia le premier, dès 1785, son édit de tolérance qui assimilait pratiquement les Juifs aux autres citoyens. La grande vague des idées révolutionnaires, en traversant l'Europe, y ouvrit les ghettos. Entre 1800 et 1812, sous l'impulsion napoléonienne, tous les Juifs d'Allemagne furent émancipés et accédèrent aux droits civiques.

A peine Napoléon abattu, l'Allemagne regarda d'un peu plus près les nouveaux citoyens qu'elle venait de se donner plus ou moins librement, et fut assez inquiète. En l'espace d'une dizaine d'années, certains Juifs, comme ceux de Francfort,

profitant du remue-ménage d'argent et d'affaires dans l'Europe en armes, avaient déjà réalisé d'énormes fortunes, acquis une étonnante puissance.

L'antisémitisme intellectuel

Mais pendant leur stupéfiante ascension, l'antisémitisme renaissait sous leurs pas, théorique et intellectuel tout d'abord.

Il ne s'était du reste qu'à peine assoupi. Dès 1850, un des plus grands Allemands du siècle, celui qui résume certainement le mieux toute l'Allemagne moderne, Wagner, écrivait son *Judaïsme dans la musique*. Pages assez confuses et cotonneuses, inspirées avant tout par la rivalité avec Meyerbeer, mais où l'on lit cependant : « Dans l'état de choses actuel, le Juif est en fait plus qu'émancipé. Il règne et règnera aussi longtemps que l'argent restera la force devant laquelle se brisera tout notre travail et tous nos efforts. »

Schopenhauer avait été antisémite. Nietzsche le deviendrait par crises. Un historien pangermaniste comme Treitschke le fut méthodiquement et violemment.

En 1878, dans le même temps où Drumont, à Paris, méditait sa *France juive*, on voyait se créer en Allemagne l'Union chrétienne sociale, la Ligue antisémite, le Parti chrétien social, fondé par le pasteur Stœcker, prédicateur de la Cour.

En 1882, un imposant congrès national antisémite se réunissait à Dresde, avec le colonel de Bismarck, le baron hongrois Istoczy, des officiers, des fonctionnaires en grand nombre. Beaucoup de congressistes réclamaient l'élimination et la proscription radicale des Juifs, de gré ou de force. La motion officielle se contenta de réclamer l'arrêt de l'immigration à la frontière de l'Est, l'exemption du service militaire, le retrait d'un

certain nombre de droits aux Juifs.

Guillaume II se vantait de n'avoir dans son armée aucun officier juif. Mais comme il voulait cette armée brillante, il ne laissait pas d'encourager les mariages entre riches héritières juives et hobereaux mal argentés. Lui-même entretenait d'excellents rapports avec des magnats comme Rathenau ou Albert Ballin, petit employé, devenu le directeur de la grande compagnie de navigation la « Hambourg-Amerika ».

Ballin ne tarda pas à être un des conseillers intimes de l'Empereur. Il favorisait, il flattait ses rêves de grandeur maritimes. Il avait discuté pour lui, à Londres, un accord de parité navale anglo-allemand, qui, du reste, n'aboutit pas. Ce fut lui qui chercha à négocier, en 1914, la neutralité de l'Angleterre, qui fut chargé de mission sur l'état de la Cour d'Autriche pendant la guerre. Il se tua deux jours avant l'armistice, alors que plusieurs parlementaires lui demandaient de prendre la tête des négociations avec les alliés. Ce Ballin était un homme d'honneur et un serviteur fidèle. Il préféra disparaître avec le régime qui l'avait élevé, au moment où ceux de sa race allaient connaître en Allemagne l'apogée de leur pouvoir.

La révolution juive en Allemagne

L'Allemagne, en 1917, pour se débarrasser plus vite de la Russie chancelante, lui avait délégué l'équipe bolcheviste du fameux wagon plombé, venu de Suisse, et qui comprenait une majorité de Juifs russes.

Cette froide et féroce manœuvre eût été d'excellente politique pour un pays sûr de vaincre. Mais, vaincue, l'Allemagne allait expier la première la grave faute qu'elle

venait de commettre contre la civilisation européenne. Par sa frontière mutilée, ces mêmes Juifs reparaissaient bientôt, pour s'allier précipitamment avec leurs coreligionnaires de l'intérieur, leur inculquer les méthodes victorieuses à Moscou et réchauffer leur ardeur.

De tous les chefs marxistes qu'a connus l'Allemagne rouge, il n'est guère que Thaelmann que l'on puisse mettre au compte des chrétiens.

Dès l'armistice, les Juifs s'évertuèrent à envenimer le mouvement révolutionnaire assez hésitant et confus. Liebknecht et la hideuse Rosa Luxembourg, venus du socialisme, lançaient dans la *Rote Fahne* (journal presque entièrement juif), le manifeste de la Ligue de Spartakus :

« La lutte pour le socialisme est la plus violente guerre civile que le monde ait jamais vue, et la révolution prolétarienne doit se préparer les armes nécessaires pour cette guerre civile. »

Dès le mois de janvier 1919, le groupe des Spartakistes ensanglantait Berlin. Il fallut employer le canon pour les réduire. Le prolétariat était brave, si les Juifs qui l'avaient armé demeuraient dans l'ombre.

Le premier cabinet républicain, présidé par le socialiste aryen Ebert, comptait déjà cinq Juifs, dont le ministre des Affaires étrangères, celui des Finances et celui de l'Intérieur. Pendant que ces fantoches s'agitaient, faisaient du vent et souriaient à tous les démagogues, les Juifs proclamaient la République soviétique à Brême, à Brunswick et en Bade. Au mois de mars, c'était à Berlin la grève générale et l'émeute.

Moscou venait de dépêcher à ses frères un de ses plus dangereux agents, le Juif Karl Radek, devenu chef de la propagande soviétique en Allemagne. Il avait choisi pour lieutenant le sous-secrétaire d'Etat à la justice, Oscar Cohn.

L'expérience la plus importante de cet état-major allait être la République soviétique de Munich, du 7 avril au 2 mai 1919. Hormis un matelot aryen, Eglhofer, tout le Soviet bavarois était juif : Kurt Eisner, président, d'origine galicienne; Gustav Landauer, Ernst Toller, Erich Mühsam, et les commissaires russes Leviné-Niessen, Levien et Axelrod. Les communistes créèrent une armée rouge, commencèrent l'expropriation dans toute la ville, établirent un tribunal révolutionnaire. Du 2 au 8 mai, l'armée allemande attaqua Munich. Il fallut encore employer l'artillerie pour vaincre les rouges. Il y eut près de mille morts de part et d'autre. Le dernier jour, les chefs juifs firent assassiner neuf Munichois retenus comme otages dans la cour du lycée Luitpold, et allumèrent de nombreux incendies. L'aryen Eglhofer avait péri dans la bataille. Leviné-Niessen, capturé, fut fusillé un mois plus tard.

Il faut encore compter parmi les Juifs révolutionnaires de l'époque, Kautsky, le théoricien Paul Levi, Rosenfeld, du parti social-démocrate. En 1920, le Juif autrichien Max Hœlz prit la tête de bandes terroristes qui dévastèrent le Vogtland. En 1923, Radek et Marquardt fomentaient le soulèvement de Hambourg qui coûta plus de cinquante morts.

Pour la Constitution de Weimar, si exécrée des Allemands, elle était l'œuvre du Juif Hugo Preuss.

Juifs partout

Aux élections de 1924, le parti social-démocrate ne comprenait pas moins de quarante-quatre députés juifs, presque tous leaders du mouvement ! Entre 1924 et 1931, on ne compta pas moins d'une trentaine de ministres juifs. Toutes les organisations socialistes étaient dans la main des Juifs. Juive

également la « Nouvelle Patrie », plus tard « Ligue allemande pour les Droits de l'Homme », où l'on relève entre autres le nom de Magnus Hirschfeld, spécialiste de la pornographie pseudo-scientifique.

La faillite, la grève et l'émeute latentes consacraient en Allemagne comme ailleurs l'impéritie des bonzes socialistes. Le parti communiste, au contraire, ne cessait de grandir. Il groupait en 1925, deux millions sept cent mille membres. Moins juif que le socialisme par ses troupes recrutées dans l'énorme armée des sans-travail, il l'était essentiellement par ses animateurs. L'état-major judéo-russe de Moscou avait concentré sur lui ses principales forces : « La victoire de la Révolution en Allemagne sera, après le glorieux octobre 1917, l'étape la plus importante de la Révolution mondiale. »

Comme je l'ai écrit enfin dans une précédente enquête, les Juifs possédaient la majeure partie de la presse allemande : trust Ullstein, trust Mossé, groupant des journaux aussi importants que le *Berliner Morgenpost*, la *Vossiche Zeitung*, le *B. Z. am Mittag*, la *Berliner Illustrierte Zeitung*, le *Grüne Poste*, le *Berliner Tageblatt*, le *8 Uhr Abendblatt.*

Le *Vorwärts*, social-démocrate, le *Berliner Lokal Anzeiger*, la *Woche*, de nombreux journaux de province étaient également sous le contrôle des capitaux juifs. L'ensemble de cette presse juive atteignait environ six millions d'exemplaires.

L'Allemand, qui n'est que par exception un animal politique, qui était loin de connaître à ce moment-là tous les détails que l'on vient de citer, nourrissait encore contre le Juif des griefs quotidiens, et d'un ordre à peine moins grave.

La grande invasion juive en Allemagne s'était produite au cours du XIXe siècle, par les frontières de la Prusse orientale. La Prusse comptait 124 000 Juifs environ en 1816, plus de trois cent mille déjà en 1871, quatre cent quinze mille avant la

Grande Guerre. Le reste de la population juive d'Allemagne (Bavière, environ 50 000; Hesse, Hambourg, Saxe, environ 20 000, etc...) était à peu près fixe, portant à 564 000 le total des Juifs (0,9 % de la population) au recensement de 1925.

En moins d'une génération, ces vagabonds avaient sauté plusieurs étapes, abandonné aussi leurs taudis campagnards et les petites villes pour les métropoles. Les Juifs de Berlin étaient 3300 en 1816, 36 000 en 1871, 90 000 en 1910 et 172 000 en 1925.

Pour beaucoup, la guerre avait été l'occasion d'un prodigieux enrichissement. L'Allemagne de la République de Weimar, affamée, chômeuse, désorientée, les retrouvait tout à coup installés aux meilleures places.

On a cité ici, dans une récente enquête, quelques chiffres de cet envahissement, d'après les statistiques officielles du parti national-socialiste, calquées elles-mêmes la plupart du temps sur des documents juifs. A Berlin, 47 % des médecins en général étaient juifs, 68 % des médecins accoucheurs, 80 % des médecins des hôpitaux, c'est-à-dire ayant les situations les plus importantes, 38 % des dentistes, 32 % des pharmaciens, 54 % des avocats, 56 % des notaires, plus deux cent trente-neuf magistrats. Les Juifs, cependant, ne représentaient que 4 % de la population de la capitale. La quasi-totalité des grands magasins et des autres centres étaient juifs.

Le capitalisme juif avait la haute main sur la majorité des grandes entreprises industrielles et financières. Il faut citer au moins la gigantesque « Allgemeine Elektrizitätts-Gesellschaft », l'A.E.G., fondée par le Juif Emil Rathenau, dirigée après la guerre par les Juifs Felix Deutsch et Paul Mamroth; le trust des brasseries de Ludwig Katzenellenbogen, dont la carrière fut brisée par une condamnation pour escroquerie en 1932; les lampes Osram, au Juif William

Meinhardt; la fabrique de pneumatique Continental, la plus importante d'Allemagne, au Juif Siegmund Seligmann; le trust Rosenthal pour la porcelaine; le trust Jacob Schapiro pour les automobiles; le Juif Silverberg, un des principaux magnats des aciéries de la Ruhr; le « Kali-Konzern », trust des potasses, du Juif Hugo Herzfeld; le trust des industries chimiques de la famille Ganz-Weinberg de Francfort, etc., etc...

Il en allait de même pour les plus grandes banques : « Deutsche Bank und Discontogesellschaft » — les deux présidents et quatre membres du conseil d'administration juifs —; Darmstadter und National-Bank — le président et deux membres du conseil —; Dresdner Bank — le président et trois membres sur sept —; Banques privées — presque sans exception juives : Behrens, Mendelssohn, Goldsmidt-Rothschild-Berlin, Oppenheim, Stern, Levy-Kohn... Des colonnes n'y suffiraient pas.

A la Bourse de Berlin, aux places d'agents de change, coulissiers, boursiers, etc., on comptait en moyenne six Juifs pour un Allemand. Enfin, le Conseil général de la Reichsbank comptait, sur six membres, quatre Juifs.

Le règlement des réparations, l'inflation, la spéculation sous toutes ses formes furent marqués par des scandales judéo-financiers particulièrement graves pour un pays très appauvri, et qui ont achevé dans bien des cas la ruine de la bourgeoisie allemande. On se contentera de rappeler le scandale des frères Ciprut, des frères Sklark, des frères Siegmund Bosel, de Vienne, dont la fortune datait de la catastrophe monétaire autrichienne, et qui vinrent aussitôt recommencer le coup à Berlin; le scandale Parvus-Helphand, Juif russe, grand bailleur de fonds de la social-démocratie, le scandale des frères Barmat, fils d'un rabbin galicien. Le plus entreprenant, Julius, après avoir escroqué magistralement l'Allemagne, devait escroquer la

Belgique sous le ministère Van Zeeland et mourir d'une façon bien opportune dans une prison bruxelloise.

Les Juifs avaient monopolisé, en l'espace de vingt ans, toute l'activité intellectuelle de l'Allemagne. Occupant dans l'édition, le théâtre, le film, la musique presque tous les leviers de commande, ils faisaient eux-mêmes les réputations, et il n'y avait de réputations que pour les Juifs.

Ils possédaient 50 % des théâtres pour toute l'Allemagne, 80 % des théâtres berlinois. Ils avaient le contrôle moral et financier de la quasi-totalité du cinéma.

Seule, l'incapacité si fréquente du Juif à une création artistique originale ne permet pas de citer dans la musique ou la peinture des noms connus du grand public. Les « booms » montés de toute pièce par les marchands de tableaux et les impresarii n'intéressent que les spécialistes. Les Juifs, par contre, sont en musique d'excellents interprètes. C'est un des rares domaines où ils tenaient en Allemagne une place justifiée, quoique encore trop exclusive.

Enfin, toute l'industrie nocturne des music-halls obscènes, des boîtes à invertis, repaires de filous et de policiers, des tripots et des stupéfiants qui avaient fait du Berlin de 1930 la capitale la plus louche, la plus vicieuse du monde, étaient entre les mains d'Israël.

Le racisme

La réaction allemande, il faut le dire, ne tarda pas. Aux armes de mort brandies par les Juifs, les chrétiens répondaient par la mort. Le misérable Kurt Eisner, ayant échappé au châtiment officiel, expiait dès 1919 ses crimes de Munich sous les balles du comte Arco-Valley. Rathenau, représentant de

l'internationale du capitalisme juif, était tué à son tour à Berlin en 1924. Maximilien Harden, assommé à coups de barres de fer, n'échappait que de justesse et devait succomber plus tard aux suites de cet attentat.

A Munich, dans une pauvre auberge éclairée par un quinquet au gaz, un Autrichien sans feu ni maille, ancien soldat d'un régiment bavarois, Adolf Hitler, avait fondé en 1919, avec six jeunes hommes, le « parti des travailleurs allemands ». Une fois les cotisations versées, la caisse s'élevait à sept marks cinquante pfennigs. Cinq hommes devant les millions de marxistes allemands, sept marks cinquante contre tous les milliards d'Israël...

Quatre ans plus tard, dans une brasserie à peine moins misérable du même faubourg, au 54 de la Sternecker Strasse, avec guère plus de compagnons, Hitler créait le parti national-socialiste. A Nuremberg, un petit instituteur chauve, buveur de bière, typiquement germanique, Julius Streicher, fondait un journal, *Der Stürmer*, entièrement dirigé contre les Juifs et atteignant une rare violence.

Le 8 et le 9 novembre, le coup de force des nationalistes bavarois échouait à Munich. Hitler, qui avait joué le rôle essentiel dans l'échauffourée, était condamné à la détention.

Il est toujours dangereux pour un gouvernement d'emprisonner un homme possédant une vie intérieure. Hitler retrouvait dans la solitude une des conditions les plus favorables à son esprit. De cette retraite, que la justice d'ailleurs abrégea, il sortit armé d'un livre de huit cents pages, *Mein Kampf*, bible bien touffue, bien hétéroclite pour un esprit français, mais prévoyant dans tous ses détails une vaste action politique et l'ordonnant autour d'une idée maîtresse, le racisme.

La raciologie est une morphologie humaine. Tout en reconnaissant l'importance des facteurs ethniques (langue,

mœurs, religion, culture, géographie) qui différencient les peuples, elle s'attache à un classement que l'on peut dire zoologique de l'espèce humaine, basé sur les grands caractères physiques : couleur de la peau, des yeux, des cheveux, forme du visage et du crâne, caractères secondaires comme la taille. L'étude de la transmission de ces caractères par l'hérédité complète la raciologie. Le raciologue peut donc tirer de ses études des conclusions politiques.

Cette idée, jusque-là si raisonnable, allait subir dans la doctrine nationale-socialiste les déformations les plus singulières, et d'un mode bien allemand. Déformations peu originales, puisqu'on en trouve déjà l'essentiel chez Gobineau.

Les théoriciens d'outre-Rhin allaient découvrir dans la raciologie, science qui tend à l'exactitude, un support pseudo-scientifique pour une idéalisation de la race nordique, pure construction de l'esprit, forme nouvelle du vieil orgueil germanique, de la déification de « l'homme blond », lequel au demeurant, selon les statistiques, ne se rencontrerait à l'état pur que chez huit Allemands pour cent.

Ce nordisme a trouvé sa plus complète expression dans le livre le plus important pour la nouvelle Allemagne après *Mein Kampf*, *Le Mythe du XX*[e] *siècle*, d'Alfred Rosenberg, polémiste de talent, dont il faut bien se garder de prendre un seul chiffre au sérieux, surtout en ce qui concerne les Juifs d'Allemagne.

Avec Rosenberg, nous atteignons à une véritable métaphysique raciale, la pureté raciale élevée à la hauteur de dogme, de morale et de mystique. Mais c'est justement cette transposition religieuse, si étonnante pour un esprit français, dont le peuple germanique a besoin, et qui lui fait accomplir sa destinée, cette destinée pleine de périls pour ses voisins.

Quoiqu'il en soit, le racisme de Rosenberg rejoint l'expérience historique et scientifique au moins sur un point :

l'affirmation que le Juif est inassimilable, qu'il ne peut vivre confondu avec une nation aryenne que sous peine pour celle-ci de voir s'altérer sa physionomie propre, d'être entaînée dans des aventures en opposition avec son rôle, avec son sang et son passé.

Cette mystique brumeuse et cette politique bien précise, servies par l'ascendant et la volonté de Hitler, remportaient de rapides triomphes et suscitaient une immense troupe de militants. Malgré l'ascension parallèle du communisme menaçant mais informe, le national-socialisme, fort d'une armée, d'un chef, d'une science et d'une religion, devait nécessairement vaincre, et tous ceux en Europe qui gardaient quelque sentiment des réalités le savaient. Le 30 janvier 1933, après une série de triomphes populaires, Hitler devenait chancelier du Reich.

Les Juifs dans le Troisième Reich

Le Führer au pouvoir devait passer rapidement à l'exécution d'un point essentiel de son immense programme, de l'idée maîtresse de « son combat » et du combat de ses partisans. Lorsqu'on s'est égaré dans les nuées du mythe raciste, on ne peut qu'être frappé des mesures cohérentes et prudentes qui l'ont finalement concrétisé.

Les camps de concentration créés dès le mois de février 1933 se sont fermés sur des politiciens, des financiers véreux, des agitateurs, des adversaires avérés du régime, Juifs ou Aryens indistinctement.

La véritable répression antijuive date du mois d'avril. Du 1er au 4, le parti organisa un boycottage officiel des magasins juifs, accompagné de quelques autodafés de livres juifs, et de

brimades variées : Juifs promenés en caleçons, cheveux taillés en forme de croix gammées, vitrines brisées, bains forcés. Ces brimades sont surtout choquantes par leur caractère méthodique. Mais l'Allemand est ainsi fait, et Hitler connaît ses Allemands. Il était nécessaire pour Hitler de donner à la fois aux Juifs un sérieux avertissement, et à ses troupes surexcitées un dérivatif. Certainement, cet avant-pogrom, réglé d'une manière plus cocasse que tragique, épargna aux infortunés Juifs un sort autrement cuisant ou sanglant.

Le 7 avril, on passa aux choses sérieuses. Le décret (« aryen paragraph ») signé ce jour-là, la loi du 30 juin 1933 et les lois de Nuremberg de septembre 1935 constituaient la charte officielle des Juifs d'Allemagne.

Cet ensemble de lois exclut de toute fonction publique les Juifs, demi-Juifs ou quarts de Juifs, et les chrétiens mariés à une Juive. Il interdit le mariage avec une Juive aux fonctionnaires en exercice. Les notaires, les médecins des assurances sociales sont compris parmi les fonctionnaires que vise ce décret. Un « numerus clausus » est institué pour les différentes fonctions libérales.

Les lois de Nuremberg portent plus particulièrement sur la défense raciale. Le mariage et même les relations sexuelles sont interdits entre Juifs et non-Juifs sous peine de prison. Un additif ressuscite la vieille défense pour le Juif d'avoir une domestique de moins de quarante-cinq ans. Ces lois retirent également aux Juifs le titre et les droits de citoyens.

Des clauses spéciales sont prévues enfin pour les Juifs anciens combattants. Un certain nombre sont autorisés à conserver les fonctions publiques qu'ils détenaient. L'exercice des professions commerciales reste libre.

Quelle est, depuis les lois, l'existence des Juifs d'Allemagne ? Dans les villes, les commerçants ont conservé à

peu près leur ancienne position. Ceux des petites villes et des campagnes sont les plus malchanceux, en butte à une animosité continuelle, surtout en Bavière, où le *Stürmer* de Streicher organise la chasse aux Juifs, pour la grande joie de l'Allemagne entière.

Dans certains milieux, on fait quelques reproches au Führer sur sa modération. Quelques numéros du *Stürmer*, particulièrement frénétiques, ont été interdits.

Cent quarante mille Juifs environ depuis 1933 ont quitté l'Allemagne : militants révolutionnaires, intellectuels, petits boulangers ou négociants de villages aussi, fort ignorants de Karl Marx sans doute. On ne dissimule pas qu'il y ait dans le nombre certains cas pitoyables, bien compensés du reste par la rapide prospérité que d'autres ont retrouvée en France et ailleurs. Enfin, de quels massacres la victoire judéo-marxiste en Allemagne n'eût-elle pas été le signal ?

CHAPITRE II

L'AUTRICHE ET LES JUIFS

L'Autriche n'a pas eu de Kurt Eisner ni de spartakistes. Mais le mouvement social-démocratique, s'il se calquait sur celui de l'Allemagne, était dirigé par un Juif comme Victor Adler, dont le fils Frédéric assassinait en 1916 le ministre Stürgkh : « Tous les sociaux-démocrates ne sont peut-être pas juifs, disait-on à Vienne, mais tous les Juifs sont sociaux-démocrates. »

Le spartakisme devait être épargné à peu près à l'Autriche mutilée d'après guerre, mais elle allait connaître la municipalité socialo-bolchevisante de Vienne, avec, pour leader, Otto Bauer, le Dr Breitner, Juifs ruineux du type Blum. Sous prétexte de réformes et de constructions sociales, offrant presque toutes le même caractère vain et désordonné, la ville avait été réduite pendant des années au pillage, la classe bourgeoise dépouillée jusqu'au dernier « groschen » par des taxes extravagantes, la classe ouvrière condamnée à un chômage permanent, cependant que les bureaux municipaux s'enrichissaient de onze mille fonctionnaires nouveaux, fastueusement traités, et que les financiers juifs comme Fritz Ebrenfel combinaient d'énormes escroqueries.

Aucun des gouvernements modérés n'étaient parvenus à

débarrasser Vienne de ces parasites. En février 1934, les socialistes ayant déclenché la grève générale et l'émeute rouge, le chancelier Dollfuss devait faire attaquer par l'armée les forteresses marxistes de la banlieue. Les Juifs Bauer et Julius Deutsch avaient abandonné leurs troupes avant le combat et fui en Tchécoslovaquie.

Mais la répression de Dollfuss ne résolvait pas l'enjuivement de Vienne sur qui avaient reflué, pendant et après la guerre, d'innombrables émigrés de Bukovine et de Galicie.

A la fin de l'année dernière, voici quelle était la situation :

Pour toute l'Autriche : 191 865 Juifs sur 6 755 500 habitants.

Pour Vienne : 176 034 Juifs sur 1 874 100 habitants.

Juifs dans l'agriculture : 231.

Juifs dans l'industrie et l'artisanat : 12 820.

Juifs dans le commerce : 33 364.

La question juive se posait donc peu dans la province. A Vienne, elle commandait à peu près tout. La capitale comptait à peu près 70 % de médecins juifs, presque la même proportion dans les autres professions libérales. Près de la moitié du commerce était détenu par les Juifs.

CHAPITRE III

LES JUIFS DANS LA RÉVOLUTION

Les Juifs de Russie, dans leur masse tout entière, peuvent revendiquer la responsabilité de la Révolution russe.
Angelo RAPPOPORT
dans *The Pionners of the russian Revolution* (Londres, 1918).

On oublie trop souvent, lorsqu'on étudie la révolution bolcheviste, les rancunes féroces amassées par les Juifs contre la Russie pendant de très longues années.

Le mot « pogrom » est russe, comme la chose. C'est une question de latitude et de sang. L'éternelle colère antijuive du petit peuple qui consistait en Allemagne, en Pologne, en Hongrie à tirer quelques barbes de rabbins, à brûler quelques bouquins de créanciers et quelques hardes de brocanteurs, dégénérait parfois avec les cosaques à demi asiatiques en massacres véritables. Les chrétiens, du reste, étaient-ils beaucoup plus épargnés ?

Alexandre I[er], l'ennemi de Napoléon, tsar libéral, avait pensé, comme beaucoup d'hommes de son temps, modifier le caractère des Juifs en adoucissant leur condition, en utilisant mieux leur intelligence ou leur adresse dans un pays où les

cadres ont toujours manqué. Il les exempta d'impôts, essaya de les arracher à leurs boutiques et leurs négoces en les dirigeant vers l'agriculture, en leur ouvrant les universités, en attribuant des fonctions publiques à ceux qui parlaient une autre langue que le yiddish.

L'un des principaux historiens d'Israël, le Juif Graetz, a reconnu lui-même que le souverain échoua par la faute des Juifs. « Au lieu de considérer l'instruction qu'on désirait leur donner comme un bienfait, les Juifs de la Russie et de la Pologne la regardaient comme une malédiction et une invitation à l'apostasie. A leurs yeux, leur horrible jargon et leur accoutrement ridicule avaient un caractère sacré, et ils étaient fermement résolus à n'y apporter aucune modification. »

Alexandre II, neveu d'Alexandre Ier, tenta de reprendre son œuvre. Mais dès ce moment, les Juifs avaient choisi : tout ou rien, non pas des concessions progressives, mais le pouvoir par renversement du régime.

Les jeunes intellectuels juifs émancipés prennent la tête du mouvement nihiliste. Alexandre II succombe dans un de leurs attentats. Désormais, c'est la lutte ouverte. La police tsariste sévit avec rigueur. La loi du « domicile fixe » leur interdit, en principe du moins, l'entrée dans la Russie centrale.

La révolution juive

Les Juifs, de leur côté, noyautent et entraînent tous les partis de subversion. A une députation juive se présentant chez le ministre Plehve pour demander une extension de leurs droits civiques, celui-ci répond qu'il étudiera volontiers leur requête si la jeunesse juive cesse de constituer plus de 80 % des éléments révolutionnaires.

En 1897, se tient le premier congrès du « Bund », parti ouvrier socialiste juif, fondé neuf ans plus tôt.

En même temps Israël s'est assuré le contrôle de presque toute la haute finance. A la banque Azov-Don, quatre administrateurs sur cinq, 101 inspecteurs, directeurs d'agence et fondés de pouvoir sur 156, sont juifs. Pour les sept principales banques russes, dans l'administration et les hautes fonctions, sur 2320 personnes, on trouve 1115 Juifs. Les professeurs juifs sèment l'idéologie marxiste dans les universités.

Les Juifs sont enfin les instigateurs de la plupart des graves troubles révolutionnaires de 1905 et de 1906. Dans les années qui précèdent la guerre, on compte entre autres, à la direction des partis révolutionnaires :

Chez les mencheviks : 7 Juifs.

Chez les socialistes révolutionnaires : 4 Juifs.

Chez les socialistes-révolutionnaires de gauche : 7 Juifs.

Chez les bolcheviks : 19 Juifs qui, pour la plupart, atteindront bientôt à la célébrité.

La Douma, dont l'impuissance précipitera bientôt la catastrophe de 1917, comprend une forte représentation juive.

Dès le début de la guerre, les offensives allemandes en Galicie et en Pologne font refouler vers l'intérieur de nombreux réfugiés juifs. A la faveur de ces nouvelles circonstances, la loi de « domicile fixe » est pratiquement révoquée, et les Juifs peuvent se répandre à leur gré dans tout l'Empire.

Ils s'infiltrent à partir de 1915 dans un organisme nouveau, né de la guerre, le « Comité d'industrie militaire ». Dans ce dernier, en particulier, ils introduisent de nombreux agents qui excitent les ouvriers d'usine, et les encadrent pour la prochaine bataille révolutionnaire.

C'est l'instant où Jacob Schiff, de New-York, décide de financer la révolution bolcheviste.

La finance au service du désordre

Cette action directe du grand capitaliste juif est prouvée par une note de 1916, établie par les services officiels américains, transmise au IIe bureau de Paris par le haut commissaire de la République française aux Etats-Unis. Elle annonce qu'une révolution est fomentée en Russie, et que l'établissement et les personnes suivants sont engagés dans cette œuvre :

Banque Kuhn, Lœb et Cie, de New-York.

Direction de la banque : Jacob Schiff, Felix Warburg, Otto Kahn, Mortimer Schiff, Seomo H. Hanauer, tous juifs.

Autres personnalités : sénateur Guggenheim, juif; Max Breitang, juif.

Trotsky reçoit également des fonds de Stockholm par l'intermédiaire du Juif Max Warburg, chef de la banque « Max Warburg et Cie », de Hambourg, l'un des principaux actionnaires de la « Hambourg Amerika Line », et frère de Felix Warburg, associé de Jacob Schiff. Le Juif suédois Olef Aschberg participe encore à ce financement.

Le syndicat westphalien-rhénan, puissante affaire juive-allemande, expédie enfin des fonds aux bolcheviks. On possède un télégramme qui en fournit la preuve, ainsi que de la complicité de Max Warburg, et qui a été cité dans la brochure officielle américaine *The german-bolchevic conspiration* (Commitee of Public Information, Washington, 1918) :

Stockholm, 21 septembre 1917.

M. Raphaël Scholak, Haparand,

Cher camarade : la direction de la banque M. Warburg informe, conformément au télégramme de la direction du syndicat rhénan-wesphalien, qu'un compte courant est ouvert pour l'entreprise du camarade Trotsky.

Y. Furstenberg.

La révolution de Kerensky est saluée par une explosion de joie de tous les Juifs russes, qui se voient enfin accéder à la complète égalité civique, et par l'enthousiasme de tous les Juifs de l'univers.

Jacob Schiff adresse à Paul Milioukoff, le nouveau ministre des Affaires étrangères, le télégramme suivant, que le *New-York Times* publiait le 10 avril 1917 :

« Permettez-moi, en qualité d'ennemi irréconciliable de l'autocratie tyrannique qui poursuivait sans pitié nos coreligionnaires, de féliciter, par votre entremise, le peuple russe de l'action qu'il vient d'accomplir si brillamment, et de souhaiter à vos camarades du gouvernement, et à vous, plein succès dans la grande tâche que vous avez assumée avec tant de patriotisme. »

Si le gouvernement du misérable Kerensky est en majorité chrétien, on y relève pourtant à l'Intérieur, le Juif Libermann, dit Tchernoff, connu pour son activité d'espion au service de l'Allemagne, et si dangereux qu'on le rétrogradera ensuite à l'agriculture. C'est le Juif Nakhamkess, qui est l'inspirateur de l'ordre du jour n° 1, en date du 1er mars 1917, créant dans chaque unité des conseils de soldats, et supprimant toute hiérarchie et toute discipline.

Les Allemands, pour précipiter le drame et mettre définitivement la Russie hors de cause, font passer à travers leur territoire la fraction des bolcheviks exilés en Suisse autour de Lénine. Soit dans le wagon plombé, soit dans d'autres convois, 224 bolcheviks traversent la frontière de Russie dans les premiers mois de 1917. Sur le nombre, on compte :

27 Russes.

30 Polonais, Arméniens, Géorgiens.

170 Juifs.

Les bolcheviks profitent immédiatement de l'anarchie

grandissante dans toute la Russie du fait de l'incapacité et de la traîtrise du ministère Kerensky, de la déroute et de la désertion au front, des grèves, du pillage, de la famine à l'arrière.

Au commencement d'août, à la présidence du congrès du parti bolchevik, se trouvent six Juifs pour dix membres.

La révolution réussit, le Palais d'Hiver tombe. La République des Soviets est proclamée par les bolcheviks vainqueurs. Ces vainqueurs sont les Juifs Trotsky, Zinovieff, Kameneff, Uritzky, Steckloff, Martoff, Souchanoff, Sagerski, Bogdanoff, Larin, Kamkoff, Ganetzky, Dan, Parvus-Helphand, Abramovitch, Axelrod, Garin, Bobroff, Riasanoff, Piatnisky, Maklakovsky, Ioffé, etc... Tous ces pseudonymes plus ou moins russifiés cachent des noms judéo-allemands : Bronstein, Apfelbaum, Krochmal, Silberstein, Katz, Goldberg, Goldenbach, Rein, Nathansohn, etc.

D'après des documents allemands, Lénine, chez qui le type tartare domine sans conteste, aurait du sang juif par son grand-père maternel, Alexandre Blank, baptisé, mais portant un nom spécifiquement israélite.

Parmi les autres Juifs soviétiques dont l'influence va rapidement grandir, il faut citer au moins Radek (Sobelsohn), Sokolnikow, Wolodarski (Goldstein), la Semljatschka (Salkind), Jaroslavski (Gubelmann), dont la physionomie offre une si singulière ressemblance avec celle de Léon Blum.

L'allégresse du monde juif ne connaît plus de bornes. Dans la suite, les effrayants massacres commis par les Soviets calmeront ses prophètes. Mais pour l'instant, ils revendiquent aux quatre coins de l'Europe et de l'Amérique cette révolution comme leur œuvre.

Le gouvernement des Juifs

Lénine l'a déclaré lui-même : « les intellectuels juifs ont constitué l'unique réserve capable de s'emparer des rouages de l'Etat. S'ils n'avaient pas surgi en temps voulu, jamais les Bolcheviks n'auraient pu s'emparer du pouvoir. »

De 1918 à 1922, chaque réunion générale du Politbüro comprend de 40 à 42 % de Juifs.

Voici, entre autres, le tableau des commissaires du peuple et principaux fonctionnaires pour 1920 :

	Membres	Juifs	Pourcentage
Conseil des commissaires du peuple	22	17	77 %
Commissariat de la Guerre	43	34	79 %
Commissariat de l'Intérieur	64	45	70 %
Commissariat des Affaire étrangères	17	13	76 %
Commissariat des Finances	30	26	88,6 %
Commissariat de la Justice	19	18	94 %
Commissariat de l'Hygiène	5	4	80 %
Commissariat de la Santé publique	53	44	83 %
Commissariat des Assurances sociales	6	6	100 %
Commissariat du Travail	8	7	87,5 %
Croix rouge bolcheviste	8	8	100 %
Commissaires provinciaux	23	21	91,3 %
Journalisme	42	41	97,6 %
Economie générale	55	44	80 %
Commissaires des principaux soviets d'ouvriers et soldats	119	95	80 %
Haut Commissariat de Moscou	50	43	86 %

(D'après les *Izvestia*, le *Golos Trouda*, la *Gazette rouge*)

La proportion des étudiants juifs, limitée à 4 % dans l'ancien régime, est passée à 50 % dans la plupart des facultés.

Parmi l'intelligentzia russe saccagée, seuls ou presque subsistent les Juifs. Les premiers poètes de la Révolution, d'un messianisme frénétique et féroce, sont Alexandre Blok, Ossip Mandelstamm. Isaac Babel, romancier, occupe très rapidement une place privilégiée dans la littérature bolcheviste. Kogan, Lvov-Rogatchevski sont les augures de la critique marxiste orthodoxe. Averbakh organisera, au moment du plan quinquennal, un caporalisme industriel de toute la production littéraire. Les films d'Eisenstein, les théâtres de Taïroff et de Meyerhold sont les plus célèbres représentants de l'esthétique communiste.

Alors que les autres minorités russes : Ukrainiens, Russes blancs, etc., ne représentent que 1 à 4 % de tous les membres inscrits au parti communiste, la minorité juive s'y inscrit pour près de 8 %.

Le triumvirat, dit la « troïka », qui va exercer pratiquement la dictature à la mort de Lénine, comprend à côté de Staline, Zinovieff et Kameneff, soit un Géorgien et deux Juifs.

Les Juifs sont en forte majorité dans les hauts cadres, aussi bien que dans les cadres subalternes de l'énorme appareil administratif des Soviets.

Quelles que soient les révolutions de palais, les exclusions comme celles de Trotsky, les Juifs demeurent aux rouages essentiels de l'U.R.S.S. Le Comité de direction du plan quinquennal comprend 16 Juifs sur 24 membres.

Voici encore, à titre d'exemples, quelques nominations ou confirmations d'emplois aux hautes fonctions en 1931, 1932 et 1933 :

A la direction du Guépéou : Iagoda.

Commissaire du peuple à l'industrie légère : Fushmann, puis Deutsch..

Commissaire du peuple à l'exportation : Frumkin.

Commissaire du peuple aux Sovkozes : Wolff.

Commissaire du peuple à l'agriculture : Kzinitski.

Commissaire du peuple à l'industrie lourde : Kaganovitch.

Membre du Conseil des Commissaires du peuple pour diverses branches : Borodin, Bragin, Beik, Löwensohn, Grünstein, Hermanns, Kagan, Kohn, etc. Tous ces commissaires sont juifs.

Les Affaires étrangères sont entièrement dans la main des Juifs, avec Litvinoff, Sokolnikoff, Rosenholz, etc...

Les ambassadeurs de l'U.R.S.S. pour Londres, Vienne, Tokyo, Stockholm, etc., sont les Juifs Maiski, Petrowski, Jureneff, Karski, Stein, la demi-juive Kollontaï.

Les cadres juifs du Guépéou vont être encore renforcés, jusqu'à comprendre 62 % des membres.

Tous ces Juifs, dont les noms rempliraient plusieurs journaux, ont fait en Russie la révolution communiste. Ils l'ont installée. Les fusillades de Staline ont décimé leurs rangs. Ces listes sont surtout aujourd'hui des listes de cadavres.

Il nous reste à savoir si les burlesques et sanglants procès de ces dernières années ont effrité la puissance juive en Russie soviétique ou si elle demeure intacte. Notre ami P.-A. Cousteau a bien voulu se charger d'éclairer ce point difficile pour les lecteurs de ce numéro [1].

---

(1) : Lire l'article de P.-A. Cousteau « Les marxistes préparent-ils le plus grand pogrom de tous les temps ? », édité dans la brochure intitulée *La Question juive.*

CHAPITRE IV

POURQUOI LES ROUMAINS SONT ANTISÉMITES

La Roumanie n'a pas toujours eu des Juifs

Il y a en clinique certains cas types de maladies que les médecins offrent en exemples à leurs étudiants. S'il existait un enseignement pour la question juive, la Roumanie pourrait y jouer à la perfection ce rôle. Il n'est certainement pas de pays où l'on puisse suivre plus clairement les étapes de l'invasion juive et de l'antisémitisme, accompagnés de phénomènes qui se reproduisent avec une singulière régularité.

La Roumanie se confond aujourd'hui avec le grand réservoir juif de l'Europe orientale. Elle est même un de ses principaux secteurs. On se figure communément que le Juif y est fixé depuis un temps immémorial. La vérité est tout autre.

Après avoir subi sous toutes ses formes la domination étrangère, soutenu d'innombrables luttes, les deux principautés de Moldavie (Roumanie du Nord) et de Valachie (Roumanie du Sud) menaient, au XIXe siècle, une existence obscure et patriarcale, apparemment peu propre à attirer les émigrants israélites. D'autant que la Turquie se réservait le monopole de tous les échanges commerciaux sur cette terre de son empire, en chargeait des agents grecs ou arméniens. Les recensements

de l'époque, en effet, donnent environ 3300 Juifs pour la Valachie (population totale d'environ 1 650 000 habitants). La Moldavie, plus proche des grands centres juifs, en comptait à peu près 12 000, soit 2 % de sa population, ceci en l'année 1803. Encore faut-il noter que beaucoup de ces Juifs étaient arrivés assez récemment, après le partage de la Pologne.

Deux des grands spécialistes de la question, et qui l'ont traitée chacun d'un côté différent de la barricade, l'antisémite roumain Verax, dans son livre étonnant de précision et de pittoresque (*Bucarest* 1903), et le Juif Bernard Lazare (*Cahiers de la Quinzaine*, Paris 1902) sont d'accord au moins sur ces chiffres linéaires. Bernard Lazare fait bien état de ces familles juives venues de Hongrie ou de Russie, chassées par les persécutions, au cours du Moyen Age. On conviendra que leur descendance, dans l'énorme population juive de la Roumanie actuelle, est une imperceptible minorité.

Les principautés bénéficient d'un commencement d'émancipation en 1821, après la guerre de l'indépendance grecque qui marque le réveil des chrétiens de l'Europe orientale. Elles obtiennent surtout de la Turquie la liberté de commerce.

Aussitôt, une nombreuse émigration de Juifs polonais s'infiltre en Moldavie. Nous en trouvons déjà 37 000 en 1831. Au recensement de 1839, on en compte 118 922, pour une population de douze cent mille chrétiens. En Valachie, ils n'étaient encore que 6000.

La demi-libération de 1821 rendait le Roumain maître d'une terre exceptionnellement favorisée : magnifique grenier à grains, cheptel immense, forêts inépuisables, riches gisements minéraux. La transformation rapide de l'outillage agricole, du vêtement, de l'habitation, devaient accroître l'essor du pays.

Mais le Juif fraîchement émigré possédait, par son

expérience du négoce, un avantage considérable sur le chrétien. Il allait être le premier et presque le seul bénéficiaire de l'ascension matérielle du pays. La Roumanie ne s'est pas encore relevée de ce handicap centenaire. Sa pauvreté en capitaux nationaux, paradoxale dans un pays aussi bien pourvu de richesses naturelles, le terrible encombrement des professions libérales où l'élite s'est rejetée et où elle rencontre encore la concurrence juive, sont inséparables du problème juif.

Les Juifs, dès leur entrée, avaient mis la main sur l'artisanat et le petit commerce naissants : Ils se concentrent dans les villes d'année en année plus peuplées, tandis que les nouveaux arrivants, selon le processus classique, s'installent d'abord dans les bourgades et établissent parmi les paysans leur dangereux système de prêts usuraires.

L'irritante tutelle des puissances

Dès 1860, on peut donc dire que la physionomie du problème judéo-roumain de 1938 est déjà fixée dans ses grands traits. Nous voyons apparaître également un phénomène dont nous avons eu, il y a quelques mois encore, un si frappant exemple : la pression exercée par les grandes puissances au bénéfice d'Israël. La population autochtone est sourdement mais foncièrement hostile à ces envahisseurs, formant volontairement une caste séparée, et qui s'octroie tant de privilèges.

En effet, l'Europe, qui avait tout récemment placé un Hohenzollern, Charles, à la tête des deux principautés réunies, commençait à tourner les yeux vers ce pays neuf, riche, dont les habitants de race latine s'assimilaient si vite, au moins dans l'élite, à la civilisation occidentale. En même temps, l'Europe

découvrait le problème judéo-roumain. Au moment même où la nouvelle constitution roumaine se discutait à Bucarest, on y voyait débarquer le funeste Juif français Crémieux, fondateur de l'Alliance israélite universelle, venant réclamer pour les Juifs l'égalité civile et politique, en échange d'un emprunt de 25 millions à modique intérêt. L'offre était tellement séduisante que le cabinet hésita avant de la repousser. Il y fut très rapidement contraint par une furieuse réaction de l'opinion publique, conduite par le premier grand journal antisémite roumain, au titre claironnant, Trompeta Carpatilor. Le jour où le projet se discutait, le peuple envahit la cour du Palais, le quartier juif, et saccagea une synagogue. Le projet fut retiré. Désormais, la Roumanie se signalait à l'hostilité de l'internationale juive, qui allait guetter toutes les occasions.

Devant la prolifération des vagabonds juifs dépourvus de tous papiers, et que la Russie ou l'Autriche, dont ils arrivaient, se refusaient, bien entendu, à réintégrer, une procédure tacite et sommaire était intervenue entre la Roumanie et la Turquie. On déposait sur la rive turque du Danube marquant alors la frontière, les pires indésirables ! Au mois de juillet 1867, à Galatz, dix mendiants juifs polonais, convaincus de nombreux délits, traversaient ainsi le fleuve sous bonne escorte. Mais cette fois, les autorités turques n'en voulurent pas, et les firent renvoyer à Galatz. La burlesque navette dura deux jours. A la fin, un officier turc jeta les Juifs à l'eau, non loin de la rive. Deux d'entre eux se noyèrent. C'était, depuis le début du siècle, les premières victimes des persécutions.

Un « tollé » général s'éleva dans toute la presse européenne contre la barbarie roumaine, alors que les Turcs étaient au moins responsables de la noyade. Mais la Turquie, à l'époque, formait encore un puissant Etat, tandis que la principauté demeurait en tutelle.

Différents incidents, bâtonnades, expulsions manu militari, provoqués notamment par des rabbins qui volaient les vases sacrés dans les églises orthodoxes et les jetaient dans leurs fosses d'aisance, entrainèrent une intervention directe et sévère de Napoléon III, très influencé par les récriminations de l'Alliance israélite et diverses enquêtes sur place du funeste Juif Crémieux. Dès ce moment, les Roumains reprochèrent aux Juifs de chercher à les brouiller avec leur meilleur soutien, la France, alors que les sympathies naturelles étaient réciproques entre les deux nations.

Les campagnes de la presse juive ne se contentaient pas, en effet, d'aboutir à de platoniques échanges de notes. Le prince Charles ayant négocié avec les puissances un traité de commerce facilitant avec elles les exportations et les importations, seule l'Autriche signa. La France, l'Angleterre et l'Italie, manœuvrées par la finance juive, se récusèrent.

En 1878, la Roumanie, participant à la guerre russo-turque, y gagnait son complet affranchissement et devenait royaume, ainsi que les autres pays balkaniques. Mais le Congrès de Berlin, où les signataires de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la France, de la Russie, sanctionnaient cette libération, exigeait en retour l'accession des Juifs à la qualité de citoyens.

La culture latine des Roumains se manifeste dans leur habileté aux arguties juridiques. Ils signèrent, mais prirent tous les expédients possibles pour tourner la loi imposée et qui leur paraissait de plus en plus inacceptable, à mesure que s'aggravait l'invasion.

L'histoire du problème judéo-roumain entre 1878 et 1919 est celui d'une interminable procédure autour de cette accession du Juif aux droits civiques. Le ministre Stourdza, à force de diplomatie, avait fait prévaloir à peu près à Berlin le système de la naturalisation individuelle. Le Juif était traité comme un

autre étranger. On le roumanisait légalement s'il avait acquis des grades universitaires, écrit des ouvrages dans la langue. Son entrée à l'armée le naturalisait *ipso facto*.

Bernard Lazare a reproché amèrement aux Roumains d'avoir dressé une première liste de 900 naturalisations avec les morts juifs de la guerre. Or, nous connaissons le chiffre exact et les noms de ces morts : ils étaient quatre.

Mais il faut croire que la Roumanie offrait de sérieuses compensations à ce régime politique. Les Juifs ne cessaient de croître en nombre et en importance.

En 1900, ils atteignaient au chiffre de 269 000. Les maisons de commerce leur appartenaient en Moldavie dans la proportion de 70 à 94 %. Ils avaient pénétré dans les professions libérales et l'on comptait à Jassy, par exemple, une forte majorité de médecins juifs.

Les ministères, à tour de rôle, multipliaient les décrets de sauvegarde contre les colporteurs aussi bien que contre les sociétés anonymes juives, pour la limitation des places dans les écoles et universités. L'établissement d'un Crédit foncier s'essayait de battre en brèche les usuriers ruraux.

Israël, de son côté, multipliait les manœuvres à l'extérieur pour interrompre cette offensive légale. En même temps que la pression diplomatique, la pression monétaire était devenue efficace sur un Etat prodigue aux budgets embarrassés. En 1899, le Dr Bloch faisait adopter à l'unanimité par l'Alliance israélite à Vienne la motion suivante :

« L'assemblée générale de l'Alliance israélite de Vienne prie instamment son vénéré président M. le chevalier de Gutmann, d'intervenir par sa haute influence et ses relations étendues auprès de la finance israélite, afin qu'on refuse au gouvernement roumain tout nouvel emprunt, tant qu'il n'aura pas amélioré la situation des Israélites, conformément au traité

de Berlin. »

L'Allemagne impériale étant devenue peu soucieuse de compromettre ses plans de politique orientale pour les Juifs, Israël sollicitait maintenant l'appui des Etats-Unis, faisait expédier de Washington des notes comminatoires à Bucarest et obtenait l'envoi en Roumanie de conseillers juifs américains, véritables agents nationaux du judaïsme mondial dans une de ses colonies de choix.

Dans de telles circonstances, il était bien difficile aux gouvernements roumains d'établir une législation définitive. Mais leur œuvre de décrets, constamment sapée, et toujours reprise par eux avec persévérance, parvenait à freiner de temps à autre les entreprises des Juifs.

La Roumanie hérite d'un million de Juifs

En 1919, la Roumanie voit les traités doubler son territoire. Elle devient par sa superficie la huitième nation européenne, plus grande que l'Angleterre, presqu'aussi grande que l'Italie. Mais les trois belles provinces qu'elle vient de gagner, Bukovine, Bessarabie et Transylvanie lui apportent aussi des centaines de milliers de Juifs, Juifs sauvages et Juifs en place. Les remous de la guerre bolcheviste, en Pologne et en Russie, accroissent encore cette armée d'un flot d'émigrants. Dans la carte juive de l'Europe, la Roumanie prend ainsi le second rang, aussitôt après la Pologne.

Le calcul de cette population, comme il arrive toujours, est très variable. Un recensement de 1930 indique 725 000 Juifs, mais ce chiffre est reconnu inexact par les Juifs eux-mêmes. De très nombreux Juifs se sont fait inscrire comme étant d'origine hongroise, russe ou roumaine. D'autre part, le directeur des

services de la statistique était un Juif.

A la même époque, un document israélite, le *Judisches Lexicon*, porte ce chiffre à 1 150 000. Les antisémites roumains militants, de leur côté, comptent environ deux millions de Juifs. La vérité semble être entre ces deux chiffres. Dans tous les cas, il existe en Roumanie un minimum d'un million cinq cent mille Juifs, chiffre adopté par les documents allemands. Cette vague juive s'est répandue sur tout le pays.

La Bessarabie demeure sans doute le grand foyer, avec près de cinq cent mille Juifs (81 514 contre 70 244 chrétiens dans sa capitale Chisinau, l'ancienne Kichineff). Mais la *Porunca Vremi*, le plus ardent et le plus brillant des journaux antisémites roumains, compte environ 350 000 Juifs pour les départements de la Valachie, qui fut si longtemps protégée. Bucarest, qui possédait à peine 600 familles israélites il y a cent ans, renferme aujourd'hui une population juive de 190 000 âmes. Satu-Mare (Sathmar) aux frontières de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, a 51 000 Juifs pour 16 000 chrétiens ! A l'intérieur du territoire, Jassy, l'ancienne capitale, a 73 500 Juifs pour 115 000 chrétiens; dans une petite ville comme Bacau, avec ses 11 000 Juifs, il existe treize synagogues contre six églises chrétiennes.

D'après les calculs d'un auteur précis, M. Plescianu, sur 716 000 entreprises commerciales, 531 000 entreprises sont juives (74 %).

Revenu national : commerce : lei, 33 milliards; aux Juifs : 30 milliards.

Industrie : lei, 18 milliards; aux Juifs : 16 milliards.

Le grief de l'alcoolisme entretenu par les Juifs chez les paysans, le premier que l'on ait retenu contre eux, conserve autant d'acuité. Sur 232 600 auberges de campagne, 174 000 sont aux mains des Juifs.

Les statistiques d'ensemble me font défaut pour ce qui concerne les professions libérales. Elles accuseraient certainement pour le pays une proportion d'au moins 40 %, ceci malgré d'innombrables réactions de défense. En Bukovine, pour 414 avocats, 312 sont Juifs; sur 45 architectes, 30 sont Juifs. A Jassy, en trois années (de 1920 à 1923), le nombre des avocats Juifs est passé de 17 à 59. En Transylvanie, en Bessarabie, en Moldavie, en Bukovine, les étudiants chrétiens sont en minorité dans de très nombreux lycées.

La Roumanie, jusqu'à la guerre, était parvenue à éliminer au moins à l'intérieur le Juif d'Etat, si elle devait souvent, de l'extérieur, supporter ses vetos. Mais les traités de 1919, d'inspiration judéo-wilsonienne comportaient des textes formels reconnaissant le titre de citoyen à tous les Juifs du nouveau royaume et des clauses concernant les minorités ethniques, garanties par la Société des Nations. Les Roumains, si bien partagés pour le reste, acceptaient tout.

Les Juifs, ayant acquis désormais l'égalité en droit, se manifestent aussitôt politiquement. Dès 1919 et 1920, ils suscitent à Bucarest, dans les ports, dans les centres industriels, une violente agitation communiste avec grèves et émeutes, que le voisinage de la Russie rend d'autant plus dangereuses. Ils contraignent partout la police et l'armée à des répressions sanglantes.

La fameuse Anna Pauker, terroriste mise sous les verrous, est juive, ainsi que toute sa bande. Les Juifs sont en majorité dans les agents communistes que la police traque impitoyablement.

La presse entière, sauf deux ou trois journaux de grande information, appartient à des Juifs.

Les Juifs, par prudence, demeurent à l'écart des institutions officielles. La Roumanie n'a pas encore eu de ministres juifs,

certainement parce qu'Israël sait très bien qu'elle ne le tolérerait pas. Les Juifs gouvernent par personnes interposées, au moyen de la franc-maçonnerie qui compte de très nombreux députés ou fonctionnaires, hommes d'Etat entièrement dévoués à leurs intérêts, comme M. Titulesco. L'influence prépondérante de ce dernier à la S.D.N. est pour les Juifs la plus précieuse garantie.

L'antisémitisme

L'antisémitisme, nous l'avons vu, a sévi en Roumanie à l'état endémique, dès le début de l'invasion. Jusqu'à la guerre, s'il a été toujours réprimé dans ses excès, il a été doublé d'une action gouvernementale. En 1910, un professeur, M. Cuza, né en 1857, avait créé le parti national-démocrate, à programme résolument antijuif, qui, dès ce moment, adoptait pour insigne la croix gammée, vieil emblème chrétien que l'on rencontre dans de nombreux tapis, de nombreuses décorations anciennes de la Roumanie. Les œuvres de Cuza dotent la Roumanie d'une théorie complète de l'antisémitisme.

L'après-guerre voit un renversement de la situation. Les gouvernements n'osent plus contrecarrer de manière ouverte la puissance juive devenue prédominante dans leur pays et dans l'Europe de Versailles.

Cependant, les étudiants, alarmés par le nombre grandissant des Juifs parmi eux, vont prendre la tête de la réaction. Un peu après la guerre, la Faculté de médecine de Jassy compte 831 Juifs pour 546 chrétiens. Des manifestations violentes et opiniâtres éclatent à partir de 1920 dans toutes les Universités. Ils réclament à grands cris l'institution d'un *numerus clausus*.

De ce mouvement, va surgir une des figures les plus attachantes de la Roumanie d'après guerre, celle de Corneliu

Zelea Codreanu, né en 1899, magnifique garçon de souche paysanne, taillé en athlète, fils d'un professeur du lycée de Jassy.

Codreanu, qui s'impose par son prestige physique, son courage, son talent d'orateur, prend aussitôt la tête du mouvement antisémite dans sa ville natale et l'organise. Son activité ne se borne pas, du reste, à cela. En 1924, réalisant une des idées qui lui son chères, il crée le premier « camp de travail de la jeunesse », en faisant construire par les étudiants une maison pour leurs collègues pauvres.

Le préfet de Jassy, Marciu, à la même époque, torture les étudiants antijuifs, il les fait battre avec des cordes dans des draps mouillés, ligoter avec des œufs brûlants sous les aisselles. Le 25 octobre 1924, il est témoin dans un procès où Codreanu, tout jeune avocat, défend un étudiant de ses amis. Manciu l'insulte et le fait rosser par un de ses sbires. Codreanu tire un revolver et abat raide mort le préfet en plein prétoire. Le procès qui suit soulève de grands remous dans le pays. Des milliers d'avocats chrétiens se font inscrire pour défendre Codreanu. Il est triomphalement acquitté.

Codreanu va terminer ses études en France. Pour vivre, près de Grenoble, il s'embauche dans une ferme et apprend le travail des champs. En rentrant en Roumanie, il trouve le parti de Cuza où il militait scindé en deux par la faute du vieux chef, chez qui la théorie l'emporte sur le sens de l'action. Dégoûté des factions politiques, Codreanu fonde alors la « Légion de l'Archange Saint-Michel », avec douze compagnons.

La lutte contre les Juifs est au premier plan de son programme. Mais, pour y parvenir, Codreanu préconise des mots d'ordre à la fois moraux et religieux : croyance, travail, ordre, hiérarchie, discipline, silence.

Le christianisme, le respect aussi de l'individu, considéré

comme la base de la société, distinguent foncièrement Codreanu du national-socialisme, ce qui n'a pas empêché le monde juif de lancer contre lui l'accusation rituelle : hitlérien.

Au mois de novembre 1927, il fait prêter serment à tous ses légionnaires, achète par souscription une camionnette, premier moyen de propagande.

En 1930, la Légion reçoit le nom de Garde de Fer. Elle est dissoute le 11 janvier 1931 une première fois par un ministère national-paysan. Elle gagne des voix à toutes les élections partielles. Elle défriche des bois, construit des routes. En 1932, elle est à nouveau dissoute, mais a 70 000 voix aux élections de la même année. En 1933, sa troisième dissolution entraîne l'assassinat du président du conseil franc-maçon Duca, tué par un garde. L'hiver dernier, la Légion, très élargie sous le nom du parti « tout pour le pays », obtenait 480 000 voix aux élections générales, au milieu d'une poussière de 73 partis.

Les lois Goga

Ces élections, faites sur le mot d'ordre de l'antisémitisme et de l'antimarxisme qui avait déjà provoqué l'exclusion de l'indésirable Titulesco, entraînent une importante refonte ministérielle. Le roi remettait le pouvoir à un ministère Goga-Cuza, représentants de l'antisémitisme théorique dans les rangs du parti national-chrétien.

Le premier acte du gouvernement Goga était d'édicter une série de mesures contre le péril juif, dont la plus importante consistait en une révision de toutes les naturalisations depuis la guerre. Les décrets Goga suspendaient purement et simplement les journaux judéo-marxistes de Bucarest, et interdisaient aux Juifs de collaborer à des journaux de langue

roumaine. Ils établissaient le *numerus clausus* dans toutes les grandes écoles. Ils supprimaient les licences accordées à des Juifs pour la vente des produits monopolisés par l'Etat, tabacs, alcools (ceci pour l'éternelle question des cabarets).

Le ministère Goga, constitué par des hommes d'un esprit éminent, mais peu doués pour l'action politique et dont quelques-uns avaient un passé assez douteux, devait être beaucoup moins énergique dans son programme positif. Il semble qu'il ait aggravé la situation de la Trésorerie roumaine, mécontenté les cadres administratifs chrétiens par des mesures maladroitement vexatoires. Sa faiblesse électorale (il ne représentait que 8 % des suffrages de la dernière constitution) lui permettait assez difficilement d'instaurer une dictature sans l'avantage préalable d'un coup d'Etat. Il ne sut pas s'assurer les alliances politiques indispensables.

Il était donc bien faiblement armé pour résister à la redoutable coalition de finance et d'opinion réunie aussitôt contre lui dans les nations judéo-démocratiques : France, Angleterre, Etats-Unis. Rarement, la presse et les milieux politiques de ces pays ont donné un exemple plus scandaleux d'immixtion, sur l'ordre juif, dans les affaires d'un pays étranger.

Au bout de cinq semaines, le roi Carol demandait à M. Goga sa démission, et le remplaçait par un ministère dirigé par le patriarche Miron Cristea, et qui a déjà été remanié le mois dernier. Entre temps, le parti « Tout pour la patrie » était dissous, et Codreanu annonçait son départ pour l'Italie, qui, finalement, n'a pas eu lieu.

Le ministère roumain actuel représente manifestement un essai de dictature personnelle du Souverain, justifié par la déconfiture des vieux partis. Quelle est son attitude devant le problème juif ? Selon les documents allemands du « Service

mondial », publié à Erfurt, le roi Carol aurait déclaré : « La question juive en Roumanie est une clef importante de la situation. Notre histoire connaît cette question de longue date... En ce qui concerne l'avenir, mes décisions s'inspireront de ce que je jugerai le meilleur pour mon pays et mon peuple. Dans la question juive, ma politique se plie au vœu du peuple roumain, chez lequel l'hostilité contre les Juifs croît de jour en jour. »

Il est certain que la médiocre situation financière de la Roumanie la rend très vulnérable aux représailles des banques juives internationales. Mais cette faiblesse financière est elle-même en grande partie l'œuvre de la gabegie et de la spéculation juives. Cependant, la question juive de Roumanie doit être résolue. Il apparaît de plus en plus que l'équilibre économique et politique du pays en dépend. La Roumanie mérite mieux que son sort actuel.

Méconnue, en l'occurrence, est la Garde de Fer. Si le parti « Tout pour la patrie » qui est son émanation, est dissous, la Garde subsiste, toutes ses cellules fonctionnent, et reçoivent les instructions de Codreanu. Il serait bien surprenant que le jeune chef ait abandonné pour longtemps toute activité politique. Il est coutumier de ces retraites brusques. Son heure peut sonner subitement.

CHAPITRE V

« QUAND ISRAËL EST ROI »
LA TERREUR JUIVE EN HONGRIE

Le 20 mars 1919, à Budapest, le comte Michel Karolyi, président du premier Conseil de ministres républicains de Hongrie, l'un des plus stupides et méprisables démagogues que le romantisme politique ait engendrés, abandonnait le pouvoir, « le remettant au prolétariat du peuple magyar ». Une heure plus tard, la Hongrie était aux mains de la dictature juive, et allait vivre le plus affreux cauchemar de son histoire.

La Hongrie, cependant, avait été fort indulgente, et même débonnaire pour le Juif. Les communautés juives des bourgades et des petites villes des Karpathes, où elles formaient souvent la majorité, et que les Tharaud ont si bien dépeintes dans leurs livres de jeunesse, étaient certainement les plus libres et les plus paisibles de l'Europe orientale. La Hongrie plantureuse, à demi féodale, avec ses paysans bien nourris, ses grands seigneurs nés pour la chasse, la guerre ou les sinécures officielles, ses fonctionnaires allemands consciencieux et lourdauds, s'ouvrait très largemment aux Juifs de l'extérieur : Juifs faméliques de Galicie, descendant vers les belles terres à blé et à vin, Juifs d'Autriche régis, jusqu'en 1848, par un code rigoureux, adolescents impatients de prendre femme, et à qui

les lois viennoises le défendaient. Il y avait place pour tout le monde dans la magnifique campagne danubienne, regorgeant de troupeaux et de grains. Les Juifs, installés dans tous les trafics, volaient avec persévérance le paysan et le seigneur, mais ils étaient commodes pour une foule de besognes ennuyeuses, une bonne récolte regonflait la bourse escroquée.

Le pire était lorsque le créancier juif s'emparait de la terre ancestrale. Mais plus souvent, son premier pécule amassé au détriment du château et du village, il courait à Budapest faire une rapide fortune. Comme presque toutes les capitales européennes, la ville, au début du XIX[e] siècle, ne comptait qu'un minuscule ghetto. En 1880, les Juifs y étaient plus de 70 000, 150 000 avant la guerre, et 200 000 peu après. Ils y apportaient une activité plus artificielle que profonde, mais habiles à créer de clinquantes apparences, ils brassaient des affaires souvent plus ou moins douteuses, mais amenant de la vie dans une capitale brusquement modernisée, assez hétéroclite, qu'ils considéraient comme leur œuvre, et dont les Hongrois tiraient volontiers vanité.

Les Juifs avaient pu épouser assez naturellement les aspirations de nombreux Magyars. Par animosité contre l'Autriche, pour obtenir une indépendance nationale de plus en plus grande, les Hongrois envoyaient au Parlement beaucoup d'ardents démocrates. Les Juifs affichaient avec empressement leur magyarisation : mœurs, traditions, langues, patriotisme. Ils se convertissaient sans peine. Depuis l'autorisation des mariages mixtes en 1895, on en célébrait de cinq à six cents par an à Budapest. Là aussi, pour le Juif, toutes les chances d'assimilation étaient réunies. En quelques semaines, il allait les ruiner à jamais.

La fin d'un régime

Cette histoire de la Hongrie rouge devrait être imprimée dans le cœur et la tête de tous les chrétiens. Comme toujours, la tragédie avait eu un prologue incohérent, fait de lâcheté et de bêtise. La guerre était perdue, Karolyi, grand seigneur par sa race, méchant politicien par sa vie, sans idée, sans caractère, entouré de pique-assiettes juifs et de phraseurs juifs, mais frénétiquement ambitieux et bourré de poncifs humanitaires, se voyait, le 29 octobre 1918, porté au pouvoir par une révolution de rue, dont il a reconnu lui-même qu'il ne savait où et quand elle avait commencé. (Voir l'excellent livre des Tharaud : *Quand Israël est roi.*) Le peuple hongrois, déçu, exaspéré par la guerre, l'acclama comme un sauveur. Pour son premier acte de gouvernement, il laissait commettre l'assassinat du vieux comte Tisza, honnête, bourru, la plus solide cervelle politique du pays, et désigné par cela aux coups des révolutionnaires juifs. Un conseil secret de quatre journalistes et de quatre déserteurs du front avait décidé la mort de ce gêneur, qui fut tué chez lui, devant sa femme, le 31 octobre.

Le 12 novembre, le malheureux empereur Charles, trop faible pour son immense tâche, se résignait à l'abdication. Budapest se couvrait d'affiches rouges, la populace dégradait les officiers. Karolyi, convaincu que les démocraties françaises et américaines seraient douces à leur nouvelle sœur hongroise, se flattait d'obtenir du général Franchet d'Esperey un traitement de faveur, et partit discuter avec lui les conditions de l'armistice à Belgrade, flanqué de deux gribouilleurs juifs et de deux délégués des conseils d'ouvriers et de soldats. Le vieux chef, la moustache en bataille, justement orgueilleux d'une superbe victoire qui l'avait porté en six semaines du Vardar au Danube, reçut les drôles de haut. Les clauses de l'armistice, fort

bénignes en comparaison du traité de Trianon, firent pâlir d'effroi les délégués. Ils signèrent pourtant. Les Tharaud racontent que Karolyi s'en tira en racontant à Budapest que le général était un breton, « sous-race française », et que les vrais Français seraient infiniment plus gentils !

Les syndicats, seule force organisée, obtenaient la socialisation du sol, de l'industrie, des banques. Karolyi chassait ses derniers ministres modérés, les remplaçait par des marxistes juifs, et se faisait élire président de la République.

L'arrivée de Bela Kun

Un Juif à tête de crapaud, avec des yeux rusés et fixes, journaliste sans emploi, voleur d'une caisse de mutuelle ouvrière, Aaron Kohen, dit Bela Kun, venait de faire une assez médiocre entrée dans ce lugubre carnaval. Capturé sur le front des Karpathes en 1916, envoyé en Sibérie, délivré par la chute de l'Empire, il était lié d'amitié avec Radek, familier avec Lénine, il avait joué un rôle parfaitement crapuleux dans la Révolution d'octobre, empochant plus de cent mille roubles pour racoler et payer des mercenaires, et ramenant huit pauvres hères. C'est pourtant lui que Radek, qui avait de bonnes raisons pour s'y connaître en salauds, venait de charger de bolcheviser la Hongrie. Il débarquait de Moscou, nanti de plusieurs millions de roubles. Il avait le choix de ses espérance : filer en Amérique, fonder une firme de cinéma, le trust des magazines pornographiques, se hisser à Wall Street, ou mettre la Hongrie à feu et à sang. Il préféra le feu et le sang. Radek ne se trompait pas.

Bela Kun, pour faire parler de lui, commença par lancer un journal, le *Journal rouge*, promettant des étripades de

bourgeois dans un style qui fut une des rares distractions de Budapest cet hiver-là. Il réunit et harangua dans des cercles quelques douzaines d'étudiants juifs, et fêta le 1er janvier 1919 par une équipée ridicule à travers les rues et les casernes, à la tête de cinq ou six cents malandrins. Des soldats exaspérés le bouclèrent à la salle de police. Karolyi le fit délivrer.

Quinze jours plus tard, il parvenait à soulever des mineurs illettrés dans les Karpathes, pillait une ville avec eux, et de retour à Budapest, saccageait quelques imprimeries, faisait tuer dans une échauffourée huit agents, dont les camarades furieux l'empoignèrent et le rouèrent de coups. Pour le malheur de la Hongrie, ils ne frappèrent pas assez fort, et il en réchappa après deux jours d'hôpital. Cette fois, Karolyi décida de le mettre sous les verrous. Mais le lendemain, la presse juive en avait fait un martyr, et le nouveau ministre de la Guerre, le Juif Böhm, s'entremit aussitôt pour qu'il fut en réalité, avec une dizaine d'autres communistes, Juifs incarcérés, le vrai maître de la prison. Kun put y préparer son coup d'Etat, si l'on ose dire, en toute tranquillité.

Quelques bataillons français, détachés en une nuit de chemin de fer de Belgrade à Budapest, eussent certainement épargné à la Hongrie les horreurs de l'anarchie. Mais déjà les vainqueurs de la guerre semblaient paralysés par de mystérieux mots d'ordre. Les Tchèques et les Roumains, au contraire, poursuivaient librement leur avance. Karolyi, épouvanté par cette invasion qui semblait vouloir effacer la Hongrie de la carte, convaincu de la bolchevisation imminente de l'Europe, démissionnait lâchement sur le conseil de son ami juif Kéri, en s'adressant « au prolétariat du monde pour obtenir aide et justice ». La République soviétique était déjà prononcée depuis quelques heures, et Bela Kun, sortant aussitôt de prison, s'installait sans transition au gouvernement, avec un conseil

exécutif de vingt-six commissaires du peuple.

Ce fut une abominable démence de cent trente-trois jours, sans d'autre but que le saccage, le vol et l'assassinat.

Sur vingt-six commissaires du peuple, dix-huit étaient Juifs. Encore faut-il bien noter que les chrétiens étaient des comparses insignifiants, et qui ne firent aucunement parler d'eux. Les Hongrois disent qu'ils étaient là pour expédier la besogne le saint jour du sabbat, comme les domestiques chrétiens dans les maisons juives.

Dès la prise du pouvoir, Kun fait couvrir Budapest d'affiches. La ville entière est mise sous saisie. Interdiction, sous peine de mort, et exécution sur-le-champs, de déplacer le moindre objet dans les maisons, voire de monter une bouteille de vin de la cave, en attendant l'inventaire général par le gouvernement prolétarien. Fermeture de tous les magasins, qui vont être également inventoriés. On crée une carte syndicale pour la classe des travailleurs. Les médecins, avocats, etc., n'y ont pas droit. La carte est distribuée selon le bon vouloir des commissaires. Elle est indispensable pour faire le moindre achat de vivres ou de marchandises quelconques, pour prendre un billet de chemin de fer, pour participer aux futures élections.

Le pouvoir aux mains des Juifs

L'Instruction publique est aux mains d'un petit érotomane, Georges Lukacs, alias Löwinger, fils d'un banquier juif millionnaire et marié à une bolcheviste, la Juive Hélène Goldberger. Son premier soin a été de faire fermer toutes les librairies, tous les marchands de musique, où l'on risquerait de trouver des livres, des airs peu conformes à l'esprit nouveau.

Tous les professeurs chrétiens de l'Université sont

remplacés d'office par de jeunes étudiants juifs. Les examens sont abolis, les livres classiques envoyés au pilon, chaque école pourvue d'un directoire de dix élèves chargés de surveiller la pureté de l'enseignement soviétique et d'épier leurs maîtres. La littérature hongroise est effacée des programmes, et un poète yiddish de Pologne, Kahana, élevé au rang de gloire nationale.

Des gamins juifs de quinze ans sont envoyés dans des écoles de petites filles pour leur enseigner la sexualité, avec images à l'appui et exercices pratiques. De nombreuses enfants de dix à seize ans sont ainsi souillées et violentées.

Le Soviet est riche des fortunes saisies, des énormes stocks de marchandises qu'il a fait vendre aussitôt à l'étranger. En cinq semaines, ce trésor révolutionnaire est à sec. Tout a été dilapidé en salaires astronomiques, distribué à une armée de fonctionnaires nouveaux, Juifs ou d'obédience marxiste, en subventions aux bolcheviks d'Allemagne, en détournements accomplis par des commissaires qui se font ouvrir des comptes dans des banques suisses et anglaises. Les magasins vidés n'ont bien entendu pas renouvelé leurs provisions. Les paysans se rebiffent contre les réquisitions. Les vivres sont terriblement raréfiés à Budapest, d'un prix exorbitant, les objets de première nécessité font défaut. La production industrielle est à peu près anéantie. Une pièce de vingt centimes coûte à fabriquer deux fois sa valeur. Les Soviets seront finalement obligés de proposer aux bourgeois qui auraient encore conservé quelque chose par hasard, un emprunt à 8 %.

Dès le premier jour du bolchevisme, Pogany a édicté la terreur : « Que la bourgeoisie sache qu'à partir d'aujourd'hui, nous la prenons pour otage... Qu'elle ne manifeste point, qu'elle ne mette point de drapeaux blancs aux fenêtres, sinon, avec son propre sang, nous teindrons ces drapeaux en rouge. »

L'unique institution qui fonctionne régulièrement est le

meurtre. Des bandes de terroristes vêtus de cuir, ayant leur quartier général à la caserne Lénine, et que le Juif russe Grunblatt a recrutées, sillonnent constamment Budapest. A l'exception de celle de l'ouvrier Czerny, ces bandes sont commandées par des Juifs. On fusille la nuit sur les quais du Danube. On pend, on arrache les yeux, on ouvre les ventres dans les caves, tandis que devant le soupirail, à la manière de Moscou, des gardes rouges font ronfler un moteur de camion pour étouffer les cris des suppliciés.

Les atrocités

Mais Budapest est devenu rapidement trop étroit pour les justiciers du bolchevisme.

En province, les jeunes Juifs d'Azsod, notamment, sont vite devenus célèbres par leur cruauté. Mais personne n'égalera en renommée le bourreau Tibor Szamuely.

Une hongroise, témoin oculaire de ces jours atroces, Mme Cécile de Tormay, nous a laissé de Szamuely un portrait saisissant dans son *Livre interdit*. Les pages de Mme de Tormay sont confirmées très exactement par tous les rapports officiels et tous les volumes publiés sur la terreur de 1919.

Tibor Szamuely est un Juif de Nagy-Varad, aujourd'hui Oradea-Mare, sur la frontière roumano-hongroise. Son grand-père était venu de Galicie, en caftan, baluchon sur le dos. C'est une espèce d'esthète de province, dont la médiocrité égale la fatuité. Mme de Tormay, qui le nomme l'hyène noire, le dépeint, affectant dans les cafés où il passe sa vie, une solitude dédaigneuse, dans un coin retiré d'où il toise la clientèle. Il est éternellement vêtu de noir des pieds à la tête, aux mains des gants noirs qu'il ne retire jamais, les cheveux noirs et luisants

rejetés en longues mèches sur le cou, haut, décharné, les yeux glauques et le visage bleuâtre.

Il a vécu à Nagy-Varad, à Fiume, à Budapest de quelques méchants articles de journaux. Pendant la guerre, il a déserté à sa première heure de front, passé aux Russes. Les Soviets en ont fait un chef de corps. Son unique fait d'armes a été le massacre de quatre-vingt douze officiers hongrois désarmés. Il est rentré en Hongrie un peu après Bela Kun, flairant le meurtre des goyim détestés entre tous, les Magyars. Dès la révolution, il est nommé commissaire du peuple adjoint à la Guerre, puis bientôt président du tribunal révolutionnaire.

Il réserve pour la bonne bouche l'exécution massive de tous les bourgeois de Budapest : « Je ferai élever ici, dit-il, sur la place Gizella, une guillotine. Il faut qu'il coule assez de sang bourgeois pour que mon automobile roule dans le sang. » Mais comme il redoute dans la capitale une vengeance vite commise, il se fait la main en attendant mieux sur les paysans.

On le voit à Kalocsa, à Sopron, à Czegled, dans cinquante autres bourgades. Il forme le tribunal révolutionnaire à lui tout seul. On lui amène les paysans dénoncés par les espions locaux. Il est vautré dans un fauteuil, fumant une cigarette anglaise, nonchalant et souriant. On n'a pas mémoire qu'il ait jamais acquitté. Lorsqu'il est d'humeur particulièrement facétieuse, il laisse tomber : « Allons, c'est un pauvre diable. Je lui fais grâce. Ne le pendez pas, fusillez-le. »

Mais les détonations ébranlent les nerfs de ce raffiné. Il préfère de beaucoup la pendaison. Ses exécuteurs attitrés sont le Juif Kohn Kerekes, qui avouera par la suite cent cinquante assassinats, le Juif Kovacs, le Juif Bergfeld, le Juif Barabas Bratman, le Juif Reinheimer, qui a pendu vingt-cinq paysans rien qu'à Debreczen. Szamuely ne dédaigne pas de nouer la corde lui-même. Il fait volontiers tirer la chaise qui soutient le

condamné par sa femme, par sa mère ou par son fils, ou défiler les enfants des écoles devant les pendus raidis.

Le 2 juin, les cheminots de province, braves gens exaspérés, se mettent brusquement en grève : « Je vais en pendre quelques-uns dans toutes les gares, s'écrie Bela Kun, et l'ordre y régnera. C'est ce que j'ai fait en Russie. » Beau travail pour Szamuely. A Csorna, les terroristes ont ramassé cent cinquante personnes qu'ils sont en train de faire périr d'asphyxie dans un cachot entièrement clos. Szamuely arrive, en auto-mitrailleuse, et ordonne des exécutions individuelles, plus délectables. On arrache un œil au lieutenant Takacs, et il marche à la potence avec cet œil qui pend sur sa joue. Le lendemain, dimanche de la Pentecôte, Szamuely continue à Kapmar. On amène à la potence un Juif, Fabian. Szamuely le fait aussitôt relâcher. On n'arrive pas à pendre le brigadier Pinter, qui casse la corde sous son poids. Ses petits enfants se précipitent aux pieds de Szamuely pour demander grâce. Mais il ne pardonne pas.

Comme il s'ennuie maintenant dans son beau train, il y fait empiler des prisonniers, et on continue les massacres pendant le voyage. On jette les cadavres nus et châtrés sur les remblais.

La réaction

Le martyre des cheminots devait être une des dernières satisfactions de Szamuely. Un fantôme d'armée rouge, commandée par un reître chrétien, le colonel Stromfeld, avait bousculé quelques médiocres bataillons tchèques. Bela Kun, tout fier de ce succès, en attendant d'un jour à l'autre la révolution mondiale, envoya ses bandes contre l'armée roumaine de la Tisza. Elles furent mises en pièce aussitôt. Les

Roumains, passant à l'action directe que les Français n'osaient pas entreprendre, marchèrent sur Budapest. Le 1er août, Bela Kun, après avoir fait massacrer une cinquantaine de gendarmes, prononçait une dernier discours, et s'éclipsa par un train spécial avec Pogany, Kunfi, Amburger, et les autres commissaires juifs. Il allait continuer dans le sud de la Russie son œuvre de sanglant tyran. Szamuely, surpris par la débâcle à Gyor, au milieu de la nuit, alors qu'il venait de condamner trois ouvriers, s'enfuit en auto. A la frontière autrichienne, des douaniers le firent stopper. Il se brûla la cervelle, accomplissant le premier geste propre de son ignoble vie. Il serait inique et stupide de confondre ces misérables avec l'ensemble d'une race qui a vu naître Spinoza, Mendelssohn, Henri Heine ou Bergson. Autant vaudrait dire que Staline représente toute la Russie. Les dictateurs juifs de Budapest portent tous sur leur masque les signes d'une dégénérescence, d'une tare morale ou physique : demi-intellectuels sans dons ni culture, jaloux de tout, bornés et chimériques — car enfin, n'auraient-ils pas dû comprendre que leurs chances étaient nulles, dans un pays profondément hostile, entouré d'ennemis en armes ? — sadiques, monomanes, hydrocéphales, syphilitiques ou scrofuleux. Toute race a son écume. C'était là celle du peuple juif.

Les Hongrois l'ont bien compris ainsi. Sans doute, la réaction chez eux fut sévère. Si elle ne l'avait pas été, c'est que le peuple magyar aurait perdu son orgueil et sa vieille vigueur.

Il n'est pas douteux que l'antisémitisme doctrinal, pour ainsi dire inexistant dans la Hongrie d'avant-guerre, fait depuis Bela Kun partie du nationalisme hongrois. Je pense en avoir montré assez clairement les causes...

Cependant, depuis bientôt vingt années, cet antisémitisme est loin d'avoir atteint la violence, la rigueur systématique que la terreur de 1919, sans les justifier, eussent rendues

compréhensibles.

Les chiffres fournis par le département économique du congrès juif mondial en fournissent la meilleure preuve. Sur le territoire actuel de la Hongrie, la population juive était de 471 000 avant la guerre, soit 5,1 % de la population. Il est encore aujourd'hui de 444 567, soit 5,1 % de la population. Cette différence s'explique par l'immigration normale chez un pays qui a fait son plein de Juifs au siècle dernier, et dont le Juif tend à s'évader aujourd'hui pour gagner les grands centres urbains, notamment ceux d'Amérique. Ce n'est pas un bilan de persécution.

Sur 219 203 commerçants hongrois, il y avait, en 1930, 105 186 Juifs. Ils détiennent 80 % du commerce des cuirs, 75 % des commerces de bois, bonneterie, textile, charbon, entreprises d'expédition; 60 % des commerces de papiers, chaussures, articles de ménages, 80 % en moyenne, et dans plus d'un cas, 100 % des commerces de gros. La proportion des Juifs ne va que de 16 à 18 % dans les établissements publics. Mais 54 % des médecins libres sont juifs. Il est tout à fait légitime que devant un pareil envahissement, les Hongrois aient pris des mesures sérieuses et efficaces. 55 % des étudiants en médecine étaient juifs pendant la guerre. Ce chiffre a été réduit à 16 % en 1935. Il en va de même pour les avocats : 45 % d'avocats juifs en 1910, 40 % actuellement. Le « numerus clausus » très large (18 % de Juifs parmi les étudiants reçus docteurs en droit), tend à réduire ce chiffre. On pense arriver dans quelques années à 20 %. Sur 1212 journalistes, avant guerre, on comptait 516 Juifs. Actuellement, ils sont 480 pour l'ensemble de la profession [1].

---

1. Tous les statistiques et chiffres ci-dessus sont empruntés à la brochure : *La Situation économique des Juifs dans le monde*, éditée par le Congrès mondial juif.

La magistrature, et en général les fonctions d'Etat, sont fermées désormais aux Israélites hongrois.

La solidarité d'Israël

On voit donc que, sans avoir codifié la situation des Juifs, le gouvernement du Régent Horthy tend à prendre à leur endroit un certain nombre de mesures extrêmement raisonnables, et leur laisse une entière liberté industrielle, financière et commerciale. Les Hongrois ont su distinguer entre les Juifs et les bandits juifs. On voudrait que les Juifs les eussent imités.

Lorsque Szamuely se fut suicidé, le rabbin de la communauté voisine refusa à son cadavre l'entrée du cimetière israélite, et on l'enterra dans un coin en écrivant sur la pierre : « ici mourut un chien. »

Mais le geste de ce vieil homme est resté isolé. A ma connaissance, hormis le rabbin, il n'est aucun Juif qui ait désavoué les criminels de Budapest. Une commission travailliste anglaise, suscitée par les Juifs, vint bien mener une enquête tapageuse en Hongrie en 1919, mais ce fut sur les sévices que les Juifs avaient endurés pendant la réaction, après la fuite de Bela Kun. Le rapport du Congrès juif mondial, gémissant contre l'antisémitisme hongrois, n'hésite pas à écrire que l'antisémitisme a « pris pour prétexte que quelques Juifs avaient joué un certain rôle lors de l'instauration en Hongrie du régime des soviets ». La solidarité d'Israël joue même pour les monstres de la race.

CHAPITRE VI

LES JUIFS DANS LES EMPIRES ANGLO-SAXONS

Voici probablement le chapitre le plus complexe et le plus important de ce numéro, celui qui mériterait la plus longue étude si nous n'avions pas dû nous borner ici aux faits les plus évidents, nous attacher d'abord aux pays qui viennent de connaître le cycle complet des victoires et des défaites d'Israël.

La terre d'expérience de l'Internationale juive, aujourd'hui, est la Russie, bien plus que la Palestine. Son foyer spirituel est à Paris, refuge de ses arts et de sa dialectique. Mais son plus puissant levier est dans le monde anglo-saxon. L'Angleterre et l'Amérique sont les deux coffres-forts de l'univers. Il eût été paradoxal qu'Israël ne s'assurât pas d'un pouvoir qu'il sait si bien manier.

L'Angleterre possède environ 300 000 Juifs, 550 000 à peu près avec ceux des Dominions; les Etats-Unis en ont 4 500 000, soit le quart de tous les Juifs du globe, prenant ainsi la première place, et de loin, dans la mappemonde juive. L'énormité de ces deux empires, les ressources vierges qu'ils offrent encore à l'activité des hommes y rendent évidemment beaucoup moins sensibles les effets quotidiens de la pénétration juive que sur les terres étroites et surpeuplées du continent.

On a souvent voulu tirer de l'importance qu'ont la Bible et

les traditions bibliques chez l'Anglo-Saxon l'explication de sa faible résistance à cette pénétration d'Israël. En réalité, il n'y a pas plus d'affinités d'esprit ou de civilisation entre les Britanniques, les Yankees et les Juifs qu'entre les Juifs et les autres peuples d'Occident. Mais, de même que les Juifs ont su tirer à leur profit chez nous les tendances individualistes, anticléricales, la naïve religion égalitaire de beaucoup de Français, ils ont su remarquablement utiliser à leurs fins le puritanisme sentimental, le libéralisme et l'opportunisme politique des Anglo-Saxons.

Le rôle sans précédent joué par le génie de Disraeli dans la constitution de l'Empire britannique a été pour les Juifs une chance extraordinaire. Au point que l'on arrive vraiment à se demander si dans ses plus vastes desseins Disraeli n'a pas travaillé d'abord à la grandeur de sa race plutôt qu'à celle de l'Angleterre. L'exemple de Disraeli a contribué dans tous les cas à endormir la méfiance anglaise. C'est à la suite de ce grand homme que les Juifs ont vu s'ouvrir devant eux toutes les portes de la société et de l'Etat anglais.

L'Angleterre juive

Le bilan de leurs conquêtes est imposant. White-Chapel, qui fait partie du pittoresque traditionnel de la capitale anglaise, forme l'un des plus vastes ghettos européens, représentant le Juif à l'état de nature, fripiers et rabbins de l'aspect le plus inoffensif. Mais la Bourse de Londres est, avec Wall-Street, la plus grande place financière d'Israël.

Aucun pays, hormis l'U.R.S.S. et l'Amérique, n'a autant de Juifs d'Etat que la Grande-Bretagne. Le roi Edouard VII est mort dans les bras de son conseiller intime et de son banquier,

le Juif Ernest Cassel, dont le principal champ d'action fut l'Egypte. Lambelin, dans son livre, *le Règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, comptait en 1921 vingt-six baronnets juifs, vingt-six *Knights*, six conseillers privés de la Couronne, six membres du Count Council de Londres, une majorité de propriétaires, d'actionnaires et de rédacteurs dans la presse londonienne. L'Inde a été gouvernée peu après la guerre par trois Juifs : M. Montagu, secrétaire d'Etat à Londres, sir William Meyer, haut commissaire, et le comte de Reading (Rufus Isaac) comme vice-roi.

A l'heure actuelle, l'Angleterre est le seul pays du monde qui ait confié sa défense nationale à un Juif, sir Hoare Belisha. Dans ce département, ainsi que dans le ministère de l'Air, les officiers et hauts fonctionnaires israélites ne cessent, du reste, depuis la guerre, d'être très nombreux.

Les plus récentes publications antisémites de Londres citent entre autres comme magnats ou hauts fonctionnaires : sir S. S. Abrahams, « Chief Justice » pour le Tanganyika, sir A.-M. Green, haut commissaire pour les Indes à Londres, sir F. l'E. Joseph, président de la fédération des industries britanniques, sir M. Hankey, du Conseil privé de la Couronne, sir F. Mende, membre du War-Office, sir F.-G. Newholt, de la Cour Suprême, les majors généraux Pereira, Rosenthal, sir D. Harris, de la Beers — les mines d'or du Cap sont presqu'entièrement dans les mains juives —, sir S. Gluckstein, magnat des tabacs, sir Claude Schuster, secrétaire permanent du Chancelier de l'Echiquier, sir W;-H. Goschen, sir C.-E. Hambre, sir H. Marks, etc., etc., magnats de la Banque, de l'Assurance, du commerce avec les colonies.

L'aristocratie anglaise, durement éprouvée dans sa fortune par la longue crise d'après-guerre et les ministères travaillistes, a contracté, avec les fils et les filles du capitalisme juif, de

nombreuses unions. les énormes listes dressées par les antisémites anglais que j'ai sous les yeux en écrivant ceci sont absolument stupéfiantes. Les plus grands noms de l'armorial britannique y défilent, à commencer par le frère du duc de Devonshire, marié à une petite fille du Juif Bernal Osborne, par la fille du marquis de Londonderry, mariée au Juif Jessel, par la fille du comte de Derby, mariée à un Rothschild. Même en admettant 30 % d'erreurs, la proportion reste considérable, et la noblesse anglaise apparaît comme la plus enjuivée du monde.

D'autre part, toute la maçonnerie anglaise est noyautée par les Juifs, et il existe en Angleterre d'innombrables loges juives autonomes, la plupart relevant du grand ordre d'Israël.

Le sentiment monarchique et impérial des Anglais, la force de ses traditions sont certainement un puissant contrepoids à l'influence israélite. Mais la tête du pays est touchée.

Avec son opportunisme imperturbable, la politique britannique prétend faire flèche de tout bois. C'est bien avec cette certitude qu'elle a cru pouvoir employer à renforcer son Empire, la Société des Nations, le sionisme, nés de la pensée juive et créés par la volonté de l'Angleterre. Mais cette double expérience montre que même la plus forte puissance de monde ne peut conduire le jeu à son gré lorsqu'elle a partie liée avec Israël. L'entreprise de la S.D.N. se solde pour l'Angleterre par un échec grave, qui pouvait devenir une catastrophe, et la question palestinienne est pour elle un sujet de constantes inquiétudes.

L'Amérique juive

Le rôle d'Israël s'exerce souvent en même temps sur l'Angleterre et l'Amérique.

C'est à New-York, en 1843, que douze Juifs fondèrent une des plus puissantes associations maçonniques du monde, les B'naï B'rith, étendue aujourd'hui aux deux continents, très florissante aux Etats-Unis aussi bien qu'en Angleterre.

Nous savons fort bien maintenant que le « mauvais traité » de 1919 fut avant tout l'œuvre des conciles juifs qui entouraient les trois principaux négociateurs : Clemenceau, avec son état-major juif où brillait Mandel, Lloyd George et Woodrow Wilson. Il est nécessaire de rappeler que Wilson avait pour conseiller Jacob Schiff, Henri Morgenthau, ancien ambassadeur américain à Constantinople et trésorier du parti démocratique lors de la première élection du président, le juge Brandeis, l'un des chefs de l'organisation sioniste, Baruch, qui avait reçu la direction du comité des industries de guerre. Rufus Isaac (lord Reading), ambassadeur extraordinaire de la Grande-Bretagne, faisait le nœud juif entre Londres et Washington. Il importe de se rappeler qu'à l'époque, le judaïsme international, avec toutes ses ramifications maçonniques, travaillait ardemment pour l'Allemagne « démocratique » où il se croyait sûr de triompher. Jacob Schiff, l'ennemi de l'impérialisme russe, le financier du bolchevisme, était un germanophile convaincu. C'est sur une dépêche portant sa signature avec quelques autres que Wilson, au milieu des négociations de Versailles, nous imposa des concessions sur plusieurs points capitaux du traité : statut de Dantzig, régime des réparations, questions de la Sarre et de Fiume, plébiscite de la Haute-Silésie.

Depuis le milieu du XIX[e] siècle, l'Angleterre et les Etats-Unis ont presque toujours élevé la voix de concert pour s'indigner des vexations que subissaient — ou ne subissaient pas — les Juifs dans quelque coin de l'Europe. Le puritanisme, avec son double aspect, sentimentalité et moralité, est un auxiliaire extrêmement précieux pour les Juifs qui le manient

en virtuoses, à coup sûr, dans de vastes campagnes d'opinions orchestrées par leur immense presse de langue anglaise.

C'est ainsi que l'on a excité l'Angleterre et l'Amérique d'après-guerre en faveur de la « pauvre Allemagne », qui était alors l'Allemagne juive, provoqué dans ces deux pays une vague de germanophilie dont nous avons fait les frais; retourné instantanément les batteries à l'arrivée d'Hitler qui ruinait tout espoir juif pour l'Allemagne, et créé avec l'appui du clergé, d'intellectuels imprégnés de judaïsme, un vaste assentiment populaire pour une croisade démocratique contre les fascismes.

Le réalisme qui finit toujours par l'emporter chez quelques hommes politiques anglais a épargné jusqu'ici les pires folies à cette nation. On a souvent remarqué aussi dans ce journal que, tout en prêchant le droit d'asile, l'Angleterre pratique le contrôle d'immigration le plus rigoureux de tous les pays. Sa situation géographique lui permet de le faire observer strictement.

L'Amérique, par contre, n'a d'autre compensation au virus juif que sa masse, et cette masse est de plus en plus entamée.

Le « rush » juif sur les Etats-Unis date surtout du dernier tiers du XIX[e] siècle. En 1877, le pays ne contenait pas plus de 300 000 Juifs. Le lyrisme de certains auteurs qui font de l'Amérique une construction juive est donc de pure fantaisie. L'Amérique a bien été faite par les pionniers chrétiens.

Ce « rush » coïncidait avec les mesures prises en Russie, en Roumanie. Mais l'Amérique tentait aussi tous les Juifs d'Europe centrale ayant accumulé depuis leur émancipation un premier capital, ou fait déjà faillite.

Les quatre millions cinq cent mille Juifs d'Amérique sont avant tout, et comme partout, groupés dans les grandes villes. La population juive de New-York est de deux millions, la plus considérable de tout l'univers. Elle a doublé en vingt-cinq ans. Elle est de 350 000 à Chicago, de 300 000 à Philadelphie,

150 000 à Cleveland, 100 000 à Boston, à peu près autant à Saint-Louis, Pittsburg, Detroit.

Dans l'ensemble, les Juifs américains de petite ou de moyenne condition sont d'origine balkanique, levantine ou russe. L' « aristocratie » juive vient d'Allemagne, en particulier de Francfort, ou d'Angleterre.

Il est impossible de faire un décompte d'une telle foule de noms et d'affaires. On peut dire que par Wall-Street, la finance juive étend son pouvoir sur les deux tiers de la vie économique américaine.

Mais la part des Juifs est encore peut-être plus inquiétante dans la vie spirituelle de l'Amérique. Tandis que les descendants des pionniers yankees travaillaient d'arrache-pied dans les affaires, les Juifs travaillaient dans les Universités, dans l'édition, se taillaient la part du lion dans la presse, le théâtre, la littérature. Le cinéma d'Hollywood, qui à l'exception d'une ou deux maisons est leur chose, est à la fois une de leur grande arme morale, et l'un des fiefs de leur capitalisme.

Au mirage de la prospérité indéfinie de M. Hoover, M. Roosevelt a substitué le mirage de la démocratie universelle. Sa déplorable politique devait naturellement favoriser le développement des partis judéo-marxistes. Au cours des grèves qui ont paralysé l'an dernier tant d'industries américaines, on a relevé parmi les chefs des divers mouvements, les Juifs suivants : Adelmann à l'usine d'aviation Douglas; Miss Hirsch, aux grands magasins Woolworth; Harry Bridges, Juif australien qui se dissimule sous un faux nom dans le port de San Francisco; Joseph Jacob pour les taxis de Chicago; Joseph Cohen pour les taxis de Baltimore; Glickstein pour les dockers de New-York.

Précédemment, l'agitation communiste de Santa-Rosa était conduite par le Juif Sol Nitzberg. Les Juifs Elaine Black et

Lloyd Lehmann étaient les chefs de la propagande rouge parmi les ouvriers agricoles. C'est le Juif Richard Frankenstein qui avait amené la fermeture des usines Ford. Homer Martin et John Lewis, les deux grands chefs de grèves avec occupation dans l'industrie automobile ne sont pas Juifs, mais en relation étroite avec le Juif David Dubinsky.

Voici pour les militants révolutionnaires. Quant à la direction de l'Etat, aucun document ne saurait être plus éloquent que la liste ci-dessous des principaux collaborateurs de M. Roosevelt et hauts fonctionnaires de la nation américaine. Cette liste a été dressée il y a environ huit mois.

Le plus important des collaborateurs de la Maison Blanche est le Juif Bernard M. Baruch, président officieux des Etats-Unis. Pendant la guerre mondiale, Wilson le nomma dictateur de l'Economie Nationale des Etats-Unis. C'est une des vedettes de Wall-Street.

Viennent ensuite : Donald R. Richberg, président, suppléant dictateur du N.R.A. (National Recovery Act), parrain de la fondation sociale-démocrate Berger.

Le professeur Felix Frankfurter, né en Autriche. Principal conseiller juridique du président, professeur mardochaïste (marxiste) à l'Université de Harvard, auteur de la loi sur les valeurs mobilières, membre de la « National Civil Liberties Union », fortement entachée de communisme.

Le juge Samuel J. Rosenmann, bras droit de Roosevelt, conseiller inofficiel du président.

Henry Morgenthau, jeune secrétaire du Trésor, est en étroites relations avec les banquiers internationaux.

Le juge fédéral L. D. Brandeis, de la Cour suprême, conseiller du président, un des personnages les plus influents des Etats-Unis.

Mariner S. Eccles, directeur de la Federal Reserve Bank.

E. A. Goldenweiser, né en Russie, directeur de la Federal Reserve Bank.

David E. Lilienthal, protégé de Brandeis, directeur de la Tennessee Valley Authority (usine de force motrice du gouvernement).

W. C. Bullitt, demi-juif, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Union Soviétique, actuellement ambassadeur en France, conseiller du président; est intervenu spécialement pour obtenir la reconnaissance de l'Union Soviétique par les Etats-Unis.

Robert Fechner, chef de l'armée du C.C.C. (Civilian Conservation Corps).

Sidney Hillmann, né en Lithuanie, membre du comité du N.R.A.(National Recovery Administration).

Le professeur Leo Wollman, président du Comité d'arbitrage du Travail.

Benjamin Cohen, auteur de projets de lois; a collaboré à l'élaboration de la loi sur la Bourse; conseiller à la N.P.P.C. (National Power Policy Commission).

H. F. Guggenheim, membre du Comité National de la Navigation Aérienne.

La Guardia, demi-juif, maire de New-York.

Samuel Untermeyer, conseiller du président; chef officiel de l'organisation du boycottage contre l'Allemagne antijuive.

A. A. Berle jeune, protégé de Brandeis; conseiller inofficiel du président; auteur de l'ouvrage l' « Etat juif ».

Vers l'antisémitisme

On faisait allusion plus haut à un antisémitisme anglais. Il paraît virulent, mais restreint à une minorité; dans les cercles fascistes qui ont contre eux toute l'Angleterre libérale, et dont

l'activité ne semble pas dépasser le chahut.

Les points de résistance paraissent plus sérieux en Amérique. C'est surtout depuis la guerre qu'ils se sont précisés, et lorsque le pays eut compris, par les clameurs enthousiastes de sa presse juive, quel rôle Israël venait de jouer dans la révolution russe.

Une réaction infiniment plus courageuse fut, aux alentours de 1920, celle de Henry Ford, le magnat de Detroit, qui pendant plus de deux ans dénonça le parasitisme et l'instinct de subversion d'Israël dans le journal *Deaborn Independant*, créé par lui à cet effet. Le *Deaborn Independant*, d'abord destiné aux seuls ouvriers des usines Ford, obtint un très vif succès, et surtout un succès populaire, malgré la contre-offensive juive qui lui barrait la route par tous les moyens, et s'efforçait de déclencher dans les ateliers du milliardaire des grèves de représailles. Le *Deaborn Independant* cessa brusquement d'agiter la question juive, pour des raisons demeurées mystérieuses.

L'antisémitisme, cependant, paraît fatalement inscrit dans le destin du peuple américain.

CHAPITRE VII

LA POLOGNE EST LE PLUS PEUPLÉ DES « PAYS JUIFS » D'EUROPE.

La Pologne est la Palestine de l'Europe. Au cours de tout le Moyen Age, cette terre éloignée, souvent contestée, aux frontières imprécises, avait en grande partie servi à résoudre la question juive. Les émigrants évincés de toutes les nations occidentales s'y réfugièrent. C'est depuis la « diaspora » le seul coin du monde où l'on trouve autant de Juifs fixés depuis six ou sept siècles.

Ils y trouvaient un accueil réconfortant. Les souverains les protégeaient ouvertement, les chargeaient de différentes fonctions publiques, en particulier de la perception des impôts, leur octroyaient les droits et les libertés civiles. Les communautés juives s'administraient en toute indépendance.

Cette situation privilégiée ne s'explique pas seulement par le sentiment d'hospitalité, mais par certains traits du caractère polonais qui donnent aujourd'hui encore une physionomie particulière à ce chapitre du problème juif. Le Polonais est un excellent travailleur manuel, un très bon soldat, il a fourni une des plus brillantes aristocraties d'Europe. Mais il ne paraît jamais avoir eu la persévérance un peu étroite et l'opportunisme qui font les grands pays de marchands. Le Juif y devenait donc

un agent précieux, et dont on oubliait mieux qu'ailleurs les défauts pour les services rendus.

Les premiers tourments véritables du peuple élu en Pologne furent le fait des Russes, qui ont été de tout temps responsables des pogroms les plus aveugles et les plus sanglants. M. Staline continue en somme fidèlement une tradition inaugurée par les cosaques de 1648, qui, en se révoltant contre les seigneurs polonais, auraient tué, selon l'historien Lewis Browne, 500 000 Juifs, ce qui semble bien considérable.

Le démembrement de la Pologne au XVIIIe siècle mettait fin pour les Juifs au bon temps. Les Russes rejetaient, dans leur nouvelle province frontière, tous les Juifs dont ils ne voulaient plus, créant ainsi ce paupérisme juif que l'on observe encore aujourd'hui à Varsovie et dans de nombreux villages polonais. Ils organisèrent périodiquement des pogroms, avec ou sans cadavres.

De nombreux Juifs « pollaks » se décidaient alors à l'exil, vers les grandes villes d'Allemagne, d'Amérique, ou vers Paris, souvent dans les plus lamentables conditions physiques. Un banquier demi-juif, le baron Moritz de Hirsch, leur faisait don à ce moment de 45 millions de dollars, soit plus de deux milliards et demi de francs actuels, afin d'éviter leur entassement dans les métropoles et pour les diriger vers les campagnes en friches. Il avait acheté à cet effet d'immenses terrains en Argentine. Mais seule une infime minorité de Juifs se risqua à profiter de la fastueuse aubaine, à quitter le comptoir ou l'échoppe pour la charrue, et l'entreprise échoua complètement.

Le Polonais, jusque-là, utilisait le Juif avec un dédain nuancé et qui allait rarement jusqu'à l'hostilité déclarée. Le traité de Versailles, cependant, entourait la population israélite de Pologne de prévenances exceptionnelles : assimilation

intégrale aux Polonais en fait de droits civils et politiques, proportionnelle scolaire, proportionnelle d'assistance publique.

L'invasion soviétique de 1920 devait ouvrir les yeux à beaucoup de Polonais. Ils voyaient leurs Juifs familiers accueillir avec empressement les troupes rouges, ennemies jurées de la veille, mais conduites maintenant par des hommes de leur sang. La proportion des espions juifs, des fourriers juifs de l'envahisseur bolchevik fut inimaginable.

L'offensive de Pilsudsky en tira une vengeance brutale sur plusieurs points du territoire. La constitution économique, encore mal équilibrée, de la Pologne moderne, aiguise encore la question, accuse le rôle parasitaire de trop de Juifs. L'antisémitisme polonais est devenu l'un des plus virulents.

Nous possédons depuis quelques mois un document très précieux et absolument irréfutable du rôle des Juifs dans la vie polonaise. C'est le copieux rapport sur la *Situation économique des Juifs dans le monde*, dont le tome I vient d'être publié par le Département économique du Congrès juif mondial. Tous les éléments de cette rapide étude y sont puisés, comme tous les chiffres concernant plus loin l'Autriche et la Hongrie.

Le seul relevé de ces statistiques juives nous dispense de toute littérature.

Population actuelle de la Pologne : 34 200 000. Juifs : 3 250 000 (9,5 %).

Polonais travaillant à l'agriculture : 10 269 453. Juifs : 90 102 (0,9 %).

Population totale de Varsovie : 936 713, dont 310 322 Juifs (33 %).

Population totale de Lodz : 665 000 dont 220 000 Juifs (33,5 %).

Augmentation de la population juive de Varsovie depuis 1921 : 50 000.

Augmentation de la population juive de Lodz depuis 1921 : 64 000.

Commerces et assurances chrétiens : 194 136. Juifs : 324 612.

Commerçants travaillant pour leur propre compte à Varsovie, chrétiens : 16 865. Juifs : 32 585.

Avocats polonais, chrétiens : 3 223. Juifs : 3 210 (48,8 %).

Artisans du vêtement à domicile, Juifs : de 80 à 96,5 %.

Horlogers, Juifs : 90 %.

Orfèvres, Juifs : 83,4 %.

Boulangers, Juifs : 63 %.

Bouchers, Juifs : 60 %.

Pourcentages dans 30 entreprises juives de Lodz, sur 1 753 ouvriers : Juifs, 332 (19 %).

Pourcentage dans les filatures juives de Bialosk, sur 2 850 ouvriers : Juifs, 150 (5,3 %).

Ouvriers du charbonnage : Juifs, néant.

Ouvriers de l'industrie lourde : Juifs, néant.

Le rapport du Congrès juif mondial n'en déplore pas moins la situation tragique des populations israélites de Pologne.

Personne n'ignore, en effet, qu'elles sont parmi les moins favorisées du monde. Les riches Juifs bien en place de l'Occident, s'ils leur envoient fidèlement leur obole, ont toujours traité avec mépris ces Juifs « sauvages » des campagnes et des faubourgs polonais, qui sont bien en effet, par leurs mœurs, leurs vêtements, leur aspect inculte et sordide, de vrais primitifs en plein XXe siècle.

Mais le Congrès juif mondial pose mal la question.

Dès le début de son examen, il accuse avec irritation de cette misère « le caractère arriéré de l'économie polonaise ». Sans doute, l'intégration de la Pologne à un empire russe à demi asiatique, à la veille du grand essor industriel et commercial de

l'Europe, n'a pas été fait pour favoriser l'équipement du pays, la mise en exploitation de ses richesses.

Cependant, depuis des siècles, la vie économique de la Pologne appartient presque entièrement aux Juifs. L'après-guerre n'a fait qu'accroître ou que confirmer cette domination. Nous serions donc fondés à conclure que si les Polonais sont de médiocres hommes d'affaires, les Juifs ne valent guère mieux en dépit de leur virtuosité, que s'ils brassent beaucoup, ils réalisent peu, que la Pologne est pour eux depuis très longtemps une terre d'attente, dont ils s'évadent après lui avoir arraché un peu de sa substance qu'ils vont faire fructifier au loin.

L'antisémitisme polonais inquiète vivement le Congrès. Il en fournit l'explication devenue classique et valable pour tous les pays, depuis que les Juifs des Soviets l'ont inscrit au catéchisme marxiste : « ... Les porte-paroles (de l'antisémitisme) sont, en majeure partie, des intellectuels polonais qui, plus que le reste du peuple, se sentent la vocation de forger les destinées de l'Etat, tout en se rendant compte d'instinct de la disproportion tragique entre leurs possibilités et l'œuvre gigantesque à accomplir... Constatons seulement que ce rôle est largemment au-dessus des forces et des aptitudes des intellectuels polonais...

« Toutes les classes qui redoutent la réforme agraire, qui ont intérêt à conserver leurs privilèges économiques et politiques, qui tremblent devant la colère des masses affamées et acculées au désespoir, toutes ces classes s'accrochent à l'antisémitisme comme à leur dernière planche de salut. Au contraire, l'antisémitisme est rejeté par les classes qui ont le plus à souffrir de la détresse et de l'état arriéré de la Pologne... Les ouvriers et les paysans organisés se rendent parfaitement compte que l'antisémitisme n'est qu'une diversion destinée à

leur faire fermer les yeux sur les véritables causes du gâchis économique. » (*La Situation économique des Juifs dans le monde*, pages 190 et 191). Un peu plus loin, le Congrès affirme que les ouvriers polonais sont à côté des Juifs dans la lutte contre le capitalisme qui les affame.

On observera d'abord, dans ces textes officiels, le ton hautain et offensant pour tout ce qui touche au caractère polonais, au patriotisme polonais.

En second lieu, s'il était vrai que l'antisémitisme est une création des politiciens, et que le peuple n'y participe pas, comment s'expliquer que le rapport du Congrès soit rempli de doléances sur les pogroms dans les centres industriels ainsi que dans les plus petits villages ? Quant à l'assimilation du sort des Juifs à celui du prolétariat polonais, il suffit, pour y répondre, de se reporter au tableau ci-dessus. Il est rempli d'indications précieuses. Alors que le Juif habite depuis des centaines d'années la Pologne, nation foncièrement agricole, il ne fournit qu'un pourcentage absolument dérisoire de paysans.

La grande majorité de l'industrie polonaise du textile est aux mains des capitalistes juifs. Ils pratiquent des salaires extrêmement faibles. Mais c'est parmi les chrétiens qu'ils choisissent leurs esclaves. Même dans les fabriques juives, il y a très peu d'ouvriers juifs. Il n'y a pas un seul ouvrier juif dans les industries pénibles : mines, fonderies, aciéries, etc..., ceci étant valable d'ailleurs pour tous les pays. Nous n'y voyons pour notre part aucun inconvénient.

Mais de ce fait, le Juif n'a aucune qualité pour parler au nom du prolétariat, pour prétendre à traduire et à diriger ses aspirations.

L'exemple de la Pologne, qui, bien mieux que la Palestine sioniste, nous offre un Etat économique juif organisé depuis longtemps, indique clairement la tendance du Juif à s'évader du

prolétariat.

Le rapport du Congrès juif mondial nous apporte encore quelques révélations du plus haut prix sur l'organisation économique juive.

Le Juif est le propagandiste zélé de la limitation du travail pour les grandes et petites entreprises chrétiennes. Mais ses propres industries, le plus souvent familiales, y échappent, et possèdent sur les autres le précieux avantage de la liberté. Le Rapport parle avec admiration de la concurrence entre artisans juifs du vêtement : « Si l'un travaille dix-huit heures par jour, l'autre l'écrase par vingt heures de travail quotidien; si l'un emploie des enfants de douze ans, l'autre place devant la machine ses enfants qui n'en ont que dix. Si cette énergie opiniâtre se doublait d'une instruction technique, d'une connaissance sérieuse du métier, et de capitaux, elle pourrait accomplir des miracles ».

Ainsi le Juif foule aux pieds les points fondamentaux de la réglementation du travail, ce qui a été représenté avec juste raison comme les conquêtes essentielles de la classe ouvrière.

Enfin, nous trouvons dans ce Rapport un étonnant aveu, sous forme de lapalissade, du plan d'envahissement des métiers, de la nécessité d'un envahissement total de ces métiers :

« A de rares exceptions près, on peut en conclure (de la statistique de l'artisanat) que moins il y a de Juifs dans un métier, et plus il est facile aux non-Juifs d'y pénétrer. Plus la part des Juifs s'écarte de la proportion de trois-quarts et plus s'élève le taux de nouveaux artisans non-Juifs. Plus la part des Juifs est forte dans un métier, et plus il y a de chances de défendre les positions acquises. »

La constitution polonaise, ambiguë et de structure trop démocratique, fournit à cette nation de médiocres armes contre la prépondérance juive. Le gouvernement polonais n'est pas

antisémite. Les Juifs y accèdent à de nombreux emplois.

Les mesures prises contre les Juifs sont purement défensives. La police surveille attentivement les nombreux foyers juifs d'espionnage ou d'agitation révolutionnaires. Pendant l'année 1936, on n'a pas arrêté moins de 923 israélites pour ces deux chefs d'accusation.

L'action économique la plus efficace des gouvernements s'est manifestée par la création de coopératives de crédits, de coopératives commerciales, ouvrières ou paysannes, destinées à affranchir l'ouvrier et l'agriculteur du prêteur juif ou de l'intermédiaire juif pour ses achats et pour la vente de ses produits.

Cependant, l'antisémitisme populaire qui, en Pologne, depuis vingt ans, n'a guère désarmé, paraît redoubler de turbulence. Les désordres les plus sérieux, depuis un an, ont été ceux de Przy-Kyk, de Minsk, de Mazowiecki, et le 13 mai 1937, du centre industriel de Brest-Litovsk, où l'émeute a duré plus d'une journée, amenant le sac des magasins juifs et de neuf millions de francs de marchandises, selon certains experts.

On a vu par ailleurs que le gouvernement polonais cherche à se débarrasser de son excédent de Juifs le plus encombrant en négociant avec la France ou un autre pays une émigration coloniale. Mais le transfert de quelques milliers de familles à Madagascar ou ailleurs ne ferait qu'étendre à un nouveau coin du monde le problème juif, sans le résoudre en Pologne.

Il semble bien que, pour le gouvernement polonais aussi, la clef de ce problème soit dans une législation spéciale.

CHAPITRE VIII

LE SIONISME PEUT-IL ÊTRE UNE SOLUTION ?

On sait que l'apôtre du sionisme, dont l'idée était dans l'air depuis assez longtemps, fut un journaliste parisien d'origine judéo-hongroise, révélé à sa mission par l'affaire Dreyfus. A la même époque, un professeur russe, Ben Yahuda, décidait de réapprendre aux Juifs l'hébreu qui était déjà une langue morte à la naissance du Christ.

Le projet de rendre à la race juive son ancienne patrie, ne devait prendre figure d'une réalité qu'une quinzaine d'années plus tard, grâce en particulier aux nombreuses donations du baron Edmond de Rothschild. L'existence des premiers colons était précaire, beaucoup reprirent le chemin de l'Europe rapidement. Les grands travaux de défrichement et d'irrigation qui ont servi ensuite aux établissements agricoles des environs de Jaffa furent faits par la main-d'œuvre arabe.

Mais la guerre, dont les Juifs ont été dans le monde entier les plus grands profiteurs, allait là encore servir leurs desseins. Les Turcs étaient chassés de la Palestine. Les Anglais songeaient déjà à installer à leur place un nouveau Dominion britannique. Ce Dominion pouvait très bien être peuplé par des Juifs. Le gouvernement de Londres serait ainsi agréable une fois de plus à la race qui a si souvent ses faveurs. Au reste, les

hommes politiques anglais les plus enjuivés, à commencer par M. Lloyd George, pesaient énergiquement dans ce sens-là.

En novembre 1917, M. Arthur Balfour, chef du Foreign Office, adressait à Lord Rothschild une lettre déclarant « que l'Angleterre considérait favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer National pour le peuple juif, et vouerait ses meilleurs efforts à la réalisation de ce but ».

La Palestine comptait alors 60 000 Juifs environ, en grande partie autochtones. L'appui britannique ne semblait pas lui porter bonheur. Les Juifs bailleurs de fonds, surtout nombreux en Amérique, se disputaient entre eux, ne croyant guère à la nécessité de l'entreprise. Les colons n'arrivaient que par petits paquets, les Arabes et les Chrétiens les accueillaient mal. Les mouvements antisémites en Russie, en Hongrie, en Pologne, en Allemagne provoquèrent enfin un afflux d'émigrants.

La Palestine est aujourd'hui peuplée de 850 000 Musulmans, 105 000 Chrétiens et 450 000 Juifs. Les vieux Israélites orthodoxes quittent peu à peu le pays, chassés par les Juifs européens dont ils méprisent les idées et les mœurs, et émigrent vers l'Amérique du Sud !

Depuis 1936 surtout, les violentes réactions des Arabes, qui s'estiment spoliés, causent de graves soucis à l'Angleterre.

Pour nous, et bien que tout ce qui touche au monde musulman nous concerne, la question se pose assez différemment. La Palestine peut-elle nous aider dans une large mesure à résoudre notre problème juif ?

Quel que soit l'enthousiasme manifesté par certains voyageurs, la prospérité du pays apparaît très artificielle. Les colons ont bénéficié, en pleine crise mondiale, d'apports monétaires que seuls pouvaient consentir des banquiers juifs pour une entreprise juive. Ce privilège leur a permis de prendre en plein marasme certaines positions avantageuses. Mais la

spéculation tient dans leurs entreprises un rôle fort dangereux, qui a déjà mis deux fois le pays tout entier au bord de la faillite : en 1926 et en 1932. Seule sans doute l'arrivée des émigrants allemands, l'année suivante, a évité à la Palestine une catastrophe budgétaire. L'abondance des capitaux réfugiés dans les banques donne lieu, à l'heure actuelle, à un agiotage effréné. M. Robert Montagne le reconnaît impartialement dans un livre cependant très philosémite, *Les Juifs*, d'inspiration judéo-catholique.

Malgré les principes et les plans du sionisme, le nombre des colons juifs vivant entièrement de la terre ne dépasse pas 20 000 à 25 000. Les exploitations les plus florissantes appartiennent à de riches Juifs qui utilisent des manœuvres arabes. Tel Aviv, par contre, est passée en dix-sept ans de 3600 à plus de 160 000 habitants. Il semble que ce soit une bien grosse capitale pour une terre aussi médiocrement peuplée.

Le développement industriel ne paraît pas avoir non plus des bases très solides. En somme, même en Palestine, le Juif revient rapidement à ses vrais vocations : artisanat familial, où il fait une concurrence mortelle aux musulmans et aux chrétiens installés, trafic d'argent et de marchandises.

Il y a beaucoup de flottement dans cette émigration. Selon l'Agence Télégraphique juive, 12 000 Juifs ont quitté la Palestine en 1936 et 1937. Il faut encore songer aux rivalités de doctrines. Une bonne part des émigrants, chassés d'Europe parce que communistes, met en pratique le collectivisme intégral. D'autres ne vont que jusqu'au socialisme. Le gros capitalisme broche sur le tout. Pendant combien de temps ces régimes pourront-ils coexister ?

C'est à peine si la Palestine a reçu l'équivalent des populations juives de Varsovie et de Lodz réunies, et cependant tout porte à croire qu'elle soit déjà arrivée à saturation.

L'Angleterre est de plus en plus contrainte de limiter le nombre des immigrés.

« Pouvez-vous recevoir quinze millions de Juifs en Amérique ? demandait Clemenceau à un important sioniste. Non ? Alors foutez-nous la paix avec ça. »

On ne croit pas en effet que les financiers et les intellectuels juifs qui sont, de leurs bureaux de New-York, de Paris ou de Londres, les créateurs de la Nouvelle Palestine, aient nourri beaucoup d'illusions sur la possibilité de constituer une grande patrie israélite sur un territoire moins grand que la Belgique, où les Arabes défendront toujours âprement leurs droits et qui comporte de vastes zones presque désertiques.

Mais nous possédons des sionistes eux-mêmes des opinions très précieuses. L'un d'eux, M. Richard Lichtheim, a écrit dans la brochure *Das Programm des Zionismus* :

« Une colonisation rapide de millions d'âmes, voilà une utopie. Non seulement il n'existe pas pour nous un semblable territoire, mais les masses elles-mêmes n'iront pas là-bas. Notre but palestinien est d'une autre nature. Le sionisme n'est pas une entreprise de transport pour l'envoi de masses de Juifs, mais l'essai de faire revivre le corps national du judaïsme... La vraie signification du centre juif en Palestine réside plutôt dans l'influence que ce centre va exercer sur l'esprit du judaïsme. »

Tout porte à croire qu'il s'agit bien là de la vraie pensée d'Israël : une gigantesque campagne de publicité.

CHAPITRE IX

EN AMÉRIQUE LATINE
LES JUIFS ONT CRÉÉ L'ANTISÉMITISME

L'Amérique latine offre la preuve éclatante que les Juifs créent eux-mêmes, là où ils vont, les conditions de l'antisémitisme et provoquent les persécutions dont ils se lamentent.

Nulle part au monde, jusqu'aux années qui ont immédiatement suivi la grande guerre, il ne pouvait y avoir moins de prévention contre les Juifs que dans les pays américains de langue espagnole et portugaise. A la vérité, ces nations heureuses comptaient fort peu de représentants de la race errante. Sans doute, il y a longtemps que M. Louis Louis-Dreyfus opère sur les blés argentins et d'autres grands Juifs sur les cafés de l'Amérique centrale. Bien avant 1914, des Juifs, généralement de nationalité française, occupaient une place importante dans le commerce de Sao Paulo au Brésil. Mais nulle part ils n'étaient assez nombreux pour être gênants, et s'ils exercaient une influence sur les pouvoirs établis, c'était par relations, d'une manière plus ou moins occulte, qui jamais n'avait attiré l'attention de l'opinion publique.

Un seul pays de l'Amérique latine, à notre connaissance, compte un nombre relativement important de Juifs établis

depuis longtemps : c'est l'Argentine, où une tentative, d'ailleurs avortée, de colonisation israélite amena à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e], une certaine quantité de Juifs. Leurs enfants ne restèrent, bien entendu, pas colons. Ils s'égaillèrent en général dans le commerce, mais quelques-uns se tournèrent vers les lettres ou les arts. Buenos-Aires est la seule ville de l'Amérique latine où l'on rencontre, à l'instar de Paris, des Juifs de presse, de littérature ou de théâtre. Néanmoins, les Argentins eux-mêmes n'avaient aucun préjugé défavorable contre les Juifs.

L'Amérique latine est composée de pays d'immigration recevant constamment des afflux d'étrangers, d'ailleurs rapidement assimilés. Il y a aussi peu de vrais Argentins, par exemple, c'est-à-dire de descendants des colonisateurs espagnols, qu'il y a chez nous de vrais Parisiens. Aussi, pour le latino-américain moyen, le Juif représentait-il simplement un élément de peuplement, au même titre qu'un Italien, un Espagnol ou un Polonais.

Pour toutes ces raisons, lorsque, quelques années après la guerre, les ghettos de l'Europe centrale commencèrent à déverser leur trop plein sur le monde, aucun obstacle ne fut mis à l'entrée des Juifs dans les pays d'Amérique latine. Bien mieux, après les lois antisémites promulguées par Hitler, certaines de ces républiques attirèrent les Juifs à elles.

Quelques années auront suffi à faire éclater l'antisémitisme en Amérique latine. N'est-ce pas la preuve que les Juifs construisent de leurs mains l'ostracisme dont ils se plaignent d'être frappés ? J'entends bien qu'il ne peut pas y avoir d'antisémitisme sans Juifs. Mais il y a fort longtemps qu'il y a en Amérique latine des Espagnols, des Portugais, des Italiens, des Français, des Allemands, des Anglais, des Russes, des Polonais, des Turcs, des Syriens. Pourquoi aucune de ces

catégories d'émigrants n'a-t-elle créé le sentiment de méfiance et d'hostilité qui est né en si peu de temps contre la race maudite ?

C'est que, en Amérique latine comme partout ailleurs, les Juifs se sont très vite révélés inassimilables. Solidaires les uns des autres, ils ont immédiatement constitué des corps étrangers dans les pays où ils ont planté leurs tentes. Accapareurs, profiteurs, ils s'emparaient rapidement du commerce et des places, cependant qu'ils exerçaient sans tarder, leur instinct destructeur.

Des Juifs ont été pris à peu près dans toutes les affaires de soulèvements ou de propagande communistes qui ont éclaté ces dernières années en Amérique latine. Or, les gouvernements du nouveau continent ibérique, sauf celui du Mexique, se défendent du communisme comme de la peste.

L'antisémitisme, naguère ignoré en Amérique latine, y est maintenant installé. C'est en Equateur, un des pays qui avait non seulement admis, mais attiré les Juifs, qu'il s'est manifesté avec le plus de vigueur par leur expulsion pure et simple, décrétée en janvier dernier. Le Président de la République, le général Alberto Enriquez, déclara à ce sujet « qu'il était venu à la connaissance du gouvernement que beaucoup d'étrangers étaient arrivés dans le pays sans ressources et qu'en peu de temps ils avaient accumulé des richesses qui leur permettaient d'envoyer de l'argent à leur famille à l'étranger ». « Cette situation, ajoutait-il, est éminemment préjudiciable à l'économie nationale. »

Le décret, d'ailleurs, mérite d'être cité : « Vu la nécessité de garantir aux Equatoriens et aux étrangers résidents le facile développement de leurs activités; vu l'intérêt qu'il y a à éviter que les étrangers indésirables se livrent au négoce en esquivant les règles légales au détriment de l'essor national, un délai de

30 jours pour quitter le territoire équatorien est accordé à tous les étrangers d'origine juive ayant leur résidence dans le pays et qui ne se consacrent pas à l'agriculture ou à l'industrie d'une manière avantageuse pour la nation. »

Aucun autre pays que l'Equateur n'a expulsé les Juifs; mais ils leur ont à peu près tous fermé leurs portes. On connaît la courtoise fin de non-recevoir par laquelle le gouvernement de la République Argentine a répondu au Président Roosevelt qui avait eu la très rooseveltienne idée d'aménager des asiles sur le continent pour les réfugiés politiques de l'Europe centrale. Le gouvernement argentin, disait en substance cette réponse, partage les sentiments humanitaires qui ont inspiré la proposition du gouvernement des Etats-Unis et en apprécie hautement la portée, mais il fait remarquer que l'immigration en Argentine est réglementé par des lois qu'il ne saurait enfreindre. Ces lois ne sont pas spécialement dirigées contre les Juifs, mais elles établissent dans les ports argentins un filet aux mailles serrées à travers lesquels il est peu probable que passent beaucoup des «réfugiés politiques » chers au cœur de Franklin Roosevelt.

Il serait oiseux de passer en revue les manifestations d'antisémitisme qui se multiplient en Amérique latine. Elles ont eu leur répercussion au Congrès de Washington, où le représentant James A. Shanley, démocrate du Connecticut, a prononcé le 4 mars dernier les paroles suivantes :

« Avec le renouveau d'aspirations nationalistes, l'avenir des minorités, et particulièrement de la minorité juive, est sujet à des périls de plus en plus grands. Hier encore, nous avons eu connaissance de la possibilité de lamentables répercussions en Sud-Amérique, où des milliers de Juifs, obligés de fuir l'Europe, ont cru trouver un asile.

« Ces refuges sont en train de se fermer lentement, et

l'unique grande espérance paraît être l'établissement d'un Etat juif. La mesure dans laquelle les Juifs du monde appuieront cette idée, avec toutes les complications que présente sa réalisation, est une conjecture du futur. Tout ce que nous pouvons espérer est que ce très vieux problème reçoive le plus vite possible une solution. »

Nous ne savons absolument pas comment se résoudra le vieux problème juif, mais nous sommes certains que ce ne sera pas en Amérique latine.

Charles Lesca.

CHAPITRE X

LES JUIFS ET L'EMPIRE FRANÇAIS

Il est symbolique qu'un des premiers actes du régime sous lequel nous vivons encore ait été le décret Crémieux, le 24 octobre 1871, naturalisant les Juifs algériens. Ainsi, pendant que l'ennemi investissait Paris, un Juif n'avait d'autre souci que de nous arracher la plus arbitraire des faveurs pour ses frères de race.

Le premier devoir d'un colonisateur, surtout lorsqu'il se dit démocrate, est de respecter les sentiments de ses sujets. Un des sentiments les plus vifs chez l'Arabe ou le Berbère est son horreur du Juif. Il n'y a pas d'antisémitisme plus irréductible que celui de l'Islam. Ne citons qu'un trait de ce mépris : la législation musulmane, avant la conquête française, défendait que l'on retînt en justice le témoignage d'un Juif.

Nous avons scandalisé les indigènes en élevant légalement au-dessus d'eux les 120 000 Juifs algériens, en comblant de prévenances les 100 000 Juifs tunisiens, les 85 000 Juifs marocains, en traitant avec eux, en les laissant s'introduire librement dans notre vie, dans nos affaires.

En 1870-71, le décret Crémieux nous valut une grave, une longue sédition algérienne. Pour imposer la loi du Juif, nous dûmes tirer sur les pères, sur les frères des Turcos qui venaient

d'arroser le sol alsacien de leur sang.

Aujourd'hui, dans notre Afrique du Nord inquiète, appauvrie, menacée, le Juif est à l'origine de tous les troubles. Il provoque les incidents sanglants de Sidi-bel-Abbès. Un Cohen-Hadria joue un rôle de premier plan dans les émeutes actuelles de Tunisie. Car la nouvelle tactique du Juif émancipé est de chercher à s'entendre avec l'indigène, sur notre dos. L'appui qu'ils prêtent au projet Viollette n'a pas d'autre sens. Nous en sommes à ce point, qu'à Constantine, sur 6000 votants, il y a 3000 Juifs. Comment pourrions nous, dans ces conditions, défendre utilement notre prestige ?

Enfin, les Juifs de la métropole viennent prêcher la révolte aux Musulmans qui souvent ne les reconnaissent pas. Les tournées révolutionnaires du ménage Moch, du provocateur Lecache ont été immédiatement suivies de grèves et d'attentats. Notre seul espoir, notre seule garantie, c'est la quasi-unanimité des Français d'Afrique du Nord sur le péril juif. Qu'ils se gardent surtout bien de désarmer.

L'extravagant dessein de faire un dépotoir pour les Juifs dont la Pologne ne sait que faire a certainement été poussé beaucoup plus loin qu'on ne l'imagine. Un journal anglais, l'*Evening Standard*, a précisé que le colonel Beck avait obtenu, en 1936, de Blum et de Moutet, l'autorisation d'envoyer une mission officielle d'enquête à Madagascar. « Après des mois de travail, la commission a conclu que 30 000 familles au moins peuvent être établies sur le plateau intérieur de Madagascar, à condition que les routes nécessaires soient construites et que soit assurée la régularisation des cours d'eau. »

Ainsi, les Malgaches et nous devraient, de leurs bras, préparer le chemin et le camp de l'envahisseur !

La réaction est, par bonheur, très vive. Personne ne se fait d'illusions sur le caractère qu'aurait cette émigration juive. Le

gouverneur Maurice Ollivier, dans un long article de l'*Illustration*, a prouvé qu'il était physiquement impossible qu'elle fût agricole. Les Juifs évinceraient donc du commerce tous les Français. Les journaux de Front populaire de Madagascar eux-mêmes ont pris les devants et protesté de concert avec les nationaux.

Mais Mandel est ministre des colonies. Un Juif est le proconsul de la France musulmane !

CHAPITRE XI

L'INFILTRATION JUIVE DANS LA MÉDECINE

De tout le corps français, la profession médicale est aujourd'hui la plus dangereusement menacée par l'invasion juive. Cette invasion, venue de Roumanie, de Pologne et d'Allemagne, se poursuit à une telle cadence que, sans attendre des mesures d'urgence concernant le problème juif, c'est immédiatement qu'il faut agir.

En 1911, la région parisienne possédait 2,5 % de médecins juifs.

En 1931 : 10 %.

En 1938 : près de 30 %.

Il y a plus de 15 % de médecins juifs dans toute la France.

L'annuaire de la médecine « Rosenwald » indique pour Paris 43 Lévy contre 17 Martin et 16 Durand.

Si l'on compte les médecins installés depuis 10 ans, le pourcentage s'élève à près de 50 % pour Paris.

En 1935, la Faculté de médecine de Paris, sur 3282 étudiants, a compté 1530 étrangers, presque tous Juifs.

Dans les six premiers mois de 1935, 163 médecins étrangers, presque tous juifs, se sont fait inscrire à la préfecture de police de Paris contre 124 Français.

Parmi les médecins honoraires des hôpitaux qui

appartiennent aux anciennes promotions, il y a seulement 2,5 % de Juifs. Ils sont 15,7 % parmi les médecins en exercice, nommés entre 1900 et 1926.

Ils sont 36,5 % parmi les jeunes médecins du Bureau central (n'ayant pas encore de services), nommés entre 1929 et 1936. A l'hôpital Saint-Antoine, sur huit chefs de service, quatre sont juifs. Voici un fragment de liste des candidats au concours de l'Externat de Paris.

Mlle Abdalian, Adda, Aïchenbaum, Amirian, Amir-Sanaï, Anencov, Anghert, Apkarian, Attal, Attuil, Bahri, Bakhchagech, Bassir, Mlle Begzadian, Bennoum, Ben Yallouz, Berdjis, Mlle Berman, Bermann, Blintzousky, Bloom, Bluzadj, Bochenek, Boghrati, Bokser, Brami, Caballero y Monteagudo, Cantorovitch, Corcos, Danahaeri, Dieckman, Divisia, Djelvek, Djuvara, Dominguez y Gonzales, Douala-Beli, Mlle Dourof, Dreyfus, Edelmann, Elgrably, Epstein, Erbeia, Erlich, Erlichmann, Farchadi, Farzad, Fisz, Mlle Flegenheimer, Friedman, Fucs, Gaegos, Mlle Gavrilenko, Gelbsman, Gesunheit, Ghanassia, Gharib, Mlle Ghitza, Mlle Gluntz, Mlle Goldring, Goltz, Gomez, Grünwald, Haari, Halberstadt, , Hekmat, Hernandez, Hertz, Hinerang, Hirsch, Hirschkopf, , Hoffmann, Honigsberg, Iagello, Ichaïa, Imperiali, Ivaldi, Jacob, Jaoui, Japhet, Joannès, Mlle Kahn-Brucker, Kalmar, Kauffmann, Mlle Khayat, Khiari, Kia, Klinberg, Kivenko, Mlle Klein, Mlle Kniazef, Kœenig, Koifman, Mlle Koo, Koskinas, Koulicho, Kowalsky, Levine, Lévy (Aron), Lévy (Jacob), Lévy (Jean-Claude), Lévy (Jean-Ernest), Lévy (Jean-Léon), Lévy (Michel), Lévy (Sadia), etc., etc...

Et pour finir, la liste des noms suivants, à la file cette fois :

Wasssef, Waxin, Weber (Isaak), Weber (Roger), Weintraub, Wendlandt, Werquin, Wajnaerwski, Wolk, Wollmann, Worm, Wulfsztat, Yaïch dit Jaïs, Younès, Zaphiropoulos, Mlle

Zaporojetz, Zarabi, Zimmerlich, Zwahlen, Zyngerman.

Voici la liste des médecins et dentistes juifs du quartier Saint-Georges, à Paris, telle que l'a donnée M. Darquier de Pellepoix au conseil municipal de Paris :

Arab, Acliniaudes, Astengo, Azeral, Benalro, Benguigui, Bloc, Brosio, Cahen, Davis, Deguidh, Doukan, Dreyfus, Dubosorsky, Fassina, Fildstein, Gazeli, Grunberg, Haïk, Hamonir, Hauser, Heiser, Jallan, Joël, Kaplay, Kardos, Kuffer, Kunpel, Lohn, Khoubesterian, Krime.

Lautzengery, Loutmann, Levitta, Levy (A.), Levy (E.), de Maio, Marcu, Mestdjian, Modiano, Morgenstern, Pelosof, See, Simon, Stoianof, Szysgal, Taubmann, Vaccaro, Wind, Wirz, Zadok, Abramovitch; Allalouf, Bachatori, Bloch, Blumenstein, Davidson, Flexer, Fornaro, Hadidor, Hochfeld, Leew, Leibowitch, Levy, Margoulis, Max, Meyer, Moyse, Neuman, Pekly, Redelinger, Scarlatos, Sednaoni, Springer, Tcherniakof...

Tout le monde sait enfin que ce sont les médecins juifs qui ont répandu la pratique de la dichotomie. Il existe une ligue médicale antidichotomique. Son président se nomme le Dr Schwarz...

CHAPITRE XII

ESQUISSE DE QUELQUES CONCLUSIONS

Nous voici au terme de ce numéro. Nous sommes bien loin d'y avoir tout dit, à commencer par la France juive, dont la rubrique est ouverte constamment dans JE SUIS PARTOUT. Je n'ai pu parler, il est vrai, des Juifs dans la révolution d'Espagne, de l'antisémitisme italien renaissant. Il nous aurait fallu vingt pages. Les moyens de cette presse industrielle qui chaque jour barbouille de mensonges, d'insanités et de futilités des centaines de colonnes.

Nous avons du moins réuni aujourd'hui quelques exemples que nous proposons à la réflexion des lecteurs français, et, s'ils sont capables de lire un texte — de sang froid et de bonne foi — aux cagots, aux tièdes, aux poltrons qui crient à l'hitlérisme chaque fois qu'une plume nationale écorche une oreille juive.

Les pages allemandes, polonaises, roumaines, hongroises, russes, de ce numéro, montrent les ressorts de l'éternel drame juif. Les Juifs, dans tous les pays du monde, ont connu des périodes où tous les moyens d'assimilation leur étaient ouverts. Ils n'en ont jamais usé que pour tenter l'asservissement de ces pays.

Cet asservissement peut prendre deux formes. Selon l'excellente définition de Charles Maurras, le Juif peut être un

microbe social ou un microbe d'Etat. En Roumanie, il s'attaqua d'abord à la vie économique du pays, ce qui était la besogne la plus facile. En France, il a visé d'abord à la tête, offerte si complaisamment par la démocratie à ses coups. Il l'a aveuglée, décervelée. Depuis soixante ans, la politique française pense en juif. Prudent, le Juif avait d'abord quelque temps gouverné par ses esclaves chrétiens. Il gouverne maintenant en son nom. Blum s'en va, Mandel revient. Les méthodes varient, mais leurs effets sont identiques.

Quand le microbe social et le microbe d'Etat se rejoignent dans le même organisme, vient la réaction salutaire ou la mort. C'est le réveil de l'Allemagne ou c'est le bolchevisme russe. Cette heure décisive a déjà sonné pour la France. Ses 350 000 Juifs avoués y tiennent une place incompatible avec leur nombre. Ils dominaient l'Etat. Voilà qu'ils dominent les métiers. L'antisémitisme gagnant de semaine en semaine n'a pas d'autre raison, et en fait notre principal espoir.

Nous ne demandons pas de proscriptions irréalisables, de demi-mesures aussitôt tournées par Israël. Nous demandons que les Juifs soient rendus à leur condition de Juifs. Nous ne faisons que suivre en cela la tradition historique des siècles raisonnables, que seul l'absurde libéralisme romantique a rompue, que tous les vrais nationalistes français ont toujours maintenue dans leur doctrine, que la moitié de l'Europe a rétablie ou veut rétablir à tout prix. L'essentiel de cette tradition est résumé dans une série d'articles admirables de Charles Maurras, parus dans l'*Action française* au mois de février 1911.

Que l'on soit ou non partisan des théories racistes, on doit se soumettre à cette vérité d'expérience : le sang et l'esprit du Juif ne s'est jamais fondu, ne peut pas se fondre avec le sang et l'esprit d'une autre nation.

Nous voulons donc rendre par un statut les Juifs à leur

nationalité juive. Ce statut n'aura rien d'insultant ni de tyrannique. Il sanctionnera une réalité que l'on a vainement cherché à méconnaître.

Les termes de ce statut sont à débattre. Mais il doit comporter nécessairement le retrait des Juifs de la qualité de citoyens français et de tous les droits politiques afférents.

Il doit écarter les Juifs de toutes les fonctions et de tous les services publics français : représentation politique, enseignement (sauf cas spéciaux), magistrature, armée.

Il doit limiter la participation des Juifs aux autres secteurs de la vie française — et particulièrement les professions libérales — proportionnellement au nombre de la population juive sur le territoire.

Il importe que tous les nationalistes français se pénètrent de ces deux idées :

Hors d'un statut officiel, la question juive est insoluble en France.

Résoudre la question juive ne suffira pas à sauver la France, mais c'est une des conditions indispensables de son salut.

Lucien REBATET

ANNEXE I

LES JUIFS DANS LES MINISTÈRES DE FRONT POPULAIRE

Lors du premier ministère Léon Blum, il y a deux ans, on relevait parmi les collaborateurs directs des ministres (directeurs de cabinets, chefs de cabinets, chefs de secrétariat et attachés) les noms suivants :

Cahen-Salvador, Jean Cahen-Salvador, André Blumel, Heilbronner, René Hey, Grunebaum-Ballin, Mumber, Moch, Jean Schuller, Weil, Pierre Rodrigues, Bechoff, Salomon, Olivier Wormser, Weil-Raynal, Marcel Abraham, Edmond Weilhoff, Robert Weil-Rabaud, Blum-Picard, Moatti, Jacques-Ferdinand Dreyfus, Raoul Didkowski, Eudlitz, Henri Grimm, Hazemann, Alfred Rosier, J.-L. Dreyfus, R. Weil, Huisman, Marcel Leser, Haas, da Costa et Mesdames : Picard-Moch, Mireille Osmin, Adrienne Weil, Suzanne Chaskin, Marguerite Wusler, A. Gregh, Madeleine Lagrange, née Weiller.

Dans le second ministère Chautemps, on relevait les noms des attachés de cabinet suivants :

Aux Affaires étrangères, M. Wormser.

Aux Finances, MM. Weill-Rabaud et Weilhoff.

Aux Travaux publics, M. Heilbronner.

Au Travail, M. Moatti.

A la Santé publique, MM. Weill et Pierre Schwab.

A la Marine militaire, M. Hasenknopf.

A l'Agriculture, M. Robert Picard et Mme Suzanne Wormser.

A l'Education physique, M. Lucien Weil.

A la Santé publique, Mme Eliane Brault, juive, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'enfance.

A l'Education nationale, M. Marcel Abraham.

Les différents cabinets du second ministère Blum, qui vient de mourir, n'étaient pas moins bien pourvus que ceux du premier.

ANNEXE II

L'*HUMANITÉ* FONDÉE PAR DES CAPITALISTES JUIFS

L'*Humanité*, à l'origine journal de l'Internationale socialiste, devenue le journal de Moscou en France, a été fondée et financée, en 1904 (acte de société déposé aux minutes de Me Lavoignat, notaire, et publié dans les « Petites Affiches » du 4 mai 1904), par douze capitalistes, dont les onze Juifs :

LEVY-BRUHL.
LEVY-BRAHM.
DREYFUS.
LOUIS DREYFUS.
ELIE RODRIGUEZ.
LÉON PICARD.
SALOMON REINACH.
BLUM.
ROUFF.
CASEWITCH.
SACHS.

Sur les quatre premiers administrateurs du journal, trois étaient : MM. LEVY-BRAHM, BLUM, CASEWITCH.

ANNEXE III

LES JUIFS DANS LES SPECTACLES
(Directeurs ou Propriétaires)

GYMNASE : Henry Bernstein.
SAINT-GEORGES : Benoît-Léon DEUTSCH.
NOUVEAUTÉS : Benoît-Léon DEUTSCH.
VARIÉTÉS : Max MAUREY.
CAPUCINES : Max VITERBO.
EMPIRE : Max VITERBO.
CHATELET : Maurice LEHMANN.
AMBASSADEURS : SAYAG.
ODÉON : ABRAM.
PIGALLE : ROTHSCHILD.
A. B. C. : GOLDIN.
MOGADOR : GOLDIN.

Les Juifs au cinéma
(Directeurs ou propriétaires)

LE BALZAC : SCHPOLIANSKI
L'AVENUE : BERNHEIM ET UMANSKY.
CINÉ PARIS-SOIR : WEINBERG.
L'ERMITAGE : SUCRE.

LE BIARRITZ : SIRITZKI.
OLYMPIA : SIRITZKI.
CAMEO : Mme ZEYSIG.
CINÉ RADIO-CITÉ : BLEUSTEIN.
OMNIA PATHÉ : MOGOVLSKY.
CINEPHONE : MOGOVLSKY.
CINÉ-AUTO : NEMIROWSKY.
STUDIO UNIVERSEL : LIEBERMANN.
PAGODE, CINÉMA-COURCELLES : SUCRE.
SEVRES-PATHÉ : WEISSMANN.
EXCELSIOR : SELLINGER.
VICTOR HUGO-PATHÉ : AARON.
SAINT-MARTIN : WEINSTEIN.
SAINT-DIDIER : NEMIROWSKY.
L'ARTISTIC : Mme ZEYSIG.
GAÎTÉ-CLICHY : Mme ZEYSIG.
GAÎTÉ-ROCHECHOUART : Mme ZEYSIG.
LE FORUM : Mme ZEYSIG.
PALACE DU ROND POINT : BERCK.
DELAMBRE : CHALOVB.
CAMÉRA : LIEBERMANN.
CINÉ PORTE-DE-SAINT-CLOUD : PERPOGOSSIAN.
PALACE DU MOULIN : GRINGRA.
L'APOLLO : HIRSCH.
STUDIO 28 : GROOSS.
ETC... ETC...

ANNEXE IV

LA DÉLÉGATION JUIVE DU PARTI S.F.I.O.

Le parti S.F.I.O., par sa représentation parlementaire, est le second des grands partis politiques français. Voici comment était composée sa délégation en tête d'un grand cortège du Front populaire de l'an dernier :
Derrière l'Harmonie fédérale, on voyait en tête M. Louis Lévy, M. Emile Kahn, Victor Basch, Robert Lang, Zyromski, Bernard Lecache, des syndicats et de la Ligue des Droits de l'Homme; Salomon Grumbach, les membres de la C.A.P. : Léon Blum, Brumel, Rosenfeld, Kastenbaum; les membres du Comité de vigilance intellectuelle conduits par MM. Apicha, Abraham, N.-B. Lentwand; la Défense socialiste avec Betty Brunschwig; la Ligue des combattants de la paix avec le citoyen Dreyfus; les représentants de la province : Strittmayer, de Troyes; Pierre Bloch, de Laon; les jeunesses socialistes conduites par Pierre Hirtz et Valabrègue, et en fin de la cohue, Georges Hirsch, Hirschovitz, Bloch, sans oublier Brunschwickg, dit Montéhus, chantant la « Jeune Garde » « avec l'ardeur de ses vingt ans », dit le *Populaire*.

ANNEXE V

M. BLUM JUGÉ PAR ANDRÉ GIDE

... Il me paraît que cette sorte de résolution de mettre continuellement en avant le Juif, de préférence, et de s'intéresser de préférence à lui, cette prédisposition à lui reconnaître du talent, voire du génie, vient de ce qu'un Juif est particulièrement sensible aux qualités juives; vient surtout de ce que Blum considère la race juive comme supérieure, comme appelée à dominer, après avoir été longtemps dominée, et croit de son devoir de travailler, d'aider à son triomphe, d'y aider de toutes ses forces.

André Gide
(*Œuvres complètes*, tome VIII, page 571.)

ANNEXE VI

LE GHETTO DE PARIS

RUE DES ROSIERS ?
Sans doute, mais :

AVENUE FOCH,
pour 88 immeubles, il y a 48 familles juives.

RUE DE LA FAISANDERIE,
pour 131 immeubles, 62 familles juives.

AVENUE VICTOR HUGO,
pour 199 immeubles, 110 familles juives.

ANNEXE VII

TROIS « HITLÉRIENS »

DOSTOÏEVSKY

Il me vient parfois en tête une fantaisie : que se passerait-il, en Russie, si au lieu de trois millions de Juifs qui s'y trouvent, il y avait trois millions de Russes et quatre-vingt millions de Juifs ? Que seraient-ils devenus chez eux ces Russes, et comment auraient-ils été traités ? Les auraient-ils mis sur le même pied qu'eux-mêmes ? Leur auraient-ils permis de prier librement ? N'en auraient-ils pas fait tout simplement des esclaves ? Ou bien pire encore, ne leur auraient-ils pas tout simplement arraché la peau ? Ne les auraient-ils pas massacré jusqu'à la destruction complète, comme ils l'ont fait avec les autres peuples de l'antiquité, aux temps de leur histoire ancienne ?

... Et maintenant que tout le judaïsme *in corpore*, que le kahal entier ont fomenté un complot contre la Russie et qu'ils boivent le sang du paysan russe — oh ! nous ne protesterons pas, nous ne dirons pas un mot, pas un seul. Autrement, nous risquerions de mériter le reproche d'anti-libéralisme : on penserait de nous que nous considérons notre foi comme supérieure à celle des Juifs, que nous poursuivons les Juifs par

intolérance religieuse. Oh ! Seigneur, qu'adviendrait-il alors ?

... Leur royaume est proche, leur royaume complet. Il vient, le triomphe des idées devant lesquelles ne soufflent plus mot les sentiments d'humanité, la soif de vérité, les sentiments chrétiens, nationaux, et même les sentiments de fierté populaire des peuples de l'Europe. Ce qui vient, au contraire, c'est le matérialisme, la soif aveugle et rapace du bien-être matériel personnel, la soif de l'accumulation de l'argent par tous les moyens, voilà tout ce qui est considéré comme un but supérieur, comme la raison, comme la liberté.

... Il adviendra une chose que personne ne peut même encore concevoir. Tous ces parlementarismes, ces théories civiles auxquelles on croit aujourd'hui, ces accumulations de richesses, les langues, les sciences, les Juifs, tout cela s'effondrera en un clin d'œil et sans laisser de traces, sauf les Juifs pourtant, qui sauront alors ce qu'ils auront à faire, de sorte que cela se fera même à leur profit. Tout cela est proche, près de la porte.

... Et si de cela rien ne sort, sinon l'anarchie, alors à la tête de tous se trouvera le Juif, car bien que pêchant le socialisme, il restera nénmoins en sa qualité de Juif, avec ses frères de race, hors du socialisme, et quand tout l'avoir de l'Europe sera pillé, seule la banque juive restera.

...Les Juifs mèneront la Russie à sa perte.

Dostoïevsky
(*Journal d'un écrivain*)

BENJAMIN FRANKLIN

Si vous n'excluez pas les Juifs de ces Etats-Unis... dans moins de deux cents ans ils se seront multipliés en si grand nombre qu'ils domineront et dévoreront le pays et changeront la forme du gouvernement, pour laquelle, nous, Américains, nous avons versé notre sang, donné nos vies et nos biens.

Si vous ne les excluez pas, dans moins de deux cents ans, nos descendants travailleront aux champs pour leur fournir leur subsistance, pendant qu'eux seront dans les banques en train de se frotter les mains.

(Discours à l'établissement de la Constitution de 1787.)

NAPOLÉON

Le gouvernement français ne peut voir avec indifférence une nation avilie, dégradée, capable de toutes les bassesses, posséder exclusivement les deux beaux départements de l'ancienne Alsace. Il faut considérer les Juifs comme nation, et non comme secte. C'est une nation dans la nation; je voudrais leur ôter, au moins pendant un temps déterminé, le droit de prendre des hypothèques, car il est trop humiliant pour la nation française de se trouver à la merci de la nation la plus vile. Des villages entiers ont été expropriés par les Juifs; ils ont remplacé la féodalité; ce sont de véritables nuées de corbeaux... Il serait dangereux de laisser tomber les clefs de la France, Strasbourg et l'Alsace, entre les mains d'une population d'espions qui ne sont point attachés au pays.

Au Conseil d'Etat du 30 avril 1806.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages
PRÉFACE		5
PREMIÈRE PARTIE		9
CHAPITRE I	— La condition historique des Juifs en France	11
CHAPITRE II	— La révolution et les Juifs	31
CHAPITRE III	— L'antisémitisme	47
CHAPITRE IV	— La corruption juive	79
CHAPITRE V	— L'Eglise et les Juifs	93
CHAPITRE VI	— La corruption des esprits	105
CHAPITRE VII	— Les organismes de la nation juive en France	113
DEUXIÈME PARTIE		117
CHAPITRE I	— Les Juifs et l'Allemagne	119
CHAPITRE II	— L'Autriche et les Juifs	136
CHAPITRE III	— Les Juifs dans la Révolution	138
CHAPITRE IV	— Pourquoi les Roumains sont antisémites	147
CHAPITRE V	— La terreur juive en Hongrie	161
CHAPITRE VI	— Les Juifs dans les empires anglo-saxons	174

CHAPITRE VII — La Pologne est le plus peuplé des « pays juifs d'Europe » 184
CHAPITRE VIII— Le sionisme peut-il être une solution ? 192
CHAPITRE IX — En Amérique latine, les Juifs ont créé l'antisémitisme 196
CHAPITRE X — Les Juifs et l'empire français 201
CHAPITRE XI — L'infiltration juive dans la médecine 204
CHAPITRE XII — Esquisse de quelques conclusions 207
ANNEXES 210